

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1995 B 05863

Numéro SIREN : 403 262 082

Nom ou dénomination : PLANISWARE

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2024 sous le numéro de dépôt 16377

PLANISWARE

Société anonyme au capital de 6 939 100 euros
Siège social : 200 avenue de Paris, 92320 CHÂTILLON
403 262 082 R.C.S. NANTERRE

COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 APPROUVÉS
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 AVRIL 2024

Certifiés conformes



Le directeur général

Compte de résultat consolidé

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|-------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 6 | 155,746 | 130,564 |
| Autres produits de l'activité | 6 | 693 | 1,519 |
| Produits liés à l'activité | | 156,439 | 132,083 |
| Coût des ventes | 7 | (45,127) | (42,295) |
| Marge brute | | 111,312 | 89,788 |
| Frais de recherche et développement | 7 | (20,009) | (18,341) |
| Frais commerciaux et marketing | 7 | (27,085) | (21,841) |
| Frais généraux et administratifs | 7 | (21,314) | (16,027) |
| Résultat opérationnel courant | | 42,904 | 33,579 |
| Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | 19 | 253 | 954 |
| Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | | 43,157 | 34,533 |
| Autres produits opérationnels | 11 | 7,531 | - |
| Autres charges opérationnelles | 11 | (4,489) | - |
| Résultat opérationnel | | 46,200 | 34,533 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 12 | 1,468 | 59 |
| Coût de l'endettement financier brut | 12 | (290) | (235) |
| Autres produits financiers | 12 | 2,737 | 3,555 |
| Autres charges financières | 12 | (1,427) | (585) |
| Résultat financier | | 2,489 | 2,795 |
| Résultat net avant impôts | | 48,689 | 37,328 |
| Impôts sur le résultat | 13 | (6,859) | (5,774) |
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Résultat net part du Groupe | | 41,830 | 31,555 |
| Résultat par action | | | |
| <i>Résultat de base par action (euro) (1)</i> | 14 | 0.61 | 0.46 |
| <i>Résultat dilué par action (euro) (1)</i> | 14 | 0.60 | 0.46 |

(1) Le résultat de base par action, ainsi que le résultat dilué par action, ont été retraités sur la période comparative 2022 afin de prendre en compte la division de la valeur nominale des actions du Groupe intervenue sur l'exercice 2023.

Etat du résultat global consolidé

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|-------|----------------|---------------|
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Filiales à l'étranger - écart de conversion | | (1,087) | 547 |
| Entités mises en équivalence - écart de conversion | 19 | (33) | (35) |
| Recyclage en résultat des réserves de conversion résultant de la prise de contrôle d'entreprises associées précédemment mises en équivalence | | 100 | = |
| Éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat | | (1,020) | 512 |
| Réévaluation du passif net des régimes à prestations définies | 9 | (271) | 704 |
| Impôts sur les éléments non recyclables | 13 | 63 | (176) |
| Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat | | (208) | 528 |
| Total autres éléments du résultat global | | (1,228) | 1,040 |
| Résultat global de l'exercice | | 40,602 | 32,594 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | = | = |
| Résultat global part du Groupe | | 40,602 | 32,594 |

Etat de la situation financière consolidée

| en milliers d'euros | Notes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|--------|------------------|------------------|
| Goodwill | 15 | 21,006 | 5,096 |
| Immobilisations incorporelles | 16 | 7,606 | 3,017 |
| Immobilisations corporelles | 17 | 4,589 | 3,989 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 18 | 13,694 | 13,512 |
| Participations mises en équivalence | 19 | - | 1,957 |
| Actifs financiers non courants | 20, 27 | 995 | 561 |
| Autres actifs non courants | 23 | 777 | 1,036 |
| Impôts différés actifs | 13 | 2,390 | 1,685 |
| Total actifs non courants | | 51,057 | 30,853 |
| Créances clients et actifs sur contrats | 21 | 46,592 | 45,384 |
| Autres créances et actifs courants | 23 | 14,772 | 14,031 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24, 27 | 142,696 | 120,518 |
| Total actifs courants | | 204,061 | 179,933 |
| Total ACTIF | | 255,118 | 210,786 |
| en milliers d'euros | Notes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Capital social | 25 | 6,939 | 344 |
| Primes d'émission | 25 | 19,171 | 9,615 |
| Réserves consolidées et autres réserves | | 96,585 | 85,579 |
| Réserves de conversion | | (771) | 249 |
| Résultat de l'exercice | | 41,830 | 31,555 |
| Capitaux propres | | 163,754 | 127,342 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Total des capitaux propres | | 163,754 | 127,342 |
| Avantages du personnel | 9 | 2,252 | 1,852 |
| Emprunts et dettes financières | 18, 26 | 11,446 | 11,704 |
| Impôts différés passifs | 13 | 1,046 | - |
| Total passifs non courants | | 14,744 | 13,556 |
| Provisions | 29 | 38 | 76 |
| Emprunts et dettes financières | 18, 26 | 3,569 | 3,158 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 30 | 4,294 | 4,193 |
| Autres dettes et passifs courants | 30 | 35,021 | 31,249 |
| Passifs sur contrats | 22 | 33,697 | 31,212 |
| Total passifs courants | | 76,620 | 69,888 |
| Total PASSIF | | 255,118 | 210,786 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| en milliers d'euros | Notes | Part du Groupe | | | | | Capitaux pr part du Gr |
|---|-------|----------------|----------------------|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| | | Capital social | Primes d'émission | Réserves consolidées et autres réserves | Réserves de conversion | Résultat de l'exercice | |
| Situation au 01/01/2022 | | 344 | 9,615 | 71,235 | (262) | 27,123 | |
| Résultat de la période | | - | - | - | - | 31,555 | |
| Autres éléments du résultat global | 9, 13 | - | - | 528 | 512 | - | |
| Total du résultat global | | - | - | 528 | 512 | 31,555 | |
| Affectation du résultat | | - | - | 13,823 | - | (13,823) | |
| Dividendes | | - | - | - | - | (13,300) | |
| Autres variations | | - | - | (7) | - | - | |
| Transactions avec les actionnaires | | - | - | (7) | - | (13,300) | |
| Situation au 31/12/2022 | | 344 | 9,615 | 85,579 | 249 | 31,555 | |
| Résultat de la période | | - | - | - | - | 41,830 | |
| Autres éléments du résultat global | 9, 13 | - | - | (208) | (1,020) | - | |
| Total du résultat global | | - | - | (208) | (1,020) | 41,830 | |
| Affectation du résultat | | - | - | 15,942 | - | (15,942) | |
| Dividendes | | - | - | - | - | (15,613) | |
| Paiement fondé sur des actions | 10 | - | - | 1,866 | - | - | |
| Augmentation de capital par émission de nouvelles actions | 25 | 3 | 9,555 | - | - | - | |
| Augmentation de capital par incorporations de réserves, bénéfices ou primes | 25 | 6,592 | - | (6,592) | - | - | |
| Transactions avec les actionnaires | | 6,595 | 9,555 | (4,726) | - | (15,613) | |
| Situation au 31/12/2023 | | 6,939 | 19,171 | 96,586 | (771) | 41,830 | |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|--------|-----------------|-----------------|
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence, net des dividendes versés | 19 | 540 | (460) |
| Amortissements et dépréciations des actifs corporels, incorporels et des droits d'utilisation | 7 | 7,179 | 6,442 |
| Variation des provisions et avantages du personnel | 9, 29 | 100 | 294 |
| Coût de l'endettement financier brut | 12 | 290 | 235 |
| Impôts sur le résultat | 13 | 6,859 | 5,774 |
| Autres éléments sans impact sur la trésorerie (1) | 4, 10 | (5,550) | (33) |
| Marge brute d'autofinancement | | 51,247 | 43,806 |
| Variation des éléments du besoin en fonds de roulement | 31 | 3,563 | (1,560) |
| Impôts sur le résultat payés | | (7,535) | (8,035) |
| Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles | | 47,274 | 34,212 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | 16, 17 | (4,851) | (4,773) |
| Acquisitions d'immobilisations financières | | - | - |
| Paiements sur autres immobilisations financières | 20, 23 | (1,154) | (189) |
| Remboursements des autres immobilisations financières | 20 | 100 | 33 |
| Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise | 4 | 724 | - |
| Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement | | (5,181) | (4,929) |
| Augmentation du capital et des primes | 25 | - | - |
| Dividendes versés aux actionnaires de Planisware | | (15,719) | (13,244) |
| Émissions d'emprunts au cours de l'exercice | 26 | - | - |
| Remboursements d'emprunts au cours de l'exercice | 26 | (305) | (1,213) |
| Intérêts financiers nets versés | 26 | (0) | (6) |
| Remboursement des dettes locatives au cours de l'exercice | 18 | (3,183) | (1,971) |
| Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives | 18 | (289) | (229) |
| Trésorerie nette liée aux activités de financement | | (19,496) | (16,663) |
| Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue | | (433) | 376 |
| Variation globale de la trésorerie | | 22,164 | 12,996 |
| Trésorerie au 1er janvier | | 120,434 | 107,439 |
| Découverts bancaires au 1er janvier | | 83 | 92 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier | 24 | 120,518 | 107,531 |
| Trésorerie au 31 décembre | | 142,599 | 120,435 |
| Découverts bancaires au 31 décembre | | 98 | 83 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre | 24 | 142,696 | 120,518 |

(1) Sur l'exercice 2023, les autres éléments sans impact sur la trésorerie concernent principalement la charge liée aux paiements fondés sur des actions pour 1 866 milliers d'euros et le gain sur la réévaluation des participations détenues dans les entreprises associées IFTP KK et Planisware MIS à leur juste valeur en date d'acquisition des parts restantes pour 5 728 milliers d'euros et 1 803 milliers d'euros, respectivement. Ces éléments sont présentés en Note 10 et en Note 4, respectivement.

Annexe aux comptes consolidés**Sommaire détaillé**

| | |
|---|----|
| Compte de résultat consolidé | 1 |
| Etat du résultat global consolidé | 2 |
| Etat de la situation financière consolidée | 3 |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés | 4 |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés | 5 |
| Note 1. Informations relatives au Groupe et faits marquants | 8 |
| Note 2. Principes, règles et méthodes comptables | 9 |
| Note 3. Périmètre de consolidation | 14 |
| Note 4. Regroupement d'entreprises | 15 |
| Note 5. Information sectorielle | 18 |
| Notes sur le compte de résultat | 19 |
| Note 6. Chiffre d'affaires | 19 |
| Note 7. Charges opérationnelles par destination | 24 |
| Note 8. Charges de personnel | 27 |
| Note 9. Avantages du personnel | 27 |
| Note 10. Paiement fondé sur des actions | 30 |
| Note 11. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles | 31 |
| Note 12. Résultat financier | 31 |
| Note 13. Impôt sur le résultat | 32 |
| Note 14. Résultat par action | 35 |
| Notes sur l'actif et le passif du bilan | 36 |
| Note 15. Goodwill | 36 |
| Note 16. Immobilisations incorporelles | 39 |
| Note 17. Immobilisations corporelles | 41 |
| Note 18. Droits d'utilisation et dettes locatives | 42 |
| Note 19. Participations mises en équivalence | 46 |
| Note 20. Actifs financiers non courants | 48 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| | |
|--|-----------|
| Note 21. Créances clients et actifs sur contrats | 49 |
| Note 22. Passifs sur contrats | 51 |
| Note 23. Autres créances et actifs courants et autres actifs non courants | 51 |
| Note 24. Trésorerie et équivalents de trésorerie | 52 |
| Note 25. Capitaux propres | 53 |
| Note 26. Dettes financières | 54 |
| Note 27. Classement des instruments financiers et évaluation de leur juste valeur | 55 |
| Note 28. Gestion des risques | 56 |
| Note 29. Provisions et passifs éventuels | 57 |
| Note 30. Dettes fournisseurs et autres dettes et passifs courants | 59 |
| Note 31. Variation des éléments du besoin en fonds de roulement | 59 |
| Autres informations | 60 |
| Note 32. Engagements hors bilan | 60 |
| Note 33. Transactions avec les parties liées | 60 |
| Note 34. Honoraires des commissaires aux comptes | 61 |

Note 1. Informations relatives au Groupe et faits marquants

1.1. Informations relatives au Groupe

La société Planisware (la « Société ») est une société anonyme de droit français inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° 403.262.082.031 et qui est domiciliée 200 avenue de Paris – 92320 – Chatillon.

Les comptes consolidés comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe").

Le Groupe est un éditeur de logiciels et acteur clef du secteur *Project Economy*, offrant des solutions informatiques de gestion de projet et des activités qui y sont liées.

Le Groupe réalise ses activités au travers de sa société "mère" basée en France et de ses sept filiales basées aux Etats Unis, en Allemagne, en Angleterre, à Singapour, au Japon et aux Emirats Arabes Unis.

Les données sont présentées en milliers d'euros. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

1.2. Evènements significatifs des exercices présentés

Transformation en SA

En date du 26 septembre 2023, la société Planisware S.A.S a été transformée en Société Anonyme à conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et après soumission du rapport des commissaires aux comptes.

Augmentations de capital

Sur l'exercice 2023, Planisware S.A. a procédé à deux augmentations de capital.

La première, en date du 31 mai, par l'émission de nouvelles actions en rémunération de l'apport en nature à la Société de titres des sociétés Innovation Framework Technologies Asia et Innovation Framework Technologies Planisware KK pour un montant total de 3 285 euros, soit l'émission de 3 285 nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro. L'augmentation de capital par émission de nouvelles actions a généré une prime d'émission de 9 555 309 euros.

La deuxième, en date du 26 septembre, par incorporation de réserves, d'un montant de 6 592 145 euros par voie d'élévation de la valeur nominale des actions. En conséquence, la valeur nominale des 346 955 actions d'un euro chacune a été portée à vingt euros chacune.

Acquisition de la totalité des parts de Innovation Framework Technologies K.K.

En date du 26 mai 2023, la Société a acquis l'intégralité des parts restantes (53%) de la société Innovation Framework Technologies Planisware KK. Cette transaction a été effectuée dans son intégralité par apport de titres des sociétés Innovation Framework Technologies Asia et Innovation Framework Technologies Planisware KK en l'échange d'actions de la Société. Cette transaction a pour objectif de favoriser la réalisation d'économies de structure et de synergies organisationnelles et fonctionnelles au sein du groupe. La valeur des titres apportés a été évaluée à 9,6 millions d'euros. Le Groupe a ainsi pris le contrôle de IFTP

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

KK le 26 mai 2023, cette dernière étant consolidée dans les états financiers du Groupe à partir de cette date. Ce regroupement d'entreprises est présenté en Note 4.

Acquisition de la totalité des parts du Groupe MIS

En date du 25 septembre 2023, la société a acquis l'intégralité des parts restantes (50%) de la société Planisware MIS Sarl France. Cette transaction a été effectuée en numéraire pour un montant de 2,8 millions d'euros. Par ailleurs, conformément au traité d'acquisition, un complément de prix de 600 milliers d'euros a été comptabilisé au 31 décembre 2023, portant le prix d'acquisition total à 3,4 millions d'euros. Cette transaction a pour objectif une meilleure intégration de la chaîne de valeur du groupe, le Groupe MIS étant son principal sous-traitant de l'activité « Subscription support ». Le Groupe a ainsi pris le contrôle de Planisware MIS Sarl France le 25 septembre 2023, cette dernière – ainsi que sa filiale Planisware MIS DMCC - étant consolidées dans les états financiers du Groupe à partir de cette date. Ce regroupement d'entreprises est présenté en Note 4.

Plan d'attribution d'actions gratuites

En date du 1er juin 2023, le Président a décidé d'attribuer gratuitement 1 286 actions ordinaires au profit de dirigeants et de membres du personnel salarié du Groupe. Ces actions à émettre représentent 0.37% du capital émis. Ces actions seront définitivement acquises le 1^{er} juin 2024 par les bénéficiaires sous réserve de leur présence active dans le Groupe jusqu'à cette date, la période d'acquisition de ces actions ne comportant pas de conditions de performance.

Le 11 octobre 2023, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 121 500 actions ordinaires gratuites au Directeur Général du Groupe. Ces actions seront définitivement acquises, par tranches successives, le 11 octobre 2024, le 11 octobre 2025 et le 11 octobre 2026, à condition que le bénéficiaire conserve la qualité de mandataire social de la Société de façon continue et ininterrompue jusqu'à la fin de chaque tranche. Le nombre définitif d'actions attribuées sera soumis à des conditions de performance hors marché pour chaque tranche.

Les informations relatives à ces plans sont présentées en note 10.

1.3. Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a été identifié avec un impact sur les comptes consolidés du Groupe clos au 31 décembre 2023

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023. Ils ont été arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 20 mars 2024.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Ces états financiers couvrent les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 et sont établis conformément aux normes IFRS.

2.2. Normes et interprétations en vigueur

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2023

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes adoptés par l'Union européenne, dont l'application est obligatoire pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2023, consistent principalement dans les amendements suivants :

- Amendement à l'IAS 1 et à l'IFRS Practice Statement 2 - Présentation des états financiers, concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables,
- Amendement de l'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs concernant la définition des estimations comptables,
- Amendement de l'IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (non applicable au Groupe),
- Amendement de l'IAS 12 Impôts sur le résultat concernant l'impôt différé lié aux actifs et aux passifs résultant d'une transaction unique (décrit plus en détail ci-dessous).

L'impact de l'application de ces amendements sur les états financiers consolidés ou leurs notes est décrit ci-après, le cas échéant.

Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique

Le Groupe a adopté l'amendement à IAS 12 - *Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique* à partir du 1er janvier 2023. Les amendements réduisent le champ d'application de l'exemption de comptabilisation initiale pour exclure les transactions qui donnent lieu à des différences temporelles déductibles et imposables - par exemple les contrats de location. Pour les contrats de location, une entité est tenue de comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé associés à partir du début de la première période comparative présentée, tout effet cumulé étant comptabilisé comme un ajustement des résultats non distribués ou d'autres composantes des capitaux propres à cette date.

Le groupe comptabilisait auparavant l'impôt différé relatif à ses contrats de location sur une base nette. Suite à la prise en compte de l'amendement à IAS 12, le groupe comptabilise un actif d'impôt différé distinct en relation avec ses dettes locatives et un passif d'impôt différé en relation avec ses droits d'utilisation comptabilisés à l'actif. Néanmoins, cet amendement n'a pas d'impact sur l'état de la situation financière consolidée car les soldes doivent être compensés conformément au paragraphe 74 de l'IAS 12. Il n'y a pas eu non plus d'impact sur les réserves consolidées d'ouverture au 1er janvier 2022 du fait de ce changement. Le principal impact pour le Groupe concerne la présentation de ses actifs et passifs d'impôt différé sur une base brute en Note 13.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er janvier 2023 au sein de l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés ou non par l'Union européenne, d'application obligatoire postérieure au 31 décembre 2023 et pouvant être appliqués de manière anticipée. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 31 décembre 2023 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

- Amendements à IAS 1 - Passifs non courants assortis de clauses restrictives et classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants,
- Amendements à IFRS 16 - Passif au titre d'un contrat de location dans le cadre d'une cession-bail,
- Modifications d'IAS 21 – Absence de convertibilité,
- Amendements à IAS 7 et à IFRS 7 - Accords de financement avec les fournisseurs.

2.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Planisware au 31 décembre 2023 comprennent la société Planisware S.A. et ses filiales (l'ensemble désigné par le « Groupe »).

Filiales

Les filiales sont toutes les entités contrôlées directement ou indirectement par la Société. Le Groupe a le contrôle d'une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont consolidés à compter de la date de prise du contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date de perte du contrôle.

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Participations dans les entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote d'une autre entité.

Les résultats, actifs et passifs des entreprises associées sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans le résultat net d'une société associée est comptabilisée sur une ligne distincte « Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » dans le compte de résultat consolidé. Les titres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisés sur la base du coût d'acquisition (incluant les frais d'acquisition), ajusté de la quote-part du résultat global du Groupe de l'entreprise associée et diminué, le cas échéant, des dividendes reçus et des pertes de valeur. Le goodwill constaté lors d'une prise de participation est inclus dans le montant des titres mises en équivalence.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à ses intérêts dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est réduite à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes ultérieures, sauf dans la mesure où il a une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée ou a effectué un paiement pour son compte.

Lorsque les activités d'une entité mise en équivalence sont de nature opérationnelle et dans le prolongement de l'activité du Groupe, la quote-part de résultat relative à cette entité est présentée après le résultat opérationnel courant.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

La liste des sociétés consolidées et mises en équivalence est présentée en Note 3.

2.4. Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la Société.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans leur propre monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale. Toutes ses opérations financières sont ensuite évaluées dans cette devise.

Les états financiers des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture de l'exercice :

- Les actifs et passifs, y compris les Goodwill et les ajustements de juste valeur dans le cadre de la comptabilité d'acquisition, sont convertis en euros au cours de clôture de l'exercice ;
- Les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euros au cours moyen de la période lorsque ce cours moyen est une valeur approchée du cours de change à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives au cours de la période.

Toutes les différences de conversion résultant de la consolidation des filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat sur la ligne *Ecart de conversion* et enregistrées dans la rubrique *Réserves de conversion* des capitaux propres consolidés.

Lors de la cession d'une entité étrangère, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité est repris au compte de résultat. Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, la part correspondante du montant cumulé est réattribuée à la participation ne donnant pas le contrôle. Lorsque le groupe ne cède qu'une partie d'une entreprise associée ou d'une coentreprise tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part correspondante du montant cumulé est reclassée en résultat. Lors d'une acquisition par étapes d'une entité avec prise de contrôle, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité avant la prise de contrôle est recyclé au compte de résultat.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans les devises fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le taux de change applicable à la date de l'opération.

À la clôture, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change de clôture. Les actifs et passifs non monétaires évalués à leur juste valeur en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les éléments non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une devise étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en résultat et présentés au sein des *Frais généraux et administratifs* pour les opérations liées à l'exploitation et en *Autres produits et charges financiers* pour les opérations de nature financière.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le Groupe n'utilise pas de cryptomonnaie.

Taux de change

Les taux de change des principales devises affectant la société sont les suivants :

Equivalent à €1

| | Taux de clôture au 31/12 | | Taux moyen de l'année | |
|-----|--------------------------|----------|-----------------------|----------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| USD | 1.105 | 1.0666 | 1.0816 | 1.0539 |
| GBP | 0.8691 | 0.8869 | 0.8699 | 0.8526 |
| SGD | 1.4591 | 1.4300 | 1.4523 | 1.4520 |
| JPY | 156.3300 | 140.6600 | 157.4200 | 138.0050 |
| AED | 4.0539 | - | 3.9793 | - |

2.5. Recours aux jugements et estimations significatifs

En préparant ces états financiers consolidés, le management a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective.

Jugements

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Détermination de la durée des contrats de location : déterminer si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ses options de prolongation ou de ne pas exercer ses options de résiliation [Note 18]
- Détermination de la durée d'amortissement des coûts d'obtention des contrats et des coûts de développement capitalisés [Notes 16 et 23]

Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et passifs au cours des périodes ultérieures sont données dans les notes suivantes :

- Test de dépréciation des actifs non financiers : principales hypothèses utilisées dans le calcul des montants recouvrables [Note 15]
- Evaluation des pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrats [Note 21]
- Evaluation des obligations liées à des régimes à prestations définies : principales hypothèses actuarielles [Note 9]

2.6. Résultat opérationnel courant

Le Groupe présente un résultat opérationnel courant qui exclut les *Autres produits opérationnels* et *Autres charges opérationnelles*. Conformément à la recommandation ANC n° 2020-01, ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, et de montant particulièrement significatif. Les *Autres produits opérationnels* et *Autres charges opérationnelles* sont présentés en Note 11.

Note 3. Périmètre de consolidation

Toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation élaborent leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque année.

Pour les exercices présentés, les variations de périmètre concernent les acquisitions des sociétés Innovative Framework Technologies Planisware KK et Planisware MIS Sarl France et ses filiales, respectivement le 26 mai 2023 et le 25 septembre 2023. Ces entités sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle par le Groupe. Avant prise de contrôle par le Groupe, ces entités étaient précédemment des entreprises associées et étaient mises en équivalence.

Certaines filiales commerciales non significatives, tant individuellement qu'en cumul, ne sont pas consolidées. Elles sont indiquées NC (non consolidées) dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les pays d'implantation des filiales, la fraction de capital détenue directement ou indirectement par Planisware S.A., le pourcentage de contrôle ainsi que leur méthode de consolidation pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| Sociétés | Pays | 2023 | | 2022 | | Méthode de consolidation |
|--|---------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|--|
| | | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêts | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêts | |
| Planisware SAS 200 avenue de Paris 92330, Châtillon | France | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware LLC, Inc. 343 Sansome Street, Suite 500 San Francisco, California 94104 | Etats-Unis | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware Deutschland GmbH Leonrodstr. 52-54 80636 Munich | Allemagne | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware Pte Ltd MediaCityUK, White Tower, 4th Floor, Suite 4 Manchester, M50 2NT | Royaume-Uni | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware Singapore Pte Ltd 16 Raffles Quay - #23-03 Hong Leong Building Singapore 048581 | Singapour | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Innovation Framework Technologies Pty Ltd 1-5-15 Hirakawa-Cho, Chiyoda-Ku, Tokyo, 102-0093 | Japon | 100% | 100% | 47% | 47% | Consolidation à partir du 26 mai 2023. Mise en équivalence au 31 décembre 2022. |
| Innovation Framework Technologies SAS 17 rue des persiers 78390 Croissy-sur-Seine | France | 100% | 100% | 0% | 0% | NC |
| Planisware MIS sàrl 5 rue du Helder 75009 Paris | France | 100% | 100% | 50% | 50% | Consolidation à partir du 25 septembre 2023. Mise en équivalence au 31 décembre 2022. |
| El W Innovation Rue El Kaleb N53Bis Les Jardins du lac 1053 La Marsa | Tunisie | 100% | 100% | 100% | 100% | NC |
| Planisware MIS sàrl SIA MirMar Business City, Centre Urbain Nord 1003 Tunis | Tunisie | 100% | 90% | 50% | 45% | NC |
| Planisware MIS sàrl 3405-27 34th Floor - Swiss Tower JLT- PH2-Y3A - Jumeirah Lakes Towers Dubai | Emirats Arabes Unis | 100% | 100% | 50% | 50% | Consolidation à partir du 25 septembre 2023. NC au 31 décembre 2022. |

Note 4. Regroupement d'entreprises

Acquisition d'Innovation Framework Technologies Planisware KK

Le 26 mai 2023, le Groupe a acquis les 53 % restants des actions et des droits de vote d'Innovation Framework Technologies Planisware KK ("IFTP KK"). En conséquence, la participation du Groupe dans IFTP KK est passée de 47% à 100%, le Groupe obtenant ainsi le contrôle d'IFTP KK. La filiale est l'un des revendeurs stratégiques du Groupe en Asie-Pacifique. La prise de contrôle d'IFTP KK permettra au groupe de se développer en Asie-Pacifique.

Durant la période de sept mois suivant l'acquisition d'IFTP KK, la société a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour 3 584 milliers d'euros et au résultat net du groupe pour 1 303 milliers d'euros. Si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2023, la direction estime que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe aurait été de 157 725 milliers d'euros pour l'exercice 2023 et que le résultat net aurait été de 41 711 milliers d'euros.

Contrepartie transférée

Le tableau suivant résume, à la date d'acquisition, la juste valeur de la contrepartie transférée :

| en milliers d'euros | Note | |
|--|------|-------|
| Instruments de capitaux propres (3,285 actions ordinaires) | 25 | 9,559 |

La contrepartie transférée provient du « Traité d'apport » en date du 26 mai 2023 et s'élève à 2 909,77 euros par action.

Actifs identifiables acquis et passifs repris

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

| en milliers d'euros | Note | |
|--|-------------|--------------|
| Immobilisations incorporelles | 16 | 4,328 |
| Immobilisations corporelles | 17 | 141 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats | 18 | 429 |
| Autres actifs non courants | 23 | 313 |
| Impôts différés actifs | 13 | 33 |
| Créances clients et actifs sur contrats | 21 | 690 |
| Autres créances et actifs courants | 23 | 292 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24 | 1,328 |
| Impôts différés passifs | 13 | (1,160) |
| Dettes locatives | 18 | (556) |
| Dettes fournisseurs | 30 | (842) |
| Autres dettes et passifs courants | 30 | (144) |
| Passifs sur contrats | 22 | (713) |
| Actif net identifiable | | 4,139 |

Goodwill

Le goodwill provisoire provenant de la transaction se calcule comme suit :

| en milliers d'euros | |
|--|---------------|
| Contrepartie transférée | 9,559 |
| Juste valeur des intérêts existants dans IFTP K.K. | 6,704 |
| Juste valeur de l'actif net identifiable | (4,139) |
| Goodwill | 12,124 |

La réévaluation à la juste valeur de la participation existante de 47 % du Groupe dans IFTP KK a donné lieu à un gain de 5 728 milliers d'euros (6 704 milliers d'euros moins la valeur comptable de 876 milliers d'euros de l'entreprise mise en équivalence à la date d'acquisition moins 100 milliers d'euros de réserve de conversion reclassée dans le compte de résultat). La juste valeur de la participation existante de 47 % du Groupe dans IFTP K.K. tient compte d'une décote de minoritaires. Le gain de 5 728 milliers d'euros a été inclus dans les *Autres produits opérationnels* dans le compte de résultat consolidé et est présenté en Note 11.

Parmi les actifs identifiables acquis et les passifs repris figurent des relations commerciales comptabilisées en actif incorporel et évaluées à 4 328 milliers d'euros. Le goodwill est principalement attribuable aux compétences et au talent technique de la main-d'œuvre d'IFTP KK, ainsi qu'aux synergies attendues de l'intégration de la société dans les activités existantes du groupe. Le goodwill a été initialement comptabilisé en yens japonais - monnaie fonctionnelle d'IFTP KK - au taux de change de la date d'acquisition de 149,1 yens japonais pour 1 euro et sera donc soumis à l'effet des variations des taux de change dans le futur.

Acquisition du groupe MIS

Le 25 septembre 2023, le Groupe a acquis les 50% restants des actions et des droits de vote de Planisware MIS. En conséquence, la participation du Groupe dans Planisware MIS est passée de 50% à 100%, le Groupe obtenant ainsi le contrôle. Planisware MIS est l'un des principaux sous-traitants du groupe. La prise de contrôle du groupe MIS permettra au groupe d'optimiser sa chaîne de valeur.

Durant la période de trois mois suivant l'acquisition du groupe MIS, la contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe de ce dernier est de 1 160 milliers d'euros et au résultat net pour 253 milliers d'euros. Si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2023, la direction estime que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe aurait été de 157 275 milliers d'euros pour l'exercice 2023 et que le résultat net aurait été de 42 402 milliers d'euros.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Contrepartie transférée

Le tableau suivant résume, à la date d'acquisition, la juste valeur de la contrepartie transférée :

| en milliers d'euros | Note |
|---|--------------|
| Paiement en numéraire | 2,800 |
| Complément de prix | 600 |
| Juste valeur de la contrepartie transférée | 3,400 |

Conformément au traité d'acquisition, un complément de prix de 600 milliers d'euros a été pris en compte dans le calcul de la juste valeur de la contrepartie transférée, portant le prix d'acquisition à 3 400 milliers d'euros.

Actifs identifiables acquis et passifs repris

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

| en milliers d'euros | Note |
|--|--------------|
| Immobilisations corporelles | 17 39 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats | 18 57 |
| Autres actifs non courants | 23 30 |
| Créances clients et actifs sur contrats | 21 1,331 |
| Autres créances et actifs courants | 23 304 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24 2,197 |
| Dettes locatives | 18 (47) |
| Dettes fournisseurs | 30 (393) |
| Autres dettes et passifs courants | 30 (659) |
| Passifs sur contrats | 22 (1,490) |
| Actif net identifiable | 1,368 |

Goodwill

Le goodwill provisoire provenant de la transaction se calcule comme suit :

| en milliers d'euros | |
|---|--------------|
| Contrepartie transférée | 3,400 |
| Juste valeur des intérêts existants dans Planisware MIS | 2,312 |
| Juste valeur de l'actif net identifiable | (1,368) |
| Goodwill | 4,344 |

La réévaluation à la juste valeur de la participation existante de 50 % du Groupe dans Planisware MIS a donné lieu à un gain de 1 803 milliers d'euros (2 312 milliers d'euros moins la valeur comptable de 509 milliers d'euros de l'entreprise mise en équivalence à la date d'acquisition). La juste valeur de la participation existante de 50 % du Groupe dans Planisware MIS tient compte d'une décote minoritaire. Le gain de 1 803 milliers d'euros a été inclus dans les *Autres produits opérationnels* dans le compte de résultat consolidé et est présenté en Note 11.

Le goodwill provisoire est principalement attribuable aux compétences et au talent technique de la main-d'œuvre du Groupe MIS ainsi qu'aux synergies attendues de l'intégration de la société dans les activités existantes du groupe.

Note 5. Information sectorielle**Principes comptables**

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont des composantes d'un groupe faisant l'objet d'un suivi individuel et le résultat opérationnel de chaque secteur est régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel (« PDO ») en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'en évaluer la performance.

La totalité du chiffre d'affaires du groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 provient de la conception, du développement et de la commercialisation de produits logiciels avec les services de mise en œuvre et de conseil associés.

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le Conseil d'Administration, décideur opérationnel du Groupe depuis la transformation de la Société en Société Anonyme. Avant cette transformation, le décideur opérationnel du Groupe était le président de la Société, OLHADA (ex-Planisware Management), représenté par M. Pierre DEMONSANT.

En l'occurrence, le Groupe est géré sur une base reflétant son activité globale, considérée comme un seul secteur opérationnel.

Les principaux indicateurs de performance utilisés pour évaluer la performance sont présentés ci-dessous :

- Le chiffre d'affaires par typologie de services ;
- Le chiffre d'affaires récurrent versus non-récurrent ;
- Le chiffre d'affaires par région de facturation ;
- L'EBITDA Ajusté et la marge d'EBITDA Ajusté.

Les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires sont présentés en note 6. Par ailleurs, aucun client du Groupe ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

EBITDA Ajusté et marge d'EBITDA Ajusté

L'EBITDA Ajusté est calculé à partir du *Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence* plus l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, corporelles et des droits d'utilisation, plus les éléments non récurrents ou les éléments non opérationnels définis comme suit : (i) les charges liées aux paiements fondés sur des actions en vertu de la norme IFRS 2 (ii) toute dépense, charge ou autre coût directement ou indirectement lié à une introduction en bourse, un investissement, une acquisition, une coentreprise ou des partenariats (iii) certains frais de conseil engagés pour des projets ponctuels, tels que des mesures de réorganisation ; et (iv) certaines indemnités de licenciement, qui comprennent les dépenses liées aux mesures de réorganisation et de restructuration, principalement constituées d'indemnités de licenciement et d'autres coûts liés au personnel. Pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022, ces ajustements pour les éléments non récurrents ou les éléments non opérationnels sont liés au plan d'attribution d'actions gratuites et aux coûts externes encourus par le Groupe dans le cadre de sa préparation au projet d'introduction en bourse.

La marge d'EBITDA Ajusté est le rapport entre l'EBITDA Ajusté et les produits liés à l'activité.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

L'EBITDA Ajusté n'est pas une mesure de performance définie dans les normes comptables IFRS. La définition de l'EBITDA Ajusté du groupe peut ne pas être comparable à des mesures de performance et à des informations similaires fournies par d'autres entités.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le *Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence* et l'EBITDA Ajusté ainsi que le calcul de la marge d'EBITDA Ajusté pour les périodes présentées :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | 43,157 | 34,533 |
| Dépréciation et amortissement des actifs corporels, incorporels et des droits d'utilisation | 7,182 | 6,442 |
| Ajustement des coûts en lien direct avec l'IPO | - | 428 |
| Paiement fondé sur des actions | 1,866 | - |
| EBITDA Ajusté | 52,205 | 41,403 |
| Produits liés à l'activité | 156,439 | 132,083 |
| Marge d'EBITDA ajusté (%) | 33.4% | 31.3% |

Ventilation par pays (1) des actifs non courants (2)

Au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | France | Etats-Unis | Allemagne | Royaume-Uni | Japon | Autres | Total |
|--|--------|------------|-----------|-------------|--------|--------|--------|
| Goodwill | 9,440 | - | - | - | 11,566 | - | 21,006 |
| Immobilisations incorporelles | 3,611 | - | 0 | - | 3,995 | - | 7,606 |
| Immobilisations corporelles | 3,782 | 212 | 395 | 62 | 129 | 9 | 4,589 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 10,812 | 1,866 | 456 | 228 | 307 | 25 | 13,694 |
| Autres actifs non courants | - | 777 | - | - | - | - | 777 |

Au 31 décembre 2022

| en milliers d'euros | France | Etats-Unis | Allemagne | Royaume-Uni | Japon | Autres | Total |
|--|--------|------------|-----------|-------------|-------|--------|--------|
| Goodwill | 5,096 | - | - | - | - | - | 5,096 |
| Immobilisations incorporelles | 3,017 | - | 0 | - | - | - | 3,017 |
| Immobilisations corporelles | 3,165 | 277 | 440 | 106 | - | - | 3,989 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 10,831 | 1,726 | 639 | 316 | - | - | 13,512 |
| Autres actifs non courants | - | 1,036 | - | - | - | - | 1,036 |

- (1) Les pays ne sont pas représentatifs des secteurs opérationnels et correspondent aux zones géographiques d'implantation des entités juridiques du Groupe.
- (2) Les actifs non courants présentés dans cette note sont des actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé, conformément à la norme *IFRS 8 Secteurs opérationnels*.

Notes sur le compte de résultat

Note 6. Chiffre d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires doit être reconnu de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services promis au client pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

a. Principes généraux

i. Identification du contrat conclu avec le client

La comptabilisation des produits d'un contrat ou d'un groupe de contrats doit répondre à cinq critères : le contrat doit avoir une substance commerciale (génération de flux de trésorerie futurs pour le groupe), les parties doivent avoir approuvé le contrat et se sont engagées à respecter leurs obligations respectives, les droits et obligations de chaque partie sont identifiés, les conditions de paiement sont identifiables et il est probable que l'entité percevra la contrepartie à laquelle elle aura droit en échange des biens ou services qui seront transférés au client (c'est-à-dire, le client a la capacité et l'intention de payer ce montant en échange des biens et services fournis).

ii. Identification des obligations de prestations incluses dans le contrat

Une obligation de performance est une promesse, dans un contrat avec un client, de transférer des produits ou des services, distincte des autres promesses du contrat. Un contrat ou un regroupement de contrats peut comprendre une ou plusieurs obligations de prestations : prestation unique ou contrat à éléments multiples. Une obligation de prestation doit être distinguée des autres à deux conditions.

Le bien ou le service sous-jacent doit tout d'abord être distinct dans l'absolu : il peut être vendu seul ou le client peut en tirer bénéfice au moyen de ressources facilement disponibles sur le marché.

Le bien ou le service doit aussi être distinct dans le cadre du contrat ce qui nécessite d'analyser la relation de transformation entre les différents biens et services du contrat. Cette relation n'existe pas si le bien ou service considéré n'est pas utilisé pour produire les autres biens ou services objet du contrat, s'il ne vient pas considérablement modifier ou adapter un autre bien ou service promis au contrat, s'il n'est pas étroitement lié ou fortement dépendant des autres biens ou services promis au contrat.

iii. Détermination du prix de transaction du contrat

Une fois l'existence du contrat validée et les différentes obligations de prestations identifiées, le prix de transaction du contrat doit être déterminé, puis sa répartition entre les différentes obligations de prestations réalisée.

Le prix de transaction du contrat peut inclure des contreparties variables qui prennent généralement la forme de remises, de rabais, de pénalités ou à l'inverse de bonus et peuvent être conditionnées à la réalisation d'événements du projet. Il peut aussi inclure une composante financière significative ou une contrepartie payable au client.

La contrepartie variable n'est prise en compte à l'origine du contrat qu'à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il n'existera pas d'ajustement significatif à la baisse du revenu sur les périodes suivantes et si elle n'est pas conditionnée par des événements extérieurs hors du contrôle de la société. Cette contrepartie variable est répartie sur les obligations de prestations au prorata de leur prix de vente spécifique respectif si elle ne peut pas être allouée différemment.

iv. Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées

Le prix de transaction du contrat est alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques de chaque bien ou service sous-jacent. Le prix de vente spécifique est le prix de l'obligation de prestation comme si elle était vendue séparément. Il s'appuie généralement sur des prix catalogue, sur des prix de transactions passées similaires, voire des prix de marché observables, le cas échéant.

Le montant alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat est reconnu en chiffre d'affaires lors du transfert du contrôle au client dès biens ou services sous-jacent promis au contrat.

v. *Reconnaissance du revenu*

Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service au client est réalisé en continu (impliquant la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) seulement si l'une des trois conditions suivantes est satisfaite :

- Le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ;
- La prestation crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de son développement ;
- Si aucune des deux premières conditions ne peut s'appliquer, le chiffre d'affaires ne peut être reconnu à l'avancement que si l'actif créé n'a pas d'autre utilisation alternative pour le Groupe et le Groupe dispose d'un droit exécutoire à paiement au titre des travaux réalisés à date.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan en *Actifs sur contrats* au sein du poste *Créances clients et actifs sur contrats*. Celles facturées mais non encore totalement exécutées figurent au bilan au poste *Passifs sur contrats*. Les actifs et passifs liés aux contrats avec les clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel. Ces postes sont présentés en notes 21 et 22.

vi. *Coûts d'obtention des contrats*

Les coûts d'obtention des contrats sont capitalisés si deux conditions sont remplies : les coûts n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Les commissions de vente peuvent donc être capitalisées si elles sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et si elles ne sont pas accordées sur une base discrétionnaire. Les coûts d'obtention d'un contrat sont capitalisés et différés au compte de résultat au même rythme que le chiffre d'affaires auquel ils se rattachent. Ces actifs sont présentés en note 23.

b. **Application pratique à la reconnaissance du revenu des prestations réalisées par le Groupe Planisware pour ses clients**

Le chiffre d'affaires du Groupe provient de cinq activités principales : les produits relatifs aux ventes de licences perpétuelles et les contrats de maintenance associés, les produits relatifs aux contrats de type « SaaS », les services de support évolutif incluant les obligations de performance de type « Evolutive » et « Subscription », et les services relatifs au déploiement du logiciel.

D'un point de vue juridique, le Groupe n'a pas pour habitude de regrouper les différents services proposés au client en un contrat unique ; comptablement, lorsque Planisware vend de manière concomitante

différents services dans un laps de temps relativement court, les différents contrats sont analysés comme un contrat unique pour les besoins d'analyse relative à la norme IFRS 15.

Typiquement, les produits et services décrits ci-dessous sont considérés comme des obligations de performance distinctes et la part du prix de transaction qui leur est attribuée est comptabilisée séparément. Le prix de chaque obligation de performance est indépendant du fait que l'obligation soit vendue de manière isolée ou groupée, et négociée concomitamment ou non à d'autres obligations.

De manière générale, les logiciels vendus par le Groupe ne nécessitent pas la création d'un code additionnel ou la modification du code source pour que ces derniers soient adaptés et intégrés au sein de l'environnement du client, et en ce sens le Groupe ne considère pas que les prestations de services liées au déploiement du logiciel intègrent ou modifient de manière significative le logiciel adjacent au sens de la norme IFRS 15 (qu'il soit vendu sous la forme d'une licence perpétuelle ou dans le cadre d'un contrat de type « SaaS »). En outre, en raison de la nature des services d'intégration proposés aux clients et de leur volume relatif par rapport au volume des licences perpétuelles et des contrats SaaS auxquels ils se rapportent, les services d'intégration vont généralement au-delà de la simple activité d'installation et sont donc considérés comme une obligation de performance distincte.

Licences perpétuelles

La vente d'une licence perpétuelle confère au client le droit d'utilisation du logiciel pour une durée indéterminée. Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'une licence perpétuelle est comptabilisé lorsque le logiciel est mis à disposition du client, et qu'il ne reste plus d'obligation significative envers le client en rapport avec cette vente de licence.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance comprend les redevances périodiques associées à la vente de mises à jour de logiciels non spécifiées et l'assistance technique. Les contrats de maintenance sont généralement conclus en même temps que l'achat initial de la licence perpétuelle. La maintenance peut être renouvelée par le client à la fin de chaque terme. Le chiffre d'affaires des prestations de maintenance est comptabilisé à l'avancement, selon un mode linéaire, s'agissant d'obligations à se tenir prêt tout au long du contrat sans pics notables d'activité (« stand-ready obligations »).

Contrats « SaaS » (« Software as a Service »)

Le contrat « SaaS » représente un droit d'accès à la fonctionnalité d'un logiciel dans une infrastructure accessible en mode « Cloud » hébergée par Planisware ou par des tiers engagés par Planisware, où le client n'a pas le droit de résilier le contrat d'hébergement et de prendre possession du logiciel pour l'exécuter sur sa propre infrastructure informatique ou pour engager un fournisseur tiers non lié à Planisware pour héberger et gérer le logiciel. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats « SaaS » est comptabilisé au fur et à mesure que les services sont fournis ; en l'espèce, l'obligation de performance étant d'octroyer un droit d'accès permettant l'utilisation continue d'un logiciel accessible en mode « Cloud » pendant une certaine durée, le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction du temps écoulé et donc au prorata de cette durée tout au long du contrat.

Certains contrats « SaaS » prévoient des clauses de disponibilité du service fourni. Néanmoins, à date, le Groupe n'a pas identifié de contreparties variables dont l'impact sur le chiffre d'affaires du Groupe serait significatif.

Support et prestations de services

Le Groupe distingue trois principaux types de support et prestations de services ; ces trois prestations représentant chacune une obligation de performance distincte :

- Les prestations liées au déploiement du logiciel (i.e., « Implementation support »), de nature non récurrente ;
- Les prestations de type « Evolutive support » de nature récurrente permettant au client une adaptation en continu du logiciel à ses besoins évolutifs, et incluant notamment des services de configuration et de support technique en complément des prestations de maintenance et de support des fonctionnalités standard déjà intégrées au contrat « SaaS » ou de maintenance ;
- Le support sous forme d'abonnement de type « Subscription support » correspondant à un support premium dédié au client en continu.

Les produits liés aux prestations de services – hors contrats de type « Subscription support » - sont principalement dérivés de contrats en régie et sont reconnus en fonction des temps passés ou d'autres unités d'œuvres facturables.

Un nombre limité de prestations de services peuvent être conclues au forfait auquel cas le chiffre d'affaires est généralement comptabilisé sur la base d'un pourcentage d'avancement des travaux.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de type « Subscription support » est généralement comptabilisé en fonction du temps écoulé et donc au prorata de la durée du contrat. Dans le cadre de ces contrats, l'obligation de performance consiste à se tenir prêt à fournir une assistance technique et des mises à jour, mises à niveau, améliorations et configuration non spécifiées, en fonction de leur disponibilité et de la demande du client. Les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages de ces services de support au fur et à mesure de la réalisation des services.

vii. *Distinction agent/principal*

Planisware considère agir comme « principal », étant notamment responsable au regard du client de l'exécution de la prestation et de son acceptation par celui-ci. Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute et les achats externes sont comptabilisés en totalité en charges opérationnelles.

Désagrégation du chiffre d'affaires

Par typologie

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|----------------|----------------|
| Contrats "SAAS" | 64,553 | 48,718 |
| "Subscription" support | 9,368 | 5,707 |
| "Evolutive" support | 41,990 | 35,567 |
| Contrats de maintenance | 18,756 | 18,484 |
| Ventes de licences perpétuelles | 5,709 | 5,551 |
| Prestations de services "Implementation" et autres services non récurrents | 15,370 | 16,537 |
| Chiffre d'affaires | 155,746 | 130,564 |
| Autres produits de l'activité | 693 | 1,519 |
| Produits liés à l'activité | 156,439 | 132,083 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le chiffre d'affaires récurrent du Groupe est une mesure de performance non définie dans les normes comptables IFRS et défini par le Groupe comme étant composé des contrats d'abonnements de type SaaS, Maintenance, et « Subscription support », ainsi que des prestations de services de type « Evolutive support ».

Le montant de chiffre d'affaires récurrent est de 134 667 milliers d'euros pour l'exercice 2023 et 108 476 milliers d'euros pour l'exercice 2022, représentant respectivement 86.5% et 83.1% du chiffre d'affaires sur les deux années présentées.

A l'exception du chiffre d'affaires relatif aux ventes de licences perpétuelles, le chiffre d'affaires est principalement reconnu à l'avancement.

Les autres produits de l'activité sont principalement relatifs aux refacturations de la société mère à Innovation Framework Technologies Planisware KK constituées principalement de royalties avant la prise de contrôle de cette société.

Par géographie

Les montants du chiffre d'affaires par région dans les tableaux suivants sont basés sur l'adresse de facturation des clients.

Les régions figurant dans le tableau ci-dessous sont les suivantes : Europe, Amérique du Nord et « APAC et Reste du monde ».

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---------------------------|----------------|----------------|
| Europe | 76,061 | 66,561 |
| Amérique du Nord | 68,476 | 57,129 |
| APAC et reste du monde | 11,210 | 6,874 |
| Chiffre d'affaires | 155,746 | 130,564 |

Sur l'exercice 2023, 49% du chiffre d'affaires est relatif à la région Europe, dont 18% en France, 44% à la région Amérique du Nord, dont 90% aux Etats-Unis et 7% à la région « APAC et reste du monde ».

Sur l'exercice 2022, 51% du chiffre d'affaires était relatif à la région Europe, dont 20% en France, 44% à la région Amérique du Nord, dont 89% aux Etats-Unis et 5% à la région « APAC et reste du monde ».

Note 7. Charges opérationnelles par destination

Principes comptables

Coût des ventes

Le coût des ventes est principalement composé des heures projets réalisées par les consultants et des charges de personnel relatives aux équipes de production opérationnelle (i.e., infrastructure, SaaS, et support technique) ainsi que des coûts de sous-traitance et d'hébergement (incluant les dotations aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location des espaces en datacenter). Le coût des ventes inclut aussi une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination ; ces frais généraux sont principalement composés

de coûts relatifs aux loyers exemptés dans le cadre d'IFRS 16 et de l'amortissement des immobilisations corporelles et des droits d'utilisation.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent principalement les charges de personnel relatives aux développeurs chargés du développement des logiciels qui ne sont pas capitalisées, les coûts des services externes utilisés en complément des ressources internes, les charges d'amortissement relatives aux frais de développement capitalisés ainsi qu'une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination. Le crédit d'impôt recherche applicable en France est présenté en déduction des dépenses de recherche et de développement.

Frais commerciaux et marketing

Les frais commerciaux et marketing comprennent principalement les charges de personnel relatives aux équipes commerciales et marketing incluant les commissions versées aux commerciaux pour la vente et/ou le renouvellement des contrats, de coûts marketing ainsi qu'une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination. Ils incluent également les dépréciations sur créances clients et actifs sur contrats.

Frais administratifs et généraux

Les frais administratifs et généraux comprennent principalement les charges de personnel des fonctions « comptabilité », « finance », « ressources humaines » ou « juridique » ainsi que les dépenses relatives aux frais comptables et juridiques, frais bancaires, certaines taxes ou autres frais généraux non alloués ainsi qu'une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination et les gains et pertes de change sur les royalties facturées par la Société en devises aux entités du Groupe.

7.1 Détail du coût des ventes

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 28,867 | 25,413 |
| Sous-traitance, achats d'études, et autres services externes | 12,238 | 13,326 |
| Dotations aux amortissements | 3,158 | 2,807 |
| Autres charges d'exploitation | 865 | 748 |
| Total coût des ventes | 45,127 | 42,295 |

La marge brute du Groupe est égale aux produits de l'activité diminués du coût des ventes. La marge brute en pourcentage des produits liés à l'activité est respectivement de 71.2% et 68.0% sur les années 2023 et 2022. L'augmentation de la marge brute est principalement liée à un suivi efficace des ressources, notamment en matière de recrutement et de recours à la sous-traitance.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

7.2 Détail des frais de recherche et développement au compte de résultat

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 17,639 | 16,044 |
| Crédit impôt recherche | (807) | (823) |
| Dotations aux amortissements | 2,400 | 2,404 |
| Autres frais de recherche et développement | 777 | 715 |
| Total frais de recherche et développement | 20,009 | 18,341 |

Les frais de recherche et développement représentent respectivement 12.8% et 13.9% des produits liés à l'activité sur les exercices 2023 et 2022. La diminution du taux de frais de recherche et développement par rapport aux produits liés à l'activité sur l'exercice 2023 est en partie liée à une capitalisation plus importante des coûts de développement. Les coûts de développement capitalisés sont présentés en Note 16.

7.3 Détail des frais commerciaux et marketing

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 18,560 | 15,053 |
| Commissions sur ventes | 2,963 | 2,485 |
| Frais marketing | 3,025 | 2,379 |
| Dotations aux amortissements | 1,040 | 747 |
| Autres frais commerciaux | 1,497 | 1,177 |
| Total frais commerciaux et marketing | 27,085 | 21,841 |

Les frais commerciaux et marketing représentent respectivement 17.3% et 16.5% des produits liés à l'activité sur les exercices 2023 et 2022, démontrant les efforts continus du groupe pour développer les relations avec les clients existants et attirer de nouveaux clients. Les commissions sur ventes comprennent les charges relatives aux commissions non activées et les amortissements des commissions sur ventes capitalisées.

7.4 Détail des frais généraux et administratifs

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 13,569 | 9,512 |
| Honoraires et autres services externes | 1,814 | 1,748 |
| Dotations aux amortissements | 584 | 483 |
| Autres frais généraux | 5,347 | 4,285 |
| Total frais généraux et administratifs | 21,314 | 16,027 |

Les frais généraux et administratifs représentent 13.6% des produits liés à l'activité sur 2023, contre 12.1% sur 2022. L'augmentation des frais généraux et administratifs reflète les investissements dans l'infrastructure et les capacités de l'entreprise pour soutenir l'expansion globale et les stratégies de croissance de l'entreprise.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Note 8. Charges de personnel

8.1 Effectifs

Au 31 décembre, l'effectif du Groupe (hors effectif des entreprises non consolidées) est réparti de la façon suivante :

| en nombre de personnes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| France | 304 | 286 |
| Etats Unis | 163 | 159 |
| Autres pays | 124 | 94 |
| Total effectif au 31 décembre | 591 | 539 |

8.2 Frais de personnel

Le compte de résultat présente les frais de personnel par destination. Leur décomposition par nature est la suivante :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Traitements et salaires | 55,903 | 48,308 |
| Commissions sur ventes | 2,963 | 2,485 |
| Charges sociales | 13,507 | 10,632 |
| Coût des services rendus | 1,242 | 1,157 |
| Participation et intéressement | 4,713 | 4,600 |
| Paiement fondé sur des actions | 1,866 | - |
| Autres charges de personnel | 1,402 | 1,324 |
| Total charges de personnel et commissions sur ventes | 81,597 | 68,506 |

Les charges de personnel et les commissions sur ventes ont représenté 52.2% du total des produits liés à l'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ce ratio était de 51.9% pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Note 9. Avantages du personnel

Principes comptables

Principe général

Le groupe contribue à des régimes de retraite, de soins médicaux et d'indemnités de licenciement conformément aux lois et pratiques de chaque pays. Ces prestations peuvent varier en fonction d'une série de facteurs, notamment l'ancienneté, le salaire et les versements aux régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être soit des régimes à prestations définies, soit des régimes à cotisations définies.

Régimes de retraite à prestations définies

Les régimes à prestations définies postérieurs à l’emploi concernent principalement les salariés en France. Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs de couverture.

Les engagements des régimes à prestations définies postérieurs à l’emploi sont déterminés annuellement selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetées (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d’une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l’obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. La valeur actuelle des engagements de retraite est déterminée par l’actualisation des décaissements futurs de trésorerie au taux de rendement des obligations d’entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l’obligation de retraites concernée.

La charge représentative du coût des services rendus au cours de la période est ventilée par destination, en compte de résultat, dans les rubriques *Charges de personnel*, présentées en note 6. Une charge d’intérêts est comptabilisée au compte de résultat en *Autres charges financières* et correspond au coût de la désactualisation des engagements de retraite.

Les hypothèses de calcul actuariel des engagements de retraite à prestations définies comportent des incertitudes qui peuvent affecter la valeur des actifs financiers et des obligations vis-à-vis des employés. Les gains et pertes actuariels résultant des effets des changements d’hypothèses démographiques, d’hypothèses financières et de la différence entre le taux d’actualisation sont portés en autres éléments du résultat global dans la rubrique des *Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat*.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations dues au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu’elles sont dues. Ces charges sont réparties par destination dans les différentes lignes du compte de résultat consolidé.

Dans les autres filiales du Groupe – Etats-Unis et Allemagne principalement – des régimes à cotisations définies ont été mis en place. Les cotisations versées sont reconnues directement en charge sur l’exercice.

9.1 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| Hypothèses | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| Taux d'actualisation | 3.30% | 3.83% |
| Taux d'augmentation des salaires | 2.00% | 2.00% |
| Table de mortalité hommes | TH 17-19 | TH 13-15 |
| Table de mortalité femmes | TF 17-19 | TF 13-15 |
| Taux de turnover | De 0% à 7% | De 0% à 7% |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

9.2 Evolution de l'engagement

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 2 252 milliers d'euros pour les salariés français au 31 décembre 2023. L'impact brut en résultat sur l'exercice 2023 est une charge de 137 milliers d'euros, principalement due au coût des services rendus sur l'exercice de 171 milliers d'euros compensée par un produit relatif au coût des services passés suite à la réforme des retraites en France, réforme traitée comptablement comme un changement de régime conformément à IAS 19.

Evolution de l'engagement

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|----------------|----------------|
| Evolution de l'engagement | | |
| 1er janvier | (1,852) | (2,301) |
| Coût des services rendus au cours de la période | (171) | (229) |
| Coût des services passés | 103 | - |
| Coût financier | (69) | (30) |
| Prestations versées | 8 | 3 |
| (Pertes) et gains actuariels | (271) | 704 |
| 31 décembre | (2,252) | (1,852) |
| Comptabilisés en résultat net | | |
| Coût des services rendus au cours de la période | (171) | (229) |
| Coût des services passés | 103 | - |
| Coût financier | (69) | (30) |
| Total charge sur l'exercice | (137) | (259) |
| Compris dans les autres éléments du résultat global | | |
| Gains / (Pertes) actuariels liés à des ajustements liés à l'expérience | (93) | (108) |
| Gains / (Pertes) actuariels liés à des changements d'hypothèses financières | (178) | 812 |
| Total des gains et (pertes) actuariels sur l'exercice | (271) | 704 |
| Stock de fin de période gains / (pertes) actuariels | 559 | 830 |
| Autres | | |
| Prestations versées | 8 | 3 |
| Total autres | 8 | 3 |
| Total variation de l'engagement | (400) | 448 |

9.3 Sensibilité des engagements à une variation du taux d'actualisation

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Impact sur le montant de l'engagement | | |
| Diminution de 0,25% | 90 | 63 |
| Augmentation de 0,25% | (86) | (60) |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

9.4 Flux de trésorerie prévisionnels

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Estimation des prestations à payer | | |
| <1 an | 10 | 10 |
| De 2 à 5 ans | 284 | 386 |
| De 6 à 10 ans | 748 | 656 |
| > 10 ans | 12,584 | 10,347 |
| Total des prestations théoriques non actualisées | 13,626 | 11,399 |

Note 10. Paiement fondé sur des actions

Plan d'action gratuites

Plan du 1^{er} juin 2023

Le 1er juin 2023 (la "date d'attribution"), le Président a décidé d'attribuer 1 286 actions ordinaires gratuites aux dirigeants et employés du Groupe. Ces actions à émettre représentent 0,37% du capital social émis. Ces actions seront définitivement acquises le 1er juin 2024, à condition que les bénéficiaires restent activement employés par le Groupe jusqu'à cette date.

Les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. Leur juste valeur a été déterminée par un expert indépendant en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Leur juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultat avec une augmentation correspondante des capitaux propres et amortie linéairement sur la période d'acquisition des droits.

| Date d'attribution | 1er Juin 2023 |
|--|---------------|
| Nombre d'actions attribuées (avant division de la valeur nominale de l'action) (1) | 1,286 |
| Nombre de bénéficiaires | 66 |
| Période d'acquisition | 1 an |
| Estimation de la part d'instruments acquis à la fin de la période d'acquisition | 100% |
| Juste valeur des titres à la date d'attribution (€) | 2,487 |
| Dividendes attendus | na. |

- (1) Après division de la valeur nominale de l'action sur l'exercice 2023, le nombre d'actions potentielles acquises au 1^{er} juin 2024, est de 257 200.

Plan du 11 octobre 2023

Le 11 octobre 2023 (la "date d'attribution"), le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 121 500 actions ordinaires gratuites au Directeur Général du Groupe. Ces actions seront définitivement acquises, par tranches successives, le 11 octobre 2024, le 11 octobre 2025 et le 11 octobre 2026, à condition que le bénéficiaire conserve la qualité de mandataire social de la Société de façon continue et ininterrompue jusqu'à la fin de chaque tranche. Le nombre définitif d'actions attribuées sera soumis à des conditions de performance hors marché pour chaque tranche.

Les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Leur juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultat avec une augmentation correspondante des capitaux propres et amortie linéairement sur la période d'acquisition des droits.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| <u>Date d'attribution</u> | <u>11 Octobre 2023</u> |
|--|---|
| Nombre d'actions attribuées maximum (après division de la valeur nominale de l'action) | 121,500 |
| Nombre de bénéficiaires | 1 |
| Période d'acquisition | 1, 2 et 3 ans (acquisition par tranches) |
| Estimation de la part d'instruments acquis à la fin de la période d'acquisition | 73% |
| Juste valeur des titres à la date d'attribution (€) | 12,44 |
| Dividendes attendus | na. |

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une charge de 1 866 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des accords de paiement fondé sur des actions, dont 424 milliers d'euros, 231 milliers d'euros, 521 milliers d'euros et 691 milliers d'euros ont été alloués aux postes suivants *Coût des ventes*, *Frais de recherche et développement*, *Frais commerciaux et marketing*, et *Frais généraux et administratifs* respectivement.

Note 11. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

| <u>en milliers d'euros</u> | <u>Exercice 2023</u> | <u>Exercice 2022</u> |
|---|----------------------|----------------------|
| Gains résultant de la réévaluation à la juste valeur des titres détenus dans les entreprises associées (MEE) - IFTP KK | 5,728 | - |
| Gains résultant de la réévaluation à la juste valeur des titres détenus dans les entreprises associées (MEE) - Planisware MIS | 1,803 | - |
| Autres produits opérationnels | 7,531 | - |
| Coûts en relation avec le projet d'IPO | (4,489) | - |
| Autres charges opérationnelles | (4,489) | - |
| Total autres produits et autres charges opérationnelles | 3,043 | - |

Les opérations en lien avec les gains résultant de la réévaluation à la juste valeur des titres détenus dans les entreprises associées sont présentées en Note 4.

Les coûts en relation avec le projet d'introduction en bourse sont principalement constitués des honoraires d'avocats et coûts des conseils externes qui ont assisté la Société dans son projet d'introduction en bourse.

Note 12. Résultat financier

| <u>en milliers d'euros</u> | <u>Exercice 2023</u> | <u>Exercice 2022</u> |
|--|----------------------|----------------------|
| Charges d'intérêts sur emprunts | (0) | (6) |
| Charges d'intérêts sur passifs locatifs | (289) | (229) |
| Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 1,468 | 59 |
| Coût de l'endettement financier net | 1,179 | (176) |
| Gains de change sur élément financier | 978 | 3,304 |
| Autres produits financiers | 1,760 | 252 |
| Autres produits financiers | 2,737 | 3,555 |
| Pertes de change sur élément financier | (1,276) | (338) |
| Autres charges financières | (151) | (247) |
| Autres charges financières | (1,427) | (585) |
| Total résultat financier | 2,489 | 2,795 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

L'augmentation des produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie reflète les placements court-terme faits par le Groupe de sa trésorerie disponible dans des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement.

Les gains et pertes de change résultent majoritairement de la réévaluation aux taux de clôture des postes de trésorerie et équivalents de trésorerie en devises étrangères chez la Société.

Les autres produits financiers sont principalement composés de plus-value de cession ou de plus-value latente sur valeurs mobilières de placement.

Note 13. Impôt sur le résultat

Principes comptables

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global – auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la clôture. Un actif d'impôt différé est comptabilisé s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables, appréciés sur la base des prévisions fiscales, sur lesquels cet actif pourra être imputé dans un horizon raisonnable. Sinon, les actifs d'impôts différés sont réduits en conséquence. L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en résultat selon le principe du report variable, sauf si l'effet concerne un élément comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

Traitements fiscaux incertains

Un « traitement fiscal incertain » est un traitement fiscal pour lequel il existe une incertitude quant à l'acceptation par l'administration fiscale concernée du traitement fiscal en vertu de la législation fiscale.

Si le Groupe conclut qu'il est probable que l'administration fiscale accepte une position fiscale incertaine, l'ensemble des éléments relatifs aux impôts (résultat fiscal, assiettes fiscales, taux d'imposition, déficits reportables, crédits d'impôt, taxes) seront déterminés conformément à cette

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

position. Si le Groupe conclut que l'acceptation par l'administration fiscale n'est pas probable, cette incertitude sera intégrée dans le calcul des éléments relatifs aux impôts, et donnera lieu à comptabilisation d'un passif d'impôts.

Sur les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas connaissance d'un traitement fiscal incertain qui aurait un impact significatif sur les comptes.

Le Groupe ne compte pas de groupe d'intégration fiscale.

13.1 Détail de la charge d'impôt

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|----------------|----------------|
| Impôts courants | (7,569) | (6,289) |
| - sur le résultat | (7,262) | (5,796) |
| - sur la valeur ajoutée (CVAE) | (307) | (493) |
| Impôts différés | 710 | 515 |
| (Charge) / Produit d'impôt constaté en compte de résultat | (6,859) | (5,774) |

13.2 Impôts constatés en autres éléments du résultat global

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Impôts différés sur réévaluation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies (écarts actuariels) | 63 | (176) |
| (Charge) / Produit d'impôt constaté en autres éléments du résultat global | 63 | (176) |

13.3 Variation bilantielle des impôts différés

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Impôts différés actifs - Ouverture | 1,685 | 1,354 |
| Impôts différés passifs - Ouverture | - | (31) |
| Au 1er janvier | 1,685 | 1,323 |
| Comptabilisés en compte de résultat | 710 | 515 |
| Comptabilisés en autres éléments du résultat global | 63 | (176) |
| Entrée de périmètre | (1,127) | - |
| Ecarts de conversion | 13 | 23 |
| Variation sur l'exercice | (341) | 362 |
| Impôts différés actifs - Clôture | 2,390 | 1,685 |
| Impôts différés passifs - Clôture | (1,046) | - |
| Au 31 décembre | 1,344 | 1,685 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

13.4 Nature des impôts différés

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 retraité* |
|--|------------------|-------------------------------|
| Dettes de location | 3,652 | 3,445 |
| Engagements à prestations définies | 582 | 463 |
| Réévaluation de la perte de crédits attendu sur les créances clients | 203 | 268 |
| Provisions non déductibles sur l'exercice | 864 | 930 |
| Dépenses de recherche et développement déductibles | 378 | 173 |
| Crédit d'impôt étranger | 443 | - |
| Autres différences temporaires | 1,001 | 720 |
| Compensation | (4,732) | (4,314) |
| Impôts différés actifs | 2,390 | 1,685 |
| Droits d'utilisation | (3,524) | (3,378) |
| Activation des coûts de développement | (924) | (704) |
| Actifs incorporels acquis lors d'un regroupement d'entreprise | (1,032) | - |
| Juste valeur des équivalents de trésorerie | (258) | - |
| Autres différences temporaires | (40) | (233) |
| Compensation | 4,732 | 4,314 |
| Impôts différés passifs | (1,046) | (0) |

Les provisions non déductibles sur l'exercice concernent principalement la participation des salariés, pour laquelle un impôt différé actif de 803 milliers d'euros et 747 milliers d'euros a été comptabilisé respectivement au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Le Groupe n'a pas reconnu d'impôt différé actif relatif à des pertes fiscales. Le montant des déficits fiscaux reportables non reconnus n'est pas significatif.

* Conformément à l'amendement à l'IAS 12, l'exercice comparatif au 31 décembre 2022 a été retraité.

13.5 Preuve d'impôt

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | | Exercice 2022 | |
|--|---------------|-----------------|---------------|----------------|
| Résultat net | | 41,830 | | 31,555 |
| Impôts sur le résultat | 14.1% | (6,859) | 15.5% | (5,774) |
| <i>Dont impôts exigibles</i> | | (7,569) | | (6,289) |
| <i>Dont impôts différés</i> | | 710 | | 515 |
| Résultat net avant impôts | | 48,689 | | 37,329 |
| Produit / (Charge) d'impôt théorique | 25.8% | (12,574) | 25.8% | (9,640) |
| Taxation des sociétés étrangères à des taux différents | -0.1% | 26 | 0.3% | (115) |
| <i>Effets d'impôts:</i> | | | | |
| - Résultats des sociétés mises en équivalence, nets d'impôt | -0.1% | 65 | -0.7% | 246 |
| - Différences permanentes | -3.3% | 1,597 | 0.2% | (73) |
| - Avantages fiscaux et crédits d'impôts | -8.8% | 4,288 | -11.3% | 4,236 |
| - CVAE | 0.5% | (227) | 1.0% | (366) |
| - Pertes pour lesquelles aucun impôt différé n'a été reconnu | 0.1% | (34) | 0.2% | (62) |
| Produit / (Charge) d'impôt effectif | 14.1% | (6,859) | 15.5% | (5,774) |

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif est construit à partir du taux d'impôt exigible en France au niveau de la société-mère du Groupe. Sur les exercices 2023 et 2022, celui-ci se compose du taux d'impôt sur les sociétés de 25.0% complété de la contribution additionnelle sur l'impôt de 3.3%.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

La CVAE, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, composante de la Contribution Économique Territoriale (CET) en France est qualifiée d'impôt sur le résultat par le Groupe.

Par ailleurs, les avantages fiscaux et crédits d'impôts sont principalement liés au dispositif « IP Box » dont bénéficie Planisware S.A. depuis 2019 ainsi qu'au Crédit Impôt Recherche.

Les différences permanentes sont principalement dues à la non-déductibilité de la charge relative aux actions gratuites pour (482) milliers d'euros et à la réévaluation – non taxable – à la juste valeur des participations existantes de IFTP KK et Planisware MIS pour 1 945 milliers d'euros.

Dispositif IP BOX

L'IP Box est un dispositif qui permet à Planisware de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés de 10% sur ses revenus tirés de la propriété intellectuelle. Au cas d'espèce, les revenus éligibles du Groupe sont les revenus en lien avec la maintenance évolutive générant des nouvelles versions du logiciel Planisware Entreprise. Un résultat « IP BOX » net est ensuite obtenu par soustraction des dépenses de recherche et développement qui ont contribué directement aux actifs éligibles. Via ce dispositif, le Groupe a pu bénéficier d'une réduction d'impôt de 4 052 milliers d'euros en 2023 et 3 891 milliers d'euros en 2022.

Crédit Impôt Recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une mesure fiscale permettant au Groupe de financer ses activités de recherche et développement et d'innovation par le biais d'un crédit d'impôt accordé par l'Etat français. Seules les dépenses relatives à Planisware Entreprise font l'objet de ce crédit sur les exercices présentés. Le montant du CIR sur les exercices 2023 et 2022 est de 807 milliers d'euros et 823 milliers d'euros respectivement.

Dans le référentiel IFRS, le crédit d'impôt recherche est considéré comme une subvention, répondant à la norme IAS 20 *Subventions publiques*, en raison de son caractère remboursable. En l'espèce, le crédit d'impôt recherche est lié à des dépenses d'exploitation. Il est ainsi enregistré en réduction des charges auxquelles il se rapporte et comptabilisé au cours de la période durant laquelle les dépenses sont imputées au compte de résultat dans le poste *Frais de recherche et développement*. Les charges concernées par le crédit d'impôt recherche sont principalement des charges de personnel.

Note 14. Résultat par action

Principes comptables

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion du nombre des actions ordinaires auto-détenues. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les éventuels options, bons de souscription d'actions et actions gratuites.

La société Planisware ne possède pas d'actions ordinaires auto-détenues. La composition du capital social est décrite en note 25.

| | Exercice 2023 | Exercice 2022 retraité* |
|---|---------------|----------------------------|
| Numérateur (en milliers d'euros) | | |
| Résultat net par du Groupe (a) | 41,830 | 31,555 |
| Dénominateur | | |
| Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice (b) | 69,117,250 | 68,734,000 |
| Effet dilutif des instruments existants | 150,033 | |
| Nombre moyen pondéré d'actions théorique sur l'exercice (c) | 69,267,283 | 68,734,000 |
| Résultat de base par action (en euros) (a/b) | 0.61 | 0.46 |
| Résultat dilué par action (en euros) (a/c) | 0.60 | 0.46 |

*Conformément à IAS 33, l'exercice comparatif 2022 est retraité du fait d'une augmentation de capital en 2023 par incorporation de réserve suivi d'une division de la valeur nominale des actions en septembre 2023.

Notes sur l'actif et le passif du bilan

Note 15. Goodwill

Regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des activités et des actifs repris répond à la définition d'une entreprise, dont le contrôle est transféré au Groupe. Pour déterminer si un ensemble d'activités et d'actifs donné constitue une entreprise, le Groupe évalue si celui-ci inclut, au minimum, un intrant et un processus essentiel, et si l'ensemble acquis a la capacité de produire des biens ou des services.

Le Groupe a la possibilité de procéder à un « test de concentration » qui permet d'évaluer de manière simplifiée si un ensemble d'activités et d'actifs acquis ne constitue pas une entreprise. Ce test de concentration facultatif est concluant si l'ensemble des justes valeurs des actifs bruts acquis est concentré en un unique actif identifiable ou dans un groupe d'actifs identifiables similaires.

La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Si des droits à paiement fondé sur des actions (droits de remplacement) doivent être donnés en échange de droits détenus par les salariés de l'entreprise acquise (droits de l'entreprise acquise), alors tout ou partie du montant des droits de remplacement de l'acquéreur est compris dans l'évaluation de la contrepartie transférée du regroupement d'entreprises. Pour évaluer ce montant, le Groupe compare les valeurs basées sur le marché des droits de remplacement et des droits octroyés par l'entreprise acquise et détermine la proportion de services rendus avant la date du regroupement.

Le goodwill résultant des acquisitions de filiales est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

15.1 Evolution du Goodwill

Comme décrit ci-dessus dans la note 4, sur l'exercice 2023, un goodwill a été reconnu à la suite des deux opérations suivantes :

- Prise de contrôle de IFTP KK par le groupe générant un goodwill de 12 124 milliers d'euros ;
- Prise de contrôle du groupe MIS par le Groupe générant un goodwill de 4 344 milliers d'euros.

Le groupe détient désormais l'intégralité du capital social de ces deux filiales.

Exercice 2023

| en milliers d'euros | 31 décembre 2022 | Augmentation | Diminution | Ecarts de conversion | 31 décembre 2023 |
|---------------------|------------------|--------------|------------|----------------------|------------------|
| Valeur brute | 5,096 | 16,469 | - | (558) | 21,006 |
| Valeur nette | 5,096 | 16,469 | - | (558) | 21,006 |

Exercice 2022

| en milliers d'euros | 1er janvier 2022 | Augmentation | Diminution | Ecarts de conversion | 31 décembre 2022 |
|---------------------|------------------|--------------|------------|----------------------|------------------|
| Valeur brute | 5,096 | - | - | - | 5,096 |
| Valeur nette | 5,096 | - | - | - | 5,096 |

15.2 Tests de dépréciation

Principes comptables

A chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe (autres que les actifs d'impôt différé et les coûts d'obtention des contrats) sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill est testé chaque année ainsi que les immobilisations incorporelles en cours en date de clôture de l'exercice.

Pour être testés, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

générées par d'autres actifs ou UGT. Le goodwill issu d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité est évaluée par rapport aux flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Elles sont affectées d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Le Groupe a réalisé des tests de dépréciation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 sur la base des flux de trésorerie générés par ses activités, actualisés au taux moyen pondéré du capital de 9.8% et 9.3% respectivement. Les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe sont calculés sur la base d'un plan prévisionnel sur 5 ans compte tenu des caractéristiques du marché sur lequel est positionné le Groupe, de la dynamique de croissance et de la maturité de ses activités. Les flux de trésorerie issus de ce plan prévisionnel sont cohérents avec le taux de croissance du chiffre d'affaires et du taux d'EBITDA sur les exercices historiques ; le taux de croissance du chiffre d'affaires « à l'infini » est fixé à 2 %.

Compte tenu des pays où Planisware opère, les entrées de trésorerie sont générées sur une base indépendante et, à ce titre, les pays sont la plus petite unité générant des entrées de trésorerie et donc des UGT indépendantes. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, celui-ci a été affecté à un regroupement d'UGT représentant le Groupe dans son ensemble. En effet, les produits du Groupe s'adressent à tous les marchés où le Groupe opère, et les actifs du Groupe s'adressent à tous les clients du Groupe quelle que soit leur localisation. Les clients du Groupe sont souvent des groupes internationaux qui acquièrent les produits Planisware pour l'ensemble de leurs filiales. Les équipes de développement des produits, exclusivement basées en France, participent en permanence à améliorer l'offre proposée globalement, et les produits du Groupe, complémentaires, permettent de proposer une offre complète au marché de la Project Economy. Le groupe ne suit pas la performance autre que le chiffre d'affaires, c'est-à-dire n'effectue pas un monitoring du goodwill, à un niveau plus fin que le groupe dans son ensemble. Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2023 ne sont pas de nature, compte-tenu de leur activité, à modifier cette analyse.

Au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable du regroupement d'UGT excédait sa valeur comptable. Le management estime qu'aucun changement raisonnable possible dans les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'aurait pour conséquence de porter la valeur recouvrable du groupe d'UGT à des montants significativement inférieurs à sa valeur comptable.

Pour valider ces conclusions, le Groupe a réalisé des tests de sensibilité aux principales hypothèses impactant le calcul de la valeur recouvrable du groupe d'UGT ; à savoir : le taux d'actualisation et le taux

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

de croissance à l'infini. Ainsi, sur les deux exercices présentés, une augmentation de 1% du taux d'actualisation combinée à une diminution de 0.5% du taux de croissance à l'infini n'aurait pas conduit à déprécier le goodwill du Groupe.

Note 16. Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Frais de recherche et développement

En application de la norme *IAS 38 Immobilisations incorporelles* :

- Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- Les dépenses de développement relatifs au logiciel Planisware Enterprise sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
 - Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
 - Génération d'avantages économiques futurs probables,
 - Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
 - Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les autres dépenses développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits (e.g., modules, applications) ou à apporter des nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de développement au moment du lancement de ces projets ;
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Après leur comptabilisation initiale, les frais de développement capitalisés sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée à trois ans – durée que le Groupe a jugée raisonnable en raison de l'avancée technologique rapide et des nouvelles versions et mises à jour du logiciel commercialisées régulièrement.

Relations clients

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Les relations clients sont initialement reconnues pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle d'une entité par le Groupe. Elles sont ensuite amorties linéairement et figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

Les relations clients comptabilisées lors de l'acquisition de la filiale IFTP KK sont amorties sur 18 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des licences et logiciels acquis par le Groupe, évalués à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur un an.

16.1 Valeurs brutes des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| en milliers d'euros | Coûts de développement | Licences et logiciels | Relation clients | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|----------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|--------------------------------------|--------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 5,228 | 5,557 | - | 22 | 10,807 |
| Acquisitions | | | | | |
| <i>Générées en interne</i> | 1,416 | - | - | - | 1,416 |
| <i>Achats</i> | - | 361 | - | - | 361 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 6,644 | 5,917 | - | 22 | 12,584 |
| Acquisitions | | | | | |
| <i>Générées en interne</i> | 2,048 | - | - | - | 2,048 |
| <i>Achats</i> | - | 10 | - | - | 10 |
| Entrée de périmètre | - | - | 4,328 | - | 4,328 |
| Ecart de conversion | - | - | (199) | - | (199) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 8,692 | 5,928 | 4,129 | 22 | 18,771 |

16.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| en milliers d'euros | Coûts de développement | Licences et logiciels | Relation clients | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|------------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|--------------------------------------|----------|
| Amortissements au 1 janvier 2022 | (2,319) | (5,473) | - | (7) | (7,799) |
| Dotations aux amortissements | (1,508) | (260) | - | - | (1,768) |
| Perte de valeur | - | - | - | - | - |
| Amortissements au 31 décembre 2022 | (3,827) | (5,733) | - | (7) | (9,567) |
| Dotations aux amortissements | (1,286) | (178) | (137) | - | (1,601) |
| Perte de valeur | - | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | - | - | 3 | - | 3 |
| Amortissements au 31 décembre 2023 | (5,113) | (5,911) | (134) | (7) | (11,165) |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

16.3 Valeurs nettes des immobilisations incorporelles

| en milliers d'euros | Coûts de développement | Licences et logiciels | Relation clients | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|----------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|--------------------------------------|-------|
| Valeur nette au 31 décembre 2022 | 2,817 | 184 | 5 | 15 | 3,017 |
| Valeur nette au 31 décembre 2023 | 3,579 | 17 | 3,995 | 15 | 7,606 |

Note 17. Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

L'amortissement d'un actif débute dès qu'il est prêt à être mis en service. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées en mode linéaire sont les suivantes :

- Installations et agencement : 3 à 9 ans
- Matériel informatique et de bureau (incluant les baies informatiques) : 3 à 4 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 8 ans

Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, l'amortissement annuel est modifié en conséquence.

17.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | Agencements et aménagements | Matériel informatique et mobilier de bureau | Immobilisations corporelles en cours | Total |
|---|-----------------------------|---|--------------------------------------|---------------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 1,147 | 6,458 | 1 | 7,606 |
| Augmentation | 813 | 2,178 | 5 | 2,996 |
| Cessions et sorties d'actifs | - | (100) | - | (100) |
| Transferts | 6 | - | (6) | - |
| Ecart de conversion | (2) | 29 | - | 27 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 1,965 | 8,565 | (0) | 10,530 |
| Augmentation | 533 | 2,264 | 1 | 2,798 |
| Entrée de périmètre | 87 | 214 | - | 301 |
| Cessions et sorties d'actifs | (206) | (101) | - | (307) |
| Transferts | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | (3) | (27) | - | (30) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 2,376 | 10,915 | (0) | 13,291 |

17.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles

Les amortissements des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| en milliers d'euros | Agencements et aménagements | Matériel informatique et mobilier de bureau | Immobilisations corporelles en cours | Total |
|---|-----------------------------|---|--------------------------------------|----------------|
| Amortissements au 1er janvier 2022 | (672) | (4,017) | - | (4,689) |
| Dotations aux amortissements | (136) | (1,796) | - | (1,932) |
| Cessions et sorties d'actifs | - | 98 | - | 98 |
| Perte de valeur | 5 | - | - | 5 |
| Ecart de conversion | 1 | (19) | - | (18) |
| Amortissements au 31 décembre 2022 | (807) | (5,733) | - | (6,540) |
| Dotations aux amortissements | (240) | (2,009) | - | (2,249) |
| Entrée de périmètre | (16) | (104) | - | (120) |
| Cessions et sorties d'actifs | 113 | 77 | - | 191 |
| Perte de valeur | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | 0 | 16 | - | 17 |
| Amortissements au 31 décembre 2023 | (950) | (7,753) | - | (8,702) |

17.3 Valeurs nettes des immobilisations corporelles

| en milliers d'euros | Agencements et aménagements | Matériel informatique et mobilier de bureau | Immobilisations corporelles en cours | Total |
|---|-----------------------------|---|--------------------------------------|--------------|
| Valeur nette au 31 décembre 2022 | 1,158 | 2,832 | (0) | 3,989 |
| Valeur nette au 31 décembre 2023 | 1,426 | 3,163 | (0) | 4,589 |

Note 18. Droits d'utilisation et dettes locatives

Principes comptables

En application d'IFRS 16 *Contrats de location*, tous les contrats de location éligibles du fait des critères de la norme, sont reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des loyers futurs.

Evaluation des droits d'utilisation locatifs

Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de la dette locative ajusté des paiements de loyers effectués à la date d'entrée en vigueur ou avant cette date, augmenté des charges initiales directes éventuellement supportées et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site où il se trouve, moins tout avantage incitatif à la location éventuellement perçu.

Par la suite, il est amorti en application d'IAS16 selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur sur la durée du contrat, correspondant à la durée contractuelle non résiliable de l'utilisation de l'actif après prise en compte des options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer et des options de résiliation anticipée que le groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer. En outre, le droit d'utilisation peut faire l'objet d'une dépréciation en application d'IAS36.

Evaluation des dettes locatives

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers futurs diminuée de tout avantage significatif à recevoir. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal. En pratique, c'est ce dernier taux qui est généralement utilisé. En l'absence de taux d'intérêt implicite des contrats, le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, notamment en ce qui concerne le spread de crédit ajouté au taux sans risque, pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à la société preneuse.

La dette locative est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés, conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée pour prendre en compte, le cas échéant, la réestimation du passif locatif, des modifications du contrat de location ou encore pour prendre en compte la révision des loyers qui sont en substance des paiements fixes.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le périmètre de la norme IFRS 16 sont reconnus dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, ventilés entre le remboursement du principal du passif locatif (inclus dans les *Remboursement des dettes locatives au cours de l'exercice*) et le paiement de l'intérêt (inclus dans les *Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives*)

Exemptions

Le Groupe a pris l'option de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 1 an ou portant sur des actifs de faible valeur (i.e., valeur inférieure à 5 000 dollars). Le Groupe comptabilise les loyers acquittés dans le cadre de ces contrats en charges, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Par ailleurs, pour les baux relatifs à la location d'espaces au sein de datacenters, le Groupe a appliqué l'option consistant à ne pas séparer la composante services « électricité » de la charge de location, la composante ne pouvant pas toujours être déterminée de façon explicite.

Typologie des contrats de location

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le Groupe a identifié deux principales catégories d'actifs faisant l'objet de contrats de locations :

- Les baux de bureaux ;
- Les baux relatifs à la location d'espace d'hébergement de baies informatiques au sein de datacenters.

Durée des contrats de location

Le jugement et des estimations ont été nécessaires pour déterminer la durée des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats. En particulier, pour les baux immobiliers, l'appréciation a été réalisée en fonction de la localisation du bien (France ou étranger) et de son caractère stratégique ou non, ainsi que du caractère récent des baux principaux conclus par le Groupe. En France, les deux principaux baux immobiliers du Groupe sont des baux commerciaux dits « 3 6 9 » ; en général une durée totale de 9 ans a été retenue et tient compte de l'analyse du Groupe en termes de pénalités et incitations économiques, tels que des investissements connexes, ou frais de déménagement, ou encore les pénalités contractuelles prévues aux contrats. En particulier, les agencements non amovibles ne sont pas significatifs et ont une durée de vie similaire à la durée résiduelle des baux.

Les autres principaux contrats ont des durées généralement comme suit, déterminées conformément aux principes évoqués ci-avant :

- Bureaux : entre 1 et 9 ans ;
- Datacenters (durées en fonction des pays et du caractère stratégique de l'emplacement) : entre 3 et 5 ans.

A chaque clôture, le Groupe réévalue la durée du contrat en cas d'événement significatif ou de changement de circonstances qui serait de nature à affecter sa capacité à exercer ou non l'option de renouvellement ou de résiliation.

Les valeurs comptables des droits d'utilisation comptabilisés et les mouvements de la période sont présentés dans les tableaux suivants :

18.1 Valeurs brutes des droits d'utilisation

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|---|---------------|--------------|---------------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 8,177 | 803 | 8,979 |
| Nouveaux contrats | 9,691 | 848 | 10,539 |
| Indexation des loyers | 64 | - | 64 |
| Fin ou résiliation de contrats | (631) | - | (631) |
| Ecarts de conversion | 138 | - | 138 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 17,439 | 1,650 | 19,089 |
| Nouveaux contrats | 1,252 | 1,137 | 2,389 |
| Indexation des loyers | 768 | - | 768 |
| Entrée de périmètre | 624 | - | 624 |
| Fin ou résiliation de contrats | (411) | (282) | (693) |
| Ecarts de conversion | (139) | - | (139) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 19,533 | 2,505 | 22,038 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

18.2 Amortissements des droits d'utilisation

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|---|----------------|--------------|----------------|
| Amortissements au 1er janvier 2022 | (3,133) | (287) | (3,420) |
| Dotations aux amortissements | (2,418) | (324) | (2,742) |
| Fin ou résiliation de contrats | 631 | - | 631 |
| Ecarts de conversion | (46) | - | (46) |
| Amortissements au 31 décembre 2022 | (4,966) | (611) | (5,577) |
| Dotations aux amortissements | (2,766) | (569) | (3,335) |
| Entrée de périmètre | (139) | - | (139) |
| Fin ou résiliation de contrats | 411 | 236 | 648 |
| Ecarts de conversion | 60 | - | 60 |
| Amortissements au 31 décembre 2023 | (7,400) | (944) | (8,344) |

18.3 Valeurs nettes des droits d'utilisation

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|---|---------------|--------------|---------------|
| Valeur nette au 31 décembre 2022 | 12,473 | 1,039 | 13,512 |
| Valeur nette au 31 décembre 2023 | 12,133 | 1,561 | 13,694 |

18.4 Variation des dettes locatives

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|--|---------------|--------------|---------------|
| Dettes locatives au 1er janvier 2022 | 5,229 | 551 | 5,780 |
| Augmentation | 9,691 | 848 | 10,539 |
| Indexation des loyers | 64 | - | 64 |
| Charge d'intérêt | 218 | 11 | 229 |
| Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives | (218) | (11) | (229) |
| Remboursement des dettes locatives | (1,633) | (338) | (1,971) |
| Modification de contrat | (34) | - | (34) |
| Ecarts de conversion | 96 | - | 96 |
| Dettes locatives au 31 décembre 2022 | 13,413 | 1,061 | 14,474 |
| Augmentation | 1,252 | 1,137 | 2,389 |
| Indexation des loyers | 768 | - | 768 |
| Charge d'intérêt | 265 | 24 | 289 |
| Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives | (265) | (24) | (289) |
| Remboursement des dettes locatives | (2,632) | (550) | (3,182) |
| Résiliation de contrat | - | (46) | (46) |
| Entrée de périmètre | 603 | - | 603 |
| Ecarts de conversion | (87) | - | (87) |
| Dettes locatives au 31 décembre 2023 | 13,317 | 1,601 | 14,918 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

18.5 Echéance des dettes locatives

Le tableau suivant détaille les échéances de remboursement actualisées de dettes locatives :

| en milliers d'euros | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total au 31 décembre 2023 |
|--|---------|-----------|---------|---------------------------|
| Echéance de remboursement des dettes locatives | (3,472) | (7,858) | (3,588) | (14,917) |

18.6 Echéances contractuelles résiduelles

Le tableau suivant détaille les échéances contractuelles résiduelles, non actualisées du Groupe :

| en milliers d'euros | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total au 31 décembre 2023 |
|--|---------|-----------|---------|---------------------------|
| Echéances contractuelles résiduelles non actualisées | (4,020) | (8,301) | (3,655) | (15,976) |

18.7 Contrats de location exemptés

Les charges de location comprennent les loyers au titre des contrats de location dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois et des contrats dont la valeur à neuf du bien est inférieure à environ 5 000 dollars américains :

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Contrats de courte durée | 337 | 272 |
| Contrats de faible valeur | 23 | 15 |
| Services, taxes et assurances | 78 | 93 |
| Total charges contrats de location exemptés | 438 | 380 |

Note 19. Participations mises en équivalence

19.1 Détail des participations mises en équivalence

Le poste « *Participations mises en équivalence* » comprenait les intérêts du Groupe dans les deux entreprises associées Planisware MIS et Innovation Framework Technologies Planisware K.K. jusqu'à leur prise de contrôle respectivement en date du 25 septembre 2023 et en date du 26 mai 2023, comme suit :

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Planisware MIS, Sarl | - | 943 |
| Innovation Framework Technologies Planisware KK. | - | 1013 |
| Total participations mises en équivalence | - | 1,957 |
| <i>Variation de l'exercice</i> | <i>(1,957)</i> | <i>432</i> |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

19.2 Analyse des variations de l'exercice

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|----------------|---------------|
| Quote-part de résultat de l'exercice | 253 | 954 |
| - <i>Planisware MIS, Sarl</i> | 358 | 793 |
| - <i>Innovation Framework Technologies Planisware KK.</i> | (105) | 161 |
| Opérations sur capital | - | 7 |
| Différences de conversion | (33) | (35) |
| Distributions de dividendes | (793) | (494) |
| Prise de contrôle du Groupe MIS | (868) | - |
| Prise de contrôle de IFTP KK | (770) | - |
| Variation de l'exercice | (1,957) | 432 |

19.3 Réconciliation des informations financières

Le tableau suivant réconcilie les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation du Groupe dans Planisware MIS et Innovation Framework Technologies KK au 31 décembre 2022, ainsi qu'aux dates de prise de contrôle des deux entités sur l'exercice 2023 :

Planisware MIS

| en milliers d'euros | 25 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|-------------------|------------------|
| Pourcentage de détention des titres de participation | 50% | 50% |
| Chiffre d'affaires (100%) | (4,205) | 5,249 |
| Résultat net (100%) | 717 | 1,586 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (100%) | 2,185 | 1,971 |
| Actifs nets (100%) | 1,018 | 1,887 |
| Actifs nets, part de Groupe | 509 | 943 |
| Valeur comptable des intérêts dans l'entreprise associée | 509 | 943 |
| Quote-part du Groupe dans le résultat net | 358 | 793 |
| Quote-part du Groupe dans le résultat global | 358 | 793 |

Innovation Framework Technologies Planisware KK

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | 26 mai 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|--------------|------------------|
| Pourcentage de détention des titres de participation | 47% | 47% |
| Chiffre d'affaires (100%) | 2,020 | 4,942 |
| Résultat net (100%) | (226) | 343 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (100%) | 1,328 | 1,313 |
| Actifs nets (100%) | 929 | 1,367 |
| Actifs nets, part de Groupe | 533 | 643 |
| Goodwill | 442 | 442 |
| Réserves de conversion | (100) | (72) |
| Valeur comptable des intérêts dans l'entreprise associée | 876 | 1,013 |
| Quote-part du Groupe dans le résultat net | (105) | 161 |
| Effet de la diminution du pourcentage d'intérêt | - | - |
| Différences de conversion | (33) | (35) |
| Quote-part du Groupe dans le résultat global | (138) | 126 |

Note 20. Actifs financiers non courants

Principes comptables

Ce poste comprend essentiellement des titres de participation non consolidées et des dépôts de garanties versés principalement dans le cadre des contrats de location. Les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

| en milliers d'euros | Titres de participation | Dépôts et cautionnements versés | Total |
|---|-------------------------|---------------------------------|------------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 3 | 397 | 400 |
| Augmentation | - | 189 | 189 |
| Diminution | - | (33) | (33) |
| Ecart de conversion | - | 4 | 4 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 3 | 558 | 561 |
| Augmentation | - | 208 | 208 |
| Diminution | - | (100) | (100) |
| Entrée de périmètre | 1 | 342 | 343 |
| Ecart de conversion | - | (17) | (17) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 4 | 992 | 995 |

Les dépôts de garantie sont maintenus à leur valeur nominale, étant donné que l'effet de l'actualisation n'est pas significatif.

Note 21. Créances clients et actifs sur contrats

Principes comptables

Les créances clients sont comptabilisés initialement à leur prix de transaction (au sens d'IFRS 15) ; celles-ci ne comportant pas de composante financement importante compte tenu des délais de règlement courts. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées au coût amorti, diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant et de l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les créances clients et les actifs sur contrats font l'objet d'une dépréciation lorsque le montant probable de leur recouvrement est inférieur à leur valeur comptable. Pour déterminer les pertes de crédit attendues au titre des créances, le Groupe utilise une matrice de provisionnement simplifiée qui s'appuie sur des taux de perte estimés sur la durée de vie attendue des créances en fonction de leur ancienneté, et est ajustée, au cas par cas, d'estimations prospectives. Le montant de la dépréciation augmente à mesure que les soldes impayés à forte antériorité augmentent.

Les actifs sur contrats clients sont décrits en Note 6. La variation de la période résulte, d'une part, de l'apparition de droits à facturer transformant les actifs en créances clients et, d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouveaux actifs sur contrats clients.

21.1 Détail du poste Créances clients et actifs sur contrats

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Créances clients | 46,158 | 45,021 |
| Dépréciation des créances clients | (1,992) | (2,173) |
| Créances clients nettes | 44,166 | 42,848 |
| Actifs sur contrats | 2,426 | 2,536 |
| Total créances clients et actifs sur contrats | 46,592 | 45,384 |

Tous les actifs sur contrats comptabilisés au 31 décembre 2022 ont été reclassés en créances au cours de l'exercice 2023, le droit à une contrepartie devenant inconditionnel.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

21.2 Ancienneté des créances clients

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Non dû | 36,927 | 32,667 |
| 0 à 30 jours | 3,883 | 5,770 |
| 30 à 90 jours | 2,576 | 2,227 |
| 90 à 120 jours | 232 | 312 |
| 120 à 365 jours | 1,184 | 2,001 |
| Plus d'un an | 1,356 | 2,044 |
| Créances clients | 46,158 | 45,021 |

21.3 Détail du montant de dépréciation des créances clients

Exercice 2023

| Créances clients et actifs sur contrats au 31 décembre 2023 (en milliers d'euros) | Non dû | 0 à 30 jours | 30 à 90 jours | 90 à 120 jours | 120 à 365 jours | Plus d'un an | Total |
|--|------------|--------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|--------------|
| Taux de dépréciation pour risque de crédit | 0,9% | 5,0% | 8,6% | 16,7% | 18,2% | 70,0% | 4,1% |
| Valeur brute des créances clients et actifs sur contrats | 39,353 | 3,883 | 2,576 | 232 | 1,184 | 1,356 | 48,585 |
| Dépréciation pour risque de crédit | 371 | 194 | 222 | 39 | 215 | 950 | 1,992 |

Exercice 2022

| Créances clients et actifs sur contrats au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros) | Non dû | 0 à 30 jours | 30 à 90 jours | 90 à 120 jours | 120 à 365 jours | Plus d'un an | Total |
|--|------------|--------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|--------------|
| Taux de dépréciation pour risque de crédit | 1,1% | 4,3% | 8,6% | 13,7% | 15,0% | 49,6% | 4,6% |
| Valeur brute des créances clients et actifs sur contrats | 35,202 | 5,770 | 2,227 | 312 | 2,001 | 2,044 | 47,557 |
| Dépréciation pour risque de crédit | 375 | 251 | 191 | 43 | 299 | 1,014 | 2,173 |

21.4 Variation de la dépréciation des créances clients

Exercice 2023

| en milliers d'euros | 31 décembre 2022 | Réévaluation nette | Passage en pertes | 31 décembre 2023 |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| Dépréciation des créances clients | (2,173) | 25 | 156 | (1,992) |
| Total | (2,173) | 25 | 156 | (1,992) |

Exercice 2022

| en milliers d'euros | 31 décembre 2021 | Réévaluation nette | Passage en pertes | 31 décembre 2022 |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| Dépréciation des créances clients | (2,361) | (24) | 212 | (2,173) |
| Total | (2,361) | (24) | 212 | (2,173) |

Note 22. Passifs sur contrats

Principes comptables

Si les montants reçus ou à recevoir d'un client dépassent le chiffre d'affaires pour un contrat, un passif sur contrat est comptabilisé.

Les passifs relatifs aux contrats reflètent principalement les factures dues ou les paiements reçus avant la comptabilisation du chiffre d'affaires. Les passifs sur contrats sont débouclés au fur et à mesure que les obligations de performance correspondantes sont satisfaites.

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Passifs sur contrats | (33,697) | (31,212) |
| Total passifs sur contrats | (33,697) | (31,212) |

Les passifs sur contrats concernent principalement les contrats d'abonnement facturés d'avance.

La contrepartie de ces montants relatifs aux contrats d'abonnement facturés d'avance et aux autres revenus différés non encore encaissés figure toutes taxes comprises dans le poste « Créances clients et actifs sur contrats » de l'actif de l'état de la situation financière décrit en note 21.

Le délai d'apurement des passifs sur contrats est d'un an maximum pour la majorité des contrats. En l'occurrence, la majorité des passifs sur contrats au 31 décembre 2022 ont été reconnus sur l'exercice 2023.

Note 23. Autres créances et actifs courants et autres actifs non courants

Principes comptables

Autres créances et actifs courants

Les autres actifs courants sont majoritairement des créances d'exploitation valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Commissions sur ventes

Le Groupe dispose de plusieurs types de plans relatifs à la rémunération variable payée au personnel interne de ventes. Certains de ces coûts constituant des coûts marginaux d'obtention et de renouvellement des contrats et conformément à la norme *IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ils sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Les commissions capitalisées sont amorties généralement sur une période de trois ans ; certaines commissions relatives à des contrats significatifs peuvent être amorties sur une durée de quatre ou cinq ans.

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Commissions sur ventes - non courant | 777 | 1,036 |
| Total autres actifs non courants | 777 | 1,036 |
| Créances fiscales et sociales | 5,963 | 5,604 |
| Impôt courant | 1,502 | 1,414 |
| Autres créances | 1,544 | 1,147 |
| Charges constatées d'avance | 3,607 | 4,981 |
| Commissions sur ventes - courant | 1,190 | 850 |
| Autres actifs financiers | 966 | 36 |
| Total autres créances et actifs courants | 14,772 | 14,031 |

Les créances fiscales et sociales comprennent essentiellement la TVA récupérable.

Les autres créances comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche ("CIR") à recevoir pour un montant de 807 milliers d'euros et 823 milliers d'euros au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 respectivement.

Les variations relatives aux commissions sur ventes s'expliquent de la manière suivante :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Commissions capitalisées au 1er janvier | 1,886 | 1,103 |
| Augmentation | 1,205 | 1,440 |
| Amortissements | (1,056) | (716) |
| Ecart de conversion | (69) | 60 |
| Commissions capitalisées au 31 décembre | 1,967 | 1,886 |
| <i>Dont commissions sur ventes - non courant</i> | <i>777</i> | <i>1,036</i> |
| <i>Dont commissions sur ventes - courant</i> | <i>1,190</i> | <i>850</i> |

Note 24. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan consolidé comprend :

- Les disponibilités,

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

- Les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur, détenus pour faire face aux besoins de trésorerie à court terme.

Les découverts bancaires étant assimilés à un financement sont également exclus de la trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat sous les rubriques *Autres produits financiers* et *Autres charges financiers*.

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Disponibilités | 45,262 | 91,198 |
| Dépôts à terme | 47,742 | 10,030 |
| Valeurs mobilières de placement | 49,693 | 19,290 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 142,696 | 120,518 |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires) d'un montant de 142 696 milliers d'euros au 31 décembre 2023 sont détenus à hauteur de 118 426 milliers d'euros par les sociétés en France, 15 627 milliers d'euros par Planisware USA, Inc. aux Etats-Unis et 8 644 milliers d'euros par les autres filiales étrangères.

Les dépôts à terme et les valeurs mobilières de placement correspondent à des comptes à terme, des SICAV et des fonds communs de placement qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur. Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Dépôts à terme* au sein du poste *Trésorerie et équivalents de trésorerie*, ceux de plus de 3 mois à l'origine figurent en *Autres actifs financiers* au sein du poste *Autres créances et actifs courants*, comme présenté en Note 23.

Le Groupe ne détient pas de soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe (« restricted cash ») au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Note 25. Capitaux propres

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société Planisware S.A. est composé de 69 391 000 actions ordinaires d'un nominal de 0.10 euro.

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements intervenus sur le nombre d'actions et le capital social au cours des exercices 2023 et 2022 :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| | 2023 | | 2022 | |
|---|-------------------|---------------------------|------------------|---------------------------|
| | Nombre d'actions | Capital social (en euros) | Nombre d'actions | Capital social (en euros) |
| Capital social au 1er janvier | 343,670 | 343,670 | 343,670 | 343,670 |
| Augmentation de capital par émission de nouvelles actions | 3,285 | 3,285 | - | - |
| Augmentation de capital par incorporations de réserves, bénéfices ou primes | - | 6,592,145 | - | - |
| Division de la valeur nominale des actions de la Société par augmentation du nombre d'actions | 69,044,045 | - | - | - |
| Capital social au 31 décembre | 69,391,000 | 6,939,100 | 343,670 | 343,670 |

Les actions composant le capital social sont entièrement libérées.

Au 31 décembre 2023, 6.22% d'actions sont détenues par les salariés.

L'augmentation de capital par émission de nouvelles actions a généré une prime d'émission de 9 555 309 euros.

L'augmentation de capital par incorporation de réserves a généré un prélèvement de 6 592 145 euros sur les autres réserves.

Note 26. Dettes financières

Principes comptables

Les dettes financières comprennent essentiellement les emprunts et les découverts bancaires.

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte les coûts marginaux directement attribuable à l'émission et toute décote ou prime de remboursement.

La partie de la dette financière due dans les 12 mois à compter de la date de clôture est classée dans les passifs courants.

26.1 Détail des dettes financières

Au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, l'échéance des dettes financières est la suivante :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | Moins d'un an | De un à cinq ans | Supérieur à cinq ans |
|--|------------------|----------------|------------------|----------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | - | - | - | - |
| Dettes locatives | (14,917) | (3,472) | (7,858) | (3,588) |
| Concours bancaires courants | (98) | (98) | - | - |
| Intérêts courus non échus | - | - | - | - |
| Total emprunts et dettes financières | (15,015) | (3,569) | (7,858) | (3,588) |

| en milliers d'euros | 31 décembre 2022 | Moins d'un an | De un à cinq ans | Supérieur à cinq ans |
|--|------------------|----------------|------------------|----------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | (304) | (304) | - | - |
| Dettes locatives | (14,474) | (2,770) | (7,017) | (4,688) |
| Concours bancaires courants | (83) | (83) | - | - |
| Intérêts courus non échus | (0) | (0) | - | - |
| Total emprunts et dettes financières | (14,862) | (3,158) | (7,017) | (4,688) |

Au 31 décembre 2023, le groupe ne possède aucun emprunt auprès des établissements de crédit.

26.2 Variation des emprunts

Sur les exercices 2023 et 2022, les variations relatives au poste *Emprunts auprès des établissements de crédit* s'expliquent de la manière suivante :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit au 1er janvier | (304) | (1,517) |
| Remboursement des emprunts | 304 | 1,213 |
| Charge d'intérêt | (0) | (6) |
| Intérêts financiers net versés | 0 | 6 |
| Emprunts auprès des établissements de crédit au 31 décembre | - | (304) |

Les variations relatives aux dettes locatives sont présentées en note 18.

Note 27. Classement des instruments financiers et évaluation de leur juste valeur

Au 31 décembre 2023 :

| Au 31 décembre 2023 en milliers d'euros | Classement selon IFRS 9 | | | | |
|--|-------------------------|-------------------------------|---|------------------|----------------|
| | Coût amorti | Juste valeur par résultat net | Juste valeur par autres éléments du résultat global | Valeur comptable | Juste valeur |
| Titres non consolidés | - | ■ | - | 4 | 4 |
| Prêts, dépôts et cautionnement | ■ | - | - | 992 | 992 |
| Créances clients et actifs sur contrats | ■ | - | - | 46,592 | 46,592 |
| Autres créances et actifs courants | ■ | - | - | 14,772 | 14,772 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | - | ■ | - | 142,696 | 142,696 |
| Total actifs financiers | | | | 205,056 | 205,056 |
| Emprunts bancaires portant intérêts | ■ | - | - | - | - |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | ■ | - | - | 4,294 | 4,294 |
| Autres dettes et passifs courants | ■ | - | - | 35,021 | 35,021 |
| Total passifs financiers | | | | 39,315 | 39,315 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2022 :

| Au 31 décembre 2022 en milliers d'euros | Classement selon IFRS 9 | | | | |
|--|-------------------------|----------------------------------|---|---------------------|----------------|
| | Coût amorti | Juste valeur par résultat net | Juste valeur par autres éléments du résultat global | Valeur comptable | Juste valeur |
| Titres non consolidés | | ■ | | 3 | 3 |
| Prêts, dépôts et cautionnement | ■ | | | 558 | 558 |
| Créances clients et actifs sur contrats | ■ | | | 45,384 | 45,384 |
| Autres créances et actifs courants | ■ | | | 14,031 | 14,031 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | ■ | | 120,518 | 120,518 |
| Total actifs financiers | | | | 180,494 | 180,494 |
| Emprunts bancaires portant intérêts | ■ | | | 304 | 304 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | ■ | | | 4,193 | 4,193 |
| Autres dettes et passifs courants | ■ | | | 31,249 | 31,249 |
| Total passifs financiers | | | | 35,746 | 35,746 |

La juste valeur des prêts et créances courants, dettes fournisseurs et autres passifs courants est identique à leur valeur comptable, compte tenu de leur nature à court terme. Pour les prêts et cautionnement inclus dans les autres actifs financiers non courants, de même que pour les emprunts bancaires et autres dettes, leur juste valeur est jugée proche de leur valeur comptable, l'effet d'actualisation étant jugé non significatif.

Note 28. Gestion des risques

28.1 Gestion du risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le groupe Planisware opère à l'échelle internationale et est donc exposé au risque de change qui résulte des fluctuations des taux de change dans diverses devises étrangères, principalement le dollar américain et la livre sterling.

L'exposition du groupe au risque de variation des taux de change concerne principalement les activités opérationnelles du groupe (lorsque les produits ou les dépenses sont libellées dans une devise autre que l'euro).

Le Groupe n'utilise pas d'instruments de couverture pour se couvrir du risque de change.

Impact de conversion

Dans le compte de résultat, la consolidation des comptes s'effectuant en euros, les différents agrégats d'une filiale dont les transactions sont libellées dans une devise étrangère se trouvent affectés mécaniquement par les fluctuations de change lors de la conversion.

Dans l'état de la situation financière, l'impact concerne essentiellement les créances de la Société, sur ses filiales et ses clients pour les ventes directes, libellées en devises. Le risque porte sur la variation entre les cours de change à la date de la facturation et ceux à la date de l'encaissement. Cet impact est présenté dans le résultat opérationnel du compte de résultat dans le poste *Frais généraux et administratifs*.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

28.2 Gestion du risque de taux

Le Groupe adopte une politique prudente de gestion de ses excédents de trésorerie pour répondre à ses engagements à court terme, placés en valeurs mobilières de placement ou sur des comptes rémunérés à terme.

28.3 Gestion du risque de liquidité

Compte tenu de la position de trésorerie nette actuelle et des flux de trésorerie que le Groupe prévoit de dégager, le risque que le Groupe puisse faire face à une difficulté de trésorerie à court terme est jugé faible.

Les principaux engagements contractuels du Groupe sont relatifs aux contrats de location. Les engagements résiduels contractuels du Groupe y afférent sont présentés en note 18.

28.4 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients et comptes rattachés. L'exposition du risque étant répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients bien diversifiés, le Groupe a un faible risque de crédit sur ses opérations. De plus amples informations sur la gestion du risque de crédit appliquée aux créances clients sont fournies à la note 21. Les valeurs comptables des créances clients indiquées dans cette note représentent l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

En outre, le groupe peut être exposé à la défaillance d'une des contreparties bancaires qui gèrent sa trésorerie. Le groupe fait appel à des institutions financières de premier plan pour ses placements de trésorerie. Il considère donc qu'il ne supporte pas de risque de contrepartie significatif sur sa trésorerie ou ses instruments financiers.

28.5 Dépendance vis-à-vis des clients

Il n'existe pas de risque significatif de dépendance vis-à-vis de(s) client(s), dans la mesure où, sur les deux exercices 2023 et 2022, aucun client individuel n'a représenté plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé ; les 10 premiers clients ont représenté en cumul moins de 25 % du chiffre d'affaires et les 20 premiers clients, moins de 35 %.

Note 29. Provisions et passifs éventuels

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

29.1 Provisions courantes

Le détail des provisions courantes du Groupe est présenté comme suit :

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Provision pour litiges | - | 40 |
| Provision pour garanties données aux clients | 38 | 36 |
| Provisions courantes | 38 | 76 |

29.2 Variations de l'exercice des provisions courantes

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Provisions courantes au 1er janvier | 76 | 41 |
| Provisions constituées sur la période | 19 | 56 |
| Provisions consommées sur la période | (56) | (21) |
| Provisions reprises sur la période | - | - |
| Provisions courantes au 31 décembre | 38 | 76 |

29.3 Passifs éventuels

À la date d'arrêté des comptes, le Groupe n'a connaissance d'aucun passif éventuel. À la connaissance du Groupe, il n'existe pas de procédure en cours qui pourrait avoir un effet significatif défavorable sur la situation financière du Groupe autre que celles qui font l'objet d'une provision.

29.4 Impact des risques environnementaux sur les états financiers consolidés

Le groupe considère qu'à ce stade, le changement climatique n'a pas d'impact significatif sur ses états financiers, notamment en raison de la nature de ses activités.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Note 30. Dettes fournisseurs et autres dettes et passifs courants

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Dettes fournisseurs | 2,601 | 3,186 |
| Factures non parvenues | 1,693 | 1,007 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 4,294 | 4,193 |
| Dettes fiscales | 6,730 | 6,118 |
| Dettes sociales | 26,020 | 23,124 |
| Impôt courant | 1,262 | 1,093 |
| Autres passifs courants | 1,008 | 914 |
| Autres dettes et passifs courants | 35,021 | 31,249 |

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4 294 milliers d'euros au 31 décembre 2023, contre 4 193 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les dettes fiscales comprennent essentiellement la TVA collectée dans les comptes de la société mère et ses filiales.

Les dettes sociales au 31 décembre 2023 sont principalement constituées de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ainsi que de l'intéressement, des provisions pour les primes des salariés et des dirigeants, des charges sociales afférentes ainsi que des provisions pour congés payés.

Note 31. Variation des éléments du besoin en fonds de roulement

La variation des éléments du besoin en fonds de roulement comprend les éléments suivants :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|----------------|
| (Augmentation) / Diminution des comptes clients et actifs sur contrats | (123) | (9 258) |
| (Augmentation) / Diminution des commissions sur ventes capitalisées | (149) | (724) |
| Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés | (1 014) | (165) |
| (Augmentation) / Diminution des charges constatées d'avance | 1 572 | (1 636) |
| Augmentation / (Diminution) des passifs sur contrats (1) | 1 202 | 10 298 |
| Variation des autres actifs et passifs (2) | 2 074 | (75) |
| Variation des éléments du besoin en fonds de roulement | 3 564 | (1 560) |

(1) L'augmentation des passifs sur contrats est principalement relative au business d'abonnement du Groupe dont la part est en augmentation sur l'exercice. Le montant de ces passifs découle mécaniquement de la période sur laquelle des contrats significatifs sont signés et facturés aux clients en fin d'année.

(2) La variation des autres actifs et passifs est principalement afférente aux dettes sociales.

Autres informations**Note 32. Engagements hors bilan**

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le groupe ne recense aucun engagement lié à des obligations ou droits significatifs autres que ceux figurant au bilan et au compte résultat.

Note 33. Transactions avec les parties liées

33.1 Transactions avec les entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles Planisware exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'ensemble des transactions effectuées avec des parties liées a été conclu aux conditions normales de marché, sur les deux exercices.

Les transactions avec les entreprises associées correspondent aux transactions conclues avec :

- Planisware MIS, avant sa prise de contrôle par le Groupe le 25 septembre 2023 :

| en milliers d'euros | Période du 1er janvier 2023 au 25 septembre 2023 | Exercice 2022 |
|-------------------------------|---|---------------|
| Autres produits de l'activité | 70 | 41 |
| Coût des ventes | (3,626) | (4,335) |

- Innovation Framework Technologies, avant sa prise de contrôle par le Groupe le 26 mai 2023 :

| en milliers d'euros | Période du 1er janvier 2023 au 26 mai 2023 | Exercice 2022 |
|-------------------------------|---|---------------|
| Autres produits de l'activité | 380 | 1,243 |
| Coût des ventes | (38) | - |

Par ailleurs, les impacts dans les comptes du Groupe relatifs aux entités non consolidées sont non significatifs.

33.2 Filiales et participations

Les transactions et soldes entre Planisware S.A et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation, toutes ces filiales étant consolidées par intégration globale.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

33.3 Relations avec OLHADA

L'entité mère du Groupe Planisware est Planisware S.A, qui est détenue par OLHADA (ex-Planisware Management). En tant que président de la Société jusqu'à la transformation de la Société en Société Anonyme (« S.A. ») puis conformément à la nouvelle convention de services signée en date du 26 septembre 2023, OLHADA (ex-Planisware Management) a reçu une rémunération de la part de Planisware S.A. Les montants facturés à ce titre à la Société se sont élevés à 4 736 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et 4 699 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

33.4 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des principaux dirigeants de la Société composés des trois cofondateurs de la Société sur les deux exercices. Sur l'exercice 2023, la rémunération du nouveau directeur général a été ajoutée à celle des trois cofondateurs.

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Avantages à court terme | 629 | 386 |
| Païement fondé sur des actions | 208 | - |
| Rémunération des dirigeants | 837 | 386 |

Ces membres font tous partie du Conseil d'Administration de la Société.

Note 34. Honoraires des commissaires aux comptes

| en milliers d'euros | Total | | KPMG | | Mazars | |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Certification et examen limité des comptes individuels et consolidés | 590 | 520 | 142 | 222 | 448 | 298 |
| > Planisware S.A. | 296 | 394 | 142 | 222 | 154 | 172 |
| > Filiales intégrées globalement | 294 | 126 | - | - | 294 | 126 |
| Services autres que la certification des comptes | 614 | - | 313 | - | 301 | - |
| > Planisware S.A. | 614 | - | 313 | - | 301 | - |
| > Filiales intégrées globalement | - | - | - | - | - | - |

| |
|---|
| RAPPORT DE GESTION DU GROUPE EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 |
|---|

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires, nous vous présentons les comptes consolidés de l'exercice 2023 et vous détaillons les résultats des filiales et participations.

I. SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2023

A. Faits marquants de l'exercice 2023

Transformation en S.A.

En date du 26 septembre 2023, la Société a été transformée en société anonyme à conseil d'administration lors de l'assemblée générale extraordinaire et après soumission du rapport des commissaires aux comptes.

Augmentation du capital social – Division de la valeur nominale

La Société a procédé à deux augmentations de capital :

- La première, en date du 31 mai, par l'émission de nouvelles actions en rémunération de l'apport en nature à la Société de titres des sociétés Innovation Framework Technologies Asia et Innovation Framework Technologies Planisware KK pour un montant total de 3 285 euros, soit l'émission de 3 285 nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro. L'augmentation de capital par émission de nouvelles actions a généré une prime d'émission de 9 555 309 euros.
- La deuxième, en date du 26 septembre, par incorporation de réserves, d'un montant de 6 592 145 euros par voie d'élévation de la valeur nominale des actions. En conséquence, la valeur nominale des 346 955 actions d'un euro chacune a été portée à vingt euros chacune.

La Société a procédé à une division de la valeur nominale des actions en date du 26 septembre 2023. Le capital social a été porté à la somme de 6 939 100 euros par incorporation de réserves et la valeur nominale des actions est désormais fixée à 0,10 euro.

Acquisition de la totalité des parts de Innovation Framework Technologies Asia

En date du 31 mai 2023, la Société a acquis l'intégralité des parts de la société Innovation Framework Technologies Asia. Cette transaction a été effectuée dans son intégralité par apport de titres de la société Innovation Framework Technologies Asia en échange d'actions de la Société. Cette transaction a pour objectif de favoriser la réalisation d'économies de structure et de synergies organisationnelles et fonctionnelles au sein du groupe. La valeur des titres apportés a été évaluée à 7 123 116,96 euros. À partir du 31 mai 2023, la société Innovative Framework Technologies Asia est entrée dans le périmètre de consolidation.

Acquisition de la totalité des parts de Innovation Framework Technologies Planisware KK

En date du 31 mai 2023, la Société a acquis l'intégralité des parts détenues par des personnes physiques (13,5 %) de la société Innovation Framework Technologies Planisware KK dont elle détenait déjà 46,7 %. Cette transaction a été effectuée dans son intégralité par apport de titres de la société Innovation Framework Technologies Planisware KK en échange d'actions de la Société. Cette transaction a pour objectif de favoriser la réalisation d'économies de structure et de synergies organisationnelles et fonctionnelles au sein du groupe. La valeur des titres apportés a été évaluée à 2 435 477,49 euros. À partir du 31 mai 2023, la société Innovative Framework Technologies Planisware KK est entrée dans le périmètre de consolidation. Le solde de ses titres, soit 39,7 % étant détenu par Innovation Framework Technologies Asia.

Acquisition de la totalité des actions de Planisware MIS

En date du 25 septembre 2023, la Société a acquis l'intégralité des actions restantes de la société Planisware MIS. Cette transaction a été effectuée en numéraire pour un montant de 2,8 millions d'euros. Par ailleurs, conformément au traité d'acquisition, un complément de prix de 600 milliers d'euros a été comptabilisé au 31 décembre 2023, portant le prix d'acquisition total à 3,4 millions d'euros. Cette transaction a pour objectif une meilleure intégration de la chaîne de valeur du groupe, le Groupe MIS étant son principal sous-traitant de l'activité « Subscription support ». À partir du 25 septembre 2023, la société Planisware MIS et ses filiales sont entrées dans le périmètre de consolidation.

Plans d'attribution d'actions gratuites

En date du 1^{er} juin 2023, le Président a décidé d'attribuer gratuitement 1 286 actions ordinaires, soit 257 200 actions ordinaires après la division de la valeur nominale des actions du 26 septembre 2023, au profit de dirigeants et de membres du personnel salarié du Groupe. Ces actions à émettre représentent 0.37% du capital émis. Ces actions seront définitivement acquises le 1^{er} juin 2024 par les bénéficiaires sous réserve de leur présence active dans le Groupe jusqu'à cette date.

Le 11 octobre 2023, le conseil d'administration a décidé d'attribuer 121 500 actions ordinaires gratuites au directeur général du Groupe. Ces actions seront définitivement acquises, par tranches successives, le 11 octobre 2024, le 11 octobre 2025 et le 11 octobre 2026, à condition que le bénéficiaire conserve la qualité de mandataire social de la Société de façon continue et ininterrompue jusqu'à la fin de chaque tranche. Le nombre définitif d'actions attribuées sera soumis à des conditions de performance hors marché pour chaque tranche.

B. Indicateurs clés de performance de nature financière (C. com. art. L 225-100)

Planisware utilise un certain nombre d'indicateurs clés de performance de nature financières notamment les revenus récurrents et non récurrents, la marge brute, l'EBITDA ajusté, la marge d'EBITDA ajusté, le flux de trésorerie disponible ajusté et le taux de conversion de trésorerie pour évaluer son activité, mesurer sa performance, identifier les tendances affectant son activité et prendre des décisions stratégiques.

Revenus récurrents

Les revenus récurrents du Groupe atteignent 134,7 millions d'euros en 2023, en hausse de +24,1%. En pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients, les revenus récurrents ont augmenté d'environ +340 points de base, passant de 83% en 2022 à 86% en 2023, reflétant la croissance des solutions SaaS de Planisware et du support aux clients existants, et offrant une meilleure visibilité sur l'évolution du chiffre d'affaires futur.

Le chiffre d'affaires SaaS & hébergement a augmenté de +32,5% grâce aux contrats signés avec de nouveaux clients et à l'expansion des clients existants. Les revenus du support évolutif et du

support par abonnement, intrinsèquement liés à l'offre SaaS de Planisware, ont augmenté de +24,4%.

Le chiffre d'affaires lié à la maintenance a légèrement augmenté de +1,5%, comme prévu, reflétant l'accent mis par le Groupe sur la fourniture de ses logiciels à travers un modèle SaaS.

Revenus non récurrents

Parallèlement, comme anticipé, le chiffre d'affaires non récurrent a continué à reculer (-4,6%) dans un contexte de migration progressive des clients vers les offres SaaS de Planisware. Le chiffre d'affaires lié aux services d'implémentation a diminué de -7,1% (-1,2 million d'euros), le Groupe continuant à se concentrer sur des services d'implémentation plus agiles, plus efficaces et plus optimisés. Représentant désormais moins de 4% du chiffre d'affaires réalisé avec les clients, le chiffre d'affaires lié aux licences permanentes a légèrement augmenté de +2,8% (+0,2 million d'euros), la société ayant continué à vendre des licences à des clients établis sur site et à de nouveaux clients.

Bénéfice brut et marge

Le coût des ventes a augmenté de +2,8 millions d'euros (+6,7%) en glissement annuel pour atteindre 45,1 millions d'euros. En pourcentage des produits liés à l'activité, le coût des ventes a diminué de -320 points de base grâce à la poursuite d'un contrôle strict des coûts, en particulier en ce qui concerne le recrutement.

Ceci a permis à Planisware de dégager une marge brute de 111,3 millions d'euros (+24,0% par rapport à l'année précédente), soit 71,2% des produits liés à l'activité, une amélioration significative de +320 points de base par rapport à 68,0% en 2022.

BITDA ajusté et la marge d'EBITDA ajusté

En 2023, l'EBITDA ajusté, que Planisware considère comme une mesure financière significative pour évaluer et comparer la rentabilité du Groupe, a atteint 52,2 millions d'euros, en forte progression par rapport à 2022 (+10,8 millions d'euros, soit +26,1%). Il représente 33,4% du chiffre d'affaires total de 2023, soit +200 points de base par rapport à 31,3% en 2022. L'augmentation de l'EBITDA ajusté en 2023 reflète la conversion de la croissance du chiffre d'affaires en profits, l'activité se développant grâce à l'ajout de nouveaux clients, à un effet mix positif et à de nouvelles efficacités opérationnelles sur les coûts liés au personnel et à l'optimisation de l'externalisation, y compris pour la R&D.

Flux de trésorerie disponible ajusté et taux de conversion de cash

Le flux de trésorerie disponible ajusté est une mesure financière non-IFRS calculée comme les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, plus les frais d'introduction en bourse payés, le cas échéant, moins les autres produits et charges financiers classés en activités opérationnelles dans le tableau de flux de trésorerie, et moins la trésorerie nette liée à des dépenses en capital. La direction considère le flux de trésorerie disponible ajusté comme une mesure de liquidité qui fournit des informations utiles aux parties prenantes.

Planisware considère le taux de conversion de cash comme une mesure financière significative pour évaluer et comparer l'intensité et l'efficacité du capital du groupe. En 2023, le flux de trésorerie disponible ajusté a atteint 43,8 millions d'euros, en hausse de +64,4% par rapport à 26,7 millions d'euros en 2022, grâce à la croissance de l'EBITDA ajusté. Il représente un taux de conversion de cash de 84%, supérieur au niveau de 80% que le Groupe considère comme le Taux de Conversion de cash normatif pour les années à venir.

Planisware bénéficie d'une position de trésorerie solide, car la plupart de ses clients paient leurs services à l'avance, ce qui génère des besoins en fonds de roulement structurellement négatifs.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie nette du Groupe au 31 décembre 2023 s'élève à 142,6 millions d'euros, contre 120,4 millions d'euros au 31 décembre 2022.

C. Indicateurs clés de performance de nature non financière (C. com. art. L 225102-1 VI)

La croissance des revenus de Planisware découle de l'augmentation nette du nombre de ses clients et du chiffre d'affaires moyen généré par ces clients. Planisware utilise donc un certain nombre d'indicateurs connexes pour mesurer et analyser la croissance réelle et potentielle de ses revenus, notamment le NRR et le taux de désabonnement. Les indicateurs de performance clés décrits ici peuvent être calculés d'une manière différente des indicateurs de performance clés similaires utilisés par d'autres sociétés.

Nombre de clients

Au 31 décembre 2023, le nombre de clients de Planisware est de 545 contre 496 au 31 décembre 2022, soit une hausse de 9.9% environ. Planisware a signé en 2023 avec un nombre important de nouveaux clients dans toute sorte de secteurs d'activité, consolidant ainsi sa position de partenaire de confiance pour les organisations de toutes tailles et diversifiant sa base de clientèle.

La croissance des revenus récurrents est alimentée à la fois par des contrats avec de nouveaux clients et par l'expansion des solutions et services de Planisware au sein de sa base de clients existants.

Taux de rétention net (Net Retention Rate, NRR) et taux de désabonnement (Churn Rate)

En 2023, la fidélité des clients de Planisware est restée élevée, avec un taux de rétention net (Net Retention Rate, NRR) de 121%, reflétant la capacité de Planisware à se développer au sein de sa base de clients existants. Ceci est à comparer avec un taux de désabonnement en 2023 de seulement 1,8% du chiffre d'affaires, obtenu grâce à la capacité de Planisware à tirer parti des capacités solides de ses produits, d'une forte reconnaissance au sein du secteur, conduisant à une fidélisation élevée de la clientèle. Ces indicateurs sont en ligne avec l'objectif de Planisware de maintenir un niveau élevé de NRR client supérieur à 120% et un faible taux de désabonnement, inférieur à 2%, dans les années à venir.

D. Risques et incertitudes

Les sociétés du Groupe n'ont pas été exposées à des risques particuliers au cours de l'exercice, le Groupe n'est pas endetté et n'a pas identifié d'incertitudes particulières.

E. Perspectives d'avenir

L'ambition de Planisware est d'être le premier fournisseur de solutions logicielles de gestion de projets multi-spécialités. La Société bénéficie de multiples opportunités de création de valeur et de croissance soutenue. Grâce à l'innovation et à des initiatives marketing et de marque, Planisware est bien positionnée pour saisir les opportunités de ventes incitatives et croisées, élargir son marché à de nouveaux domaines de la gestion de projet, et développer des segments adjacents au sein de l'économie du projet au sens large. Enfin, Planisware a développé des leviers de croissance concrets pour renforcer les piliers actuels et s'étendre à de nouvelles fonctions, verticales, segments et zones géographiques.

Soutenue par sa performance en 2023 et la croissance de son chiffre d'affaires SaaS en particulier, la Société prévoit une croissance du chiffre d'affaires total en glissement annuel à taux de change constants d'environ 19,5% en 2024.

Par ailleurs, la Société prévoit une marge d'EBITDA ajusté d'environ 33% pour 2024.

II. EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE DE DOUZE MOIS, CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 DU GROUPE PLANISWARE

A. Référentiel, principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023. Ils ont été arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 29 mars 2024.

Les états financiers consolidés du groupe Planisware au 31 décembre 2023 comprennent la société Planisware S.A. et ses filiales (l'ensemble désigné par le « Groupe »). Nous vous proposons de vous reporter à l'annexe, faisant partie intégrante des comptes consolidés.

B. Périmètre de consolidation

Toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation élaborent leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque année.

Pour les exercices présentés, les variations de périmètre concernent les acquisitions des sociétés Innovative Framework Asia, Innovative Framework Technologies Planisware KK et Planisware MIS et ses filiales, respectivement le 26 mai 2023 et le 25 septembre 2023. Ces entités entrent dans le périmètre de consolidation à partir de la date de leur acquisition par le Groupe.

Certaines filiales commerciales non significatives, tant individuellement qu'en cumul, ne sont pas consolidées. Elles sont indiquées NC (non consolidées) dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les pays d'implantation des filiales, la fraction de capital détenue directement ou indirectement par Planisware S.A., le pourcentage de contrôle ainsi que leur méthode de consolidation pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

| Sociétés | Pays | 2023 | | 2022 | | Méthode de consolidation |
|--|---------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|---|
| | | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêts | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêts | |
| Planisware, S.A. 200 avenue de Paris 92320, Châtillon | France | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware USA, Inc. 343 Sansome Street, Suite 500 San Francisco, California, 94104 | Etats-Unis | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware Deutschland, GmbH Loomdstr. 52-54 80636 Munich | Allemagne | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware UK, Ltd MediaCityUK, White Tower, 4th Floor, Suite 4 Manchester, M50 2NT | Royaume-Uni | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware Singapore PTE. LTD. 16 Raffles Quay - #38-01 Hong Leong Building Singapore, 048581 | Singapour | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Innovation Framework Technologies Planisware KK, 1-5-15 Hirakawa-Cho, Chiyoda-Ku, Tokyo, 102-0093 | Japon | 100% | 100% | 47% | 47% | Consolidation à partir du 26 mai 2023. Mise en équivalence au 31 décembre 2022 |
| Innovation Framework Technologies Asia, Sarl 17 rue des cerisiers 78290 Croissy-sur-Seine | France | 100% | 100% | 0% | 0% | NC |
| Planisware MIS Sarl France 5 rue du Helder 75009 Paris | France | 100% | 100% | 50% | 50% | Consolidation à partir du 25 septembre 2023. Mise en équivalence au 31 décembre 2022. |
| PLW Tunisia, Sarl Rue El Koteb N53Bis Les Jardins du lac 1053 La Marsa | Tunisie | 100% | 100% | 100% | 100% | NC |
| Planisware MIS Sarl TUNISIA MirMar Business City, Centre Urbain Nord 1003 Tunis | Tunisie | 100% | 90% | 50% | 45% | NC |
| Planisware MIS DMCC 3405-27 34th Floor - Swiss Tower JLT- PH2-Y3A - Jumeirah Lakes Towers Dubai | Emirats Arabes Unis | 100% | 100% | 50% | 50% | Consolidation à partir du 25 septembre 2023. NC au 31 décembre 2022. |

C. Bilan consolidé 2023

| en milliers d'euros | Notes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|--------|------------------|------------------|
| Goodwill | 15 | 21,006 | 5,096 |
| Immobilisations incorporelles | 16 | 7,606 | 3,017 |
| Immobilisations corporelles | 17 | 4,589 | 3,989 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 18 | 13,694 | 13,512 |
| Participations mises en équivalence | 19 | - | 1,957 |
| Actifs financiers non courants | 20, 27 | 995 | 561 |
| Autres actifs non courants | 23 | 777 | 1,036 |
| Impôts différés actifs | 13 | 2,390 | 1,685 |
| Total actifs non courants | | 51,057 | 30,853 |
| Créances clients et actifs sur contrats | 21 | 46,592 | 45,384 |
| Autres créances et actifs courants | 23 | 14,772 | 14,031 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24, 27 | 142,696 | 120,518 |
| Total actifs courants | | 204,061 | 179,933 |
| Total ACTIF | | 255,118 | 210,786 |
| en milliers d'euros | Notes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
| Capital social | 25 | 6,939 | 344 |
| Primes d'émission | 25 | 19,171 | 9,615 |
| Réserves consolidées et autres réserves | | 96,585 | 85,579 |
| Réserves de conversion | | (771) | 249 |
| Résultat de l'exercice | | 41,830 | 31,555 |
| Capitaux propres | | 163,754 | 127,342 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Total des capitaux propres | | 163,754 | 127,342 |
| Avantages du personnel | 9 | 2,252 | 1,852 |
| Emprunts et dettes financières | 18, 26 | 11,446 | 11,704 |
| Impôts différés passifs | 13 | 1,046 | - |
| Total passifs non courants | | 14,744 | 13,556 |
| Provisions | 29 | 38 | 76 |
| Emprunts et dettes financières | 18, 26 | 3,569 | 3,158 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 30 | 4,294 | 4,193 |
| Autres dettes et passifs courants | 30 | 35,021 | 31,249 |
| Passifs sur contrats | 22 | 33,697 | 31,212 |
| Total passifs courants | | 76,620 | 69,888 |
| Total PASSIF | | 255,118 | 210,786 |

Le goodwill s'élève à 21 006 K€ en 2023 contre 5 096 K€ en 2022, soit une hausse de 15 910 K€. La prise de contrôle de IFTP KK et du groupe MIS par le Groupe a généré un goodwill de respectivement 12 124 K€ et 4 344 K€. Le goodwill de IFTP KK a été comptabilisé en JPY au taux de change en date de prise de contrôle et a engendré un écart de conversion de -558 K€ au 31 décembre 2023.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 142 696 K€ en 2023 contre 120 518 K€, soit une hausse de 22 178 K€. Les principales composantes de la hausse sont :

- Marge brute d'autofinancement de 51 247 K€,
- Dividendes payés aux actionnaires de Planisware de -15 719 K€,
- Impôts sur le résultat payés de -7 535 K€,
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles de -4 851 K€.

Les capitaux propres s'élèvent à 163 754 K€ contre 127 342 K€ en 2022, soit une hausse de 36 412 K€. Les principales composantes de la hausse sont :

- Résultat de l'exercice bénéficiaire de 41 830 K€,
- Prime d'émission de 9 555 K€ générée par les apports de titres du 26 mai 2023,
- Dividendes versés aux actionnaires de Planisware de -15 613 K€.

D. Compte de résultat consolidé 2023

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|-------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 6 | 155,746 | 130,564 |
| Autres produits de l'activité | 6 | 693 | 1,519 |
| Produits liés à l'activité | | 156,439 | 132,083 |
| Coût des ventes | 7 | (45,127) | (42,295) |
| Marge brute | | 111,312 | 89,788 |
| Frais de recherche et développement | 7 | (20,009) | (18,341) |
| Frais commerciaux et marketing | 7 | (27,085) | (21,841) |
| Frais généraux et administratifs | 7 | (21,314) | (16,027) |
| Résultat opérationnel courant | | 42,904 | 33,579 |
| Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | 19 | 253 | 954 |
| Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | | 43,157 | 34,533 |
| Autres produits opérationnels | 11 | 7,531 | - |
| Autres charges opérationnelles | 11 | (4,489) | - |
| Résultat opérationnel | | 46,200 | 34,533 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 12 | 1,468 | 59 |
| Coût de l'endettement financier brut | 12 | (290) | (235) |
| Autres produits financiers | 12 | 2,737 | 3,555 |
| Autres charges financières | 12 | (1,427) | (585) |
| Résultat financier | | 2,489 | 2,795 |
| Résultat net avant impôts | | 48,689 | 37,328 |
| Impôts sur le résultat | 13 | (6,859) | (5,774) |
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Résultat net part du Groupe | | 41,830 | 31,555 |
| Résultat par action | | | |
| Résultat de base par action (euro) (1) | 14 | 0.61 | 0.46 |
| Résultat dilué par action (euro) (1) | 14 | 0.60 | 0.46 |

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|-------|----------------|---------------|
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Filiales à l'étranger - écart de conversion | | (1,087) | 547 |
| Entités mises en équivalence - écart de conversion | 19 | (33) | (35) |
| Recyclage en résultat des réserves de conversion résultant de la prise de contrôle d'entreprises associées précédemment mises en équivalence | | 100 | - |
| Éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat | | (1,020) | 512 |
| Réévaluation du passif net des régimes à prestations définies | 9 | (271) | 704 |
| Impôts sur les éléments non recyclables | 13 | 63 | (176) |
| Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat | | (208) | 528 |
| Total autres éléments du résultat global | | (1,228) | 1,040 |
| Résultat global de l'exercice | | 40,602 | 32,594 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Résultat global part du Groupe | | 40,602 | 32,594 |

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 155 746 K € en 2023 contre 130 564 K€ en 2022, soit une hausse de 19,3%.

Le résultat opérationnel courant est bénéficiaire de 42 904 K€ en 2023 contre 33 579 K € en 2022, soit une hausse de 27,8%.

Le résultat financier est bénéficiaire de 2 489 K€ en 2023 contre 2 795 K€ en 2022, soit une baisse de 10,9%.

Le résultat net part de groupe est bénéficiaire de 41 830 K€ en 2023 contre 31 555 K€ en 2022, soit une hausse de 32,6%.

Le conseil d'administration



KPMG SA
Tour EQHO|2 Avenue
Gambetta|CS 60055|92066 Paris
La Défense Cedex

mazars

MAZARS SA
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

PLANISWARE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023
PLANISWARE
200 Avenue de Paris - 92320 Châtillon

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

MAZARS SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social :
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre /B4 824
153



KPMG SA
Tour EQHO|2 Avenue
Gambetta|CS 60055|92066 Paris
La Défense Cedex

mazars

MAZARS SA
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

PLANISWARE

200 Avenue de Paris - 92320 Châtillon

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société PLANISWARE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PLANISWARE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les notes « 1. Informations relatives au Groupe et faits marquants », « 4. Regroupement d'entreprises », « 15. Goodwill » et « 16. Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les incidences des acquisitions d'Innovation Framework Technologies Planisware KK ("IFTP KK") et de Planisware MIS sur les comptes consolidés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les regroupements d'entreprises se sont traduits par la comptabilisation à l'actif du bilan consolidé de goodwill pour un montant total de 16,5 millions d'euros et de relations clientèles pour 4,3 millions d'euros. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les modalités contractuelles de ces acquisitions et à vérifier si leur traitement comptable est conforme aux normes comptables. Nous avons également vérifié que les notes 1, 4, 15 et 16 de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.
- Le goodwill, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 21 millions d'euros, a fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 15.2 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test et contrôlé la cohérence des hypothèses, et nous avons vérifié que la note 15.2 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.
- La note 6 « Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 6 de l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense, le 29 mars 2024

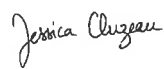
KPMG SA



Jean-Pierre Valensi
Associé

Paris La Défense, le 29 mars 2024

MAZARS SA


Signature
numérique de
Jessica CLUZEAU
Date : 2024.03.29
13:56:54 +01'00'

Jessica Cluzeau
Associée

Compte de résultat consolidé

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|-------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 6 | 155,746 | 130,564 |
| Autres produits de l'activité | 6 | 693 | 1,519 |
| Produits liés à l'activité | | 156,439 | 132,083 |
| Coût des ventes | 7 | (45,127) | (42,295) |
| Marge brute | | 111,312 | 89,788 |
| Frais de recherche et développement | 7 | (20,009) | (18,341) |
| Frais commerciaux et marketing | 7 | (27,085) | (21,841) |
| Frais généraux et administratifs | 7 | (21,314) | (16,027) |
| Résultat opérationnel courant | | 42,904 | 33,579 |
| Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | 19 | 253 | 954 |
| Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | | 43,157 | 34,533 |
| Autres produits opérationnels | 11 | 7,531 | - |
| Autres charges opérationnelles | 11 | (4,489) | - |
| Résultat opérationnel | | 46,200 | 34,533 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 12 | 1,468 | 59 |
| Coût de l'endettement financier brut | 12 | (290) | (235) |
| Autres produits financiers | 12 | 2,737 | 3,555 |
| Autres charges financières | 12 | (1,427) | (585) |
| Résultat financier | | 2,489 | 2,795 |
| Résultat net avant impôts | | 48,689 | 37,328 |
| Impôts sur le résultat | 13 | (6,859) | (5,774) |
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Résultat net part du Groupe | | 41,830 | 31,555 |
| Résultat par action | | | |
| <i>Résultat de base par action (euro) (1)</i> | 14 | <i>0.61</i> | <i>0.46</i> |
| <i>Résultat dilué par action (euro) (1)</i> | 14 | <i>0.60</i> | <i>0.46</i> |

(1) Le résultat de base par action, ainsi que le résultat dilué par action, ont été retraités sur la période comparative 2022 afin de prendre en compte la division de la valeur nominale des actions du Groupe intervenue sur l'exercice 2023.

Etat du résultat global consolidé

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|-------|----------------|---------------|
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Filiales à l'étranger - écart de conversion | | (1,087) | 547 |
| Entités mises en équivalence - écart de conversion | 19 | (33) | (35) |
| Recyclage en résultat des réserves de conversion résultant de la prise de contrôle d'entreprises associées précédemment mises en équivalence | | 100 | - |
| Éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat | | (1,020) | 512 |
| Réévaluation du passif net des régimes à prestations définies | 9 | (271) | 704 |
| Impôts sur les éléments non recyclables | 13 | 63 | (176) |
| Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat | | (208) | 528 |
| Total autres éléments du résultat global | | (1,228) | 1,040 |
| Résultat global de l'exercice | | 40,602 | 32,594 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Résultat global part du Groupe | | 40,602 | 32,594 |

Etat de la situation financière consolidée

| en milliers d'euros | Notes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|--------|------------------|------------------|
| Goodwill | 15 | 21,006 | 5,096 |
| Immobilisations incorporelles | 16 | 7,606 | 3,017 |
| Immobilisations corporelles | 17 | 4,589 | 3,989 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 18 | 13,694 | 13,512 |
| Participations mises en équivalence | 19 | - | 1,957 |
| Actifs financiers non courants | 20, 27 | 995 | 561 |
| Autres actifs non courants | 23 | 777 | 1,036 |
| Impôts différés actifs | 13 | 2,390 | 1,685 |
| Total actifs non courants | | 51,057 | 30,853 |
| Créances clients et actifs sur contrats | 21 | 46,592 | 45,384 |
| Autres créances et actifs courants | 23 | 14,772 | 14,031 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24, 27 | 142,696 | 120,518 |
| Total actifs courants | | 204,061 | 179,933 |
| Total ACTIF | | 255,118 | 210,786 |

| en milliers d'euros | Notes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|--------|------------------|------------------|
| Capital social | 25 | 6,939 | 344 |
| Primes d'émission | 25 | 19,171 | 9,615 |
| Réserves consolidées et autres réserves | | 96,585 | 85,579 |
| Réserves de conversion | | (771) | 249 |
| Résultat de l'exercice | | 41,830 | 31,555 |
| Capitaux propres | | 163,754 | 127,342 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - |
| Total des capitaux propres | | 163,754 | 127,342 |
| Avantages du personnel | 9 | 2,252 | 1,852 |
| Emprunts et dettes financières | 18, 26 | 11,446 | 11,704 |
| Impôts différés passifs | 13 | 1,046 | - |
| Total passifs non courants | | 14,744 | 13,556 |
| Provisions | 29 | 38 | 76 |
| Emprunts et dettes financières | 18, 26 | 3,569 | 3,158 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 30 | 4,294 | 4,193 |
| Autres dettes et passifs courants | 30 | 35,021 | 31,249 |
| Passifs sur contrats | 22 | 33,697 | 31,212 |
| Total passifs courants | | 76,620 | 69,888 |
| Total PASSIF | | 255,118 | 210,786 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| en milliers d'euros | Notes | Part du Groupe | | | | | Capitaux propres part du Groupe |
|--|-------|----------------|-------------------|---|------------------------|------------------------|---------------------------------|
| | | Capital social | Primes d'émission | Réserves consolidées et autres réserves | Réserves de conversion | Résultat de l'exercice | |
| Situation au 01/01/2022 | | 344 | 9,615 | 71,235 | (262) | 27,123 | |
| Résultat de la période | | - | - | - | - | 31,555 | |
| Autres éléments du résultat global | 9, 13 | - | - | 528 | 512 | - | |
| Total du résultat global | | - | - | 528 | 512 | 31,555 | |
| Affectation du résultat | | - | - | 13,823 | - | (13,823) | |
| Dividendes | | - | - | - | - | (13,300) | |
| Autres variations | | - | - | (7) | - | - | |
| Transactions avec les actionnaires | | - | - | (7) | - | (13,300) | |
| Situation au 31/12/2022 | | 344 | 9,615 | 85,579 | 249 | 31,555 | |
| Résultat de la période | | - | - | - | - | 41,830 | |
| Autres éléments du résultat global | 9, 13 | - | - | (208) | (1,020) | - | |
| Total du résultat global | | - | - | (208) | (1,020) | 41,830 | |
| Affectation du résultat | | - | - | 15,942 | - | (15,942) | |
| Dividendes | | - | - | - | - | (15,613) | |
| Paiement fondé sur des actions | 10 | - | - | 1,866 | - | - | |
| Augmentation de capital par émission de nouvelles actions | 25 | 3 | 9,555 | - | - | - | |
| Augmentation de capital par incorporations de réserves, bénéfiques ou primes | 25 | 6,592 | - | (6,592) | - | - | |
| Transactions avec les actionnaires | | 6,595 | 9,555 | (4,726) | - | (15,613) | |
| Situation au 31/12/2023 | | 6,939 | 19,171 | 96,586 | (771) | 41,830 | |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| en milliers d'euros | Notes | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|--------|-----------------|-----------------|
| Résultat net | | 41,830 | 31,555 |
| Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence, net des dividendes versés | 19 | 540 | (460) |
| Amortissements et dépréciations des actifs corporels, incorporels et des droits d'utilisation | 7 | 7,179 | 6,442 |
| Variation des provisions et avantages du personnel | 9, 29 | 100 | 294 |
| Coût de l'endettement financier brut | 12 | 290 | 235 |
| Impôts sur le résultat | 13 | 6,859 | 5,774 |
| Autres éléments sans impact sur la trésorerie (1) | 4, 10 | (5,550) | (33) |
| Marge brute d'autofinancement | | 51,247 | 43,806 |
| Variation des éléments du besoin en fonds de roulement | 31 | 3,563 | (1,560) |
| Impôts sur le résultat payés | | (7,535) | (8,035) |
| Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles | | 47,274 | 34,212 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles | 16, 17 | (4,851) | (4,773) |
| Acquisitions d'immobilisations financières | | - | - |
| Paiements sur autres immobilisations financières | 20, 23 | (1,154) | (189) |
| Remboursements des autres immobilisations financières | 20 | 100 | 33 |
| Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise | 4 | 724 | - |
| Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement | | (5,181) | (4,929) |
| Augmentation du capital et des primes | 25 | - | - |
| Dividendes versés aux actionnaires de Planisware | | (15,719) | (13,244) |
| Émissions d'emprunts au cours de l'exercice | 26 | - | - |
| Remboursements d'emprunts au cours de l'exercice | 26 | (305) | (1,213) |
| Intérêts financiers nets versés | 26 | (0) | (6) |
| Remboursement des dettes locatives au cours de l'exercice | 18 | (3,183) | (1,971) |
| Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives | 18 | (289) | (229) |
| Trésorerie nette liée aux activités de financement | | (19,496) | (16,663) |
| Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue | | (433) | 376 |
| Variation globale de la trésorerie | | 22,164 | 12,996 |
| Trésorerie au 1er janvier | | 120,434 | 107,439 |
| Découverts bancaires au 1er janvier | | 83 | 92 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier | 24 | 120,518 | 107,531 |
| Trésorerie au 31 décembre | | 142,599 | 120,435 |
| Découverts bancaires au 31 décembre | | 98 | 83 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre | 24 | 142,696 | 120,518 |

(1) Sur l'exercice 2023, les autres éléments sans impact sur la trésorerie concernent principalement la charge liée aux paiements fondés sur des actions pour 1 866 milliers d'euros et le gain sur la réévaluation des participations détenues dans les entreprises associées IFTP KK et Planisware MIS à leur juste valeur en date d'acquisition des parts restantes pour 5 728 milliers d'euros et 1 803 milliers d'euros, respectivement. Ces éléments sont présentés en Note 10 et en Note 4, respectivement.

Annexe aux comptes consolidés**Sommaire détaillé**

| | |
|---|-----------|
| Compte de résultat consolidé | 1 |
| Etat du résultat global consolidé | 2 |
| Etat de la situation financière consolidée..... | 3 |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés | 4 |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés | 5 |
| Note 1. Informations relatives au Groupe et faits marquants..... | 8 |
| Note 2. Principes, règles et méthodes comptables..... | 9 |
| Note 3. Périmètre de consolidation | 14 |
| Note 4. Regroupement d'entreprises..... | 15 |
| Note 5. Information sectorielle | 18 |
| Notes sur le compte de résultat | 19 |
| Note 6. Chiffre d'affaires..... | 19 |
| Note 7. Charges opérationnelles par destination | 24 |
| Note 8. Charges de personnel..... | 27 |
| Note 9. Avantages du personnel | 27 |
| Note 10. Paiement fondé sur des actions..... | 30 |
| Note 11. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles | 31 |
| Note 12. Résultat financier | 31 |
| Note 13. Impôt sur le résultat..... | 32 |
| Note 14. Résultat par action | 35 |
| Notes sur l'actif et le passif du bilan | 36 |
| Note 15. Goodwill | 36 |
| Note 16. Immobilisations incorporelles..... | 39 |
| Note 17. Immobilisations corporelles | 41 |
| Note 18. Droits d'utilisation et dettes locatives | 42 |
| Note 19. Participations mises en équivalence..... | 46 |
| Note 20. Actifs financiers non courants | 48 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| | |
|--|----|
| Note 21. Créances clients et actifs sur contrats | 49 |
| Note 22. Passifs sur contrats | 51 |
| Note 23. Autres créances et actifs courants et autres actifs non courants | 51 |
| Note 24. Trésorerie et équivalents de trésorerie | 52 |
| Note 25. Capitaux propres | 53 |
| Note 26. Dettes financières | 54 |
| Note 27. Classement des instruments financiers et évaluation de leur juste valeur | 55 |
| Note 28. Gestion des risques | 56 |
| Note 29. Provisions et passifs éventuels | 57 |
| Note 30. Dettes fournisseurs et autres dettes et passifs courants | 59 |
| Note 31. Variation des éléments du besoin en fonds de roulement | 59 |
| Autres informations | 60 |
| Note 32. Engagements hors bilan | 60 |
| Note 33. Transactions avec les parties liées | 60 |
| Note 34. Honoraires des commissaires aux comptes | 61 |

Note 1. Informations relatives au Groupe et faits marquants

1.1. Informations relatives au Groupe

La société Planisware (la « Société ») est une société anonyme de droit français inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° 403.262.082.031 et qui est domiciliée 200 avenue de Paris – 92320 – Chatillon.

Les comptes consolidés comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme "le Groupe").

Le Groupe est un éditeur de logiciels et acteur clef du secteur *Project Economy*, offrant des solutions informatiques de gestion de projet et des activités qui y sont liées.

Le Groupe réalise ses activités au travers de sa société "mère" basée en France et de ses sept filiales basées aux Etats Unis, en Allemagne, en Angleterre, à Singapour, au Japon et aux Emirats Arabes Unis.

Les données sont présentées en milliers d'euros. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

1.2. Evènements significatifs des exercices présentés

Transformation en SA

En date du 26 septembre 2023, la société Planisware S.A.S a été transformée en Société Anonyme à conseil d'administration lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et après soumission du rapport des commissaires aux comptes.

Augmentations de capital

Sur l'exercice 2023, Planisware S.A. a procédé à deux augmentations de capital.

La première, en date du 31 mai, par l'émission de nouvelles actions en rémunération de l'apport en nature à la Société de titres des sociétés Innovation Framework Technologies Asia et Innovation Framework Technologies Planisware KK pour un montant total de 3 285 euros, soit l'émission de 3 285 nouvelles actions d'une valeur nominale d'un euro. L'augmentation de capital par émission de nouvelles actions a généré une prime d'émission de 9 555 309 euros.

La deuxième, en date du 26 septembre, par incorporation de réserves, d'un montant de 6 592 145 euros par voie d'élévation de la valeur nominale des actions. En conséquence, la valeur nominale des 346 955 actions d'un euro chacune a été portée à vingt euros chacune.

Acquisition de la totalité des parts de Innovation Framework Technologies K.K.

En date du 26 mai 2023, la Société a acquis l'intégralité des parts restantes (53%) de la société Innovation Framework Technologies Planisware KK. Cette transaction a été effectuée dans son intégralité par apport de titres des sociétés Innovation Framework Technologies Asia et Innovation Framework Technologies Planisware KK en l'échange d'actions de la Société. Cette transaction a pour objectif de favoriser la réalisation d'économies de structure et de synergies organisationnelles et fonctionnelles au sein du groupe. La valeur des titres apportés a été évaluée à 9,6 millions d'euros. Le Groupe a ainsi pris le contrôle de IFTP

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

KK le 26 mai 2023, cette dernière étant consolidée dans les états financiers du Groupe à partir de cette date. Ce regroupement d'entreprises est présenté en Note 4.

Acquisition de la totalité des parts du Groupe MIS

En date du 25 septembre 2023, la société a acquis l'intégralité des parts restantes (50%) de la société Planisware MIS Sarl France. Cette transaction a été effectuée en numéraire pour un montant de 2,8 millions d'euros. Par ailleurs, conformément au traité d'acquisition, un complément de prix de 600 milliers d'euros a été comptabilisé au 31 décembre 2023, portant le prix d'acquisition total à 3,4 millions d'euros. Cette transaction a pour objectif une meilleure intégration de la chaîne de valeur du groupe, le Groupe MIS étant son principal sous-traitant de l'activité « Subscription support ». Le Groupe a ainsi pris le contrôle de Planisware MIS Sarl France le 25 septembre 2023, cette dernière – ainsi que sa filiale Planisware MIS DMCC - étant consolidées dans les états financiers du Groupe à partir de cette date. Ce regroupement d'entreprises est présenté en Note 4.

Plan d'attribution d'actions gratuites

En date du 1er juin 2023, le Président a décidé d'attribuer gratuitement 1 286 actions ordinaires au profit de dirigeants et de membres du personnel salarié du Groupe. Ces actions à émettre représentent 0.37% du capital émis. Ces actions seront définitivement acquises le 1^{er} juin 2024 par les bénéficiaires sous réserve de leur présence active dans le Groupe jusqu'à cette date, la période d'acquisition de ces actions ne comportant pas de conditions de performance.

Le 11 octobre 2023, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 121 500 actions ordinaires gratuites au Directeur Général du Groupe. Ces actions seront définitivement acquises, par tranches successives, le 11 octobre 2024, le 11 octobre 2025 et le 11 octobre 2026, à condition que le bénéficiaire conserve la qualité de mandataire social de la Société de façon continue et ininterrompue jusqu'à la fin de chaque tranche. Le nombre définitif d'actions attribuées sera soumis à des conditions de performance hors marché pour chaque tranche.

Les informations relatives à ces plans sont présentées en note 10.

1.3. Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a été identifié avec un impact sur les comptes consolidés du Groupe clos au 31 décembre 2023

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2023. Ils ont été arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 20 mars 2024.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Ces états financiers couvrent les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 et sont établis conformément aux normes IFRS.

2.2. Normes et interprétations en vigueur

Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2023

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes adoptés par l'Union européenne, dont l'application est obligatoire pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2023, consistent principalement dans les amendements suivants :

- Amendement à l'IAS 1 et à l'IFRS Practice Statement 2 - Présentation des états financiers, concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables,
- Amendement de l'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs concernant la définition des estimations comptables,
- Amendement de l'IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (non applicable au Groupe),
- Amendement de l'IAS 12 Impôts sur le résultat concernant l'impôt différé lié aux actifs et aux passifs résultant d'une transaction unique (décrit plus en détail ci-dessous).

L'impact de l'application de ces amendements sur les états financiers consolidés ou leurs notes est décrit ci-après, le cas échéant.

Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique

Le Groupe a adopté l'amendement à IAS 12 - *Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique* à partir du 1er janvier 2023. Les amendements réduisent le champ d'application de l'exemption de comptabilisation initiale pour exclure les transactions qui donnent lieu à des différences temporelles déductibles et imposables - par exemple les contrats de location. Pour les contrats de location, une entité est tenue de comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé associés à partir du début de la première période comparative présentée, tout effet cumulé étant comptabilisé comme un ajustement des résultats non distribués ou d'autres composantes des capitaux propres à cette date.

Le groupe comptabilisait auparavant l'impôt différé relatif à ses contrats de location sur une base nette. Suite à la prise en compte de l'amendement à IAS 12, le groupe comptabilise un actif d'impôt différé distinct en relation avec ses dettes locatives et un passif d'impôt différé en relation avec ses droits d'utilisation comptabilisés à l'actif. Néanmoins, cet amendement n'a pas d'impact sur l'état de la situation financière consolidée car les soldes doivent être compensés conformément au paragraphe 74 de l'IAS 12. Il n'y a pas eu non plus d'impact sur les réserves consolidées d'ouverture au 1er janvier 2022 du fait de ce changement. Le principal impact pour le Groupe concerne la présentation de ses actifs et passifs d'impôt différé sur une base brute en Note 13.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er janvier 2023 au sein de l'Union Européenne

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés ou non par l'Union européenne, d'application obligatoire postérieure au 31 décembre 2023 et pouvant être appliqués de manière anticipée. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 31 décembre 2023 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

- Amendements à IAS 1 - Passifs non courants assortis de clauses restrictives et classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants,
- Amendements à IFRS 16 - Passif au titre d'un contrat de location dans le cadre d'une cession-bail,
- Modifications d'IAS 21 – Absence de convertibilité,
- Amendements à IAS 7 et à IFRS 7 - Accords de financement avec les fournisseurs.

2.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Planisware au 31 décembre 2023 comprennent la société Planisware S.A. et ses filiales (l'ensemble désigné par le « Groupe »).

Filiales

Les filiales sont toutes les entités contrôlées directement ou indirectement par la Société. Le Groupe a le contrôle d'une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont consolidés à compter de la date de prise du contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date de perte du contrôle.

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Participations dans les entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote d'une autre entité.

Les résultats, actifs et passifs des entreprises associées sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans le résultat net d'une société associée est comptabilisée sur une ligne distincte « Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » dans le compte de résultat consolidé. Les titres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisés sur la base du coût d'acquisition (incluant les frais d'acquisition), ajusté de la quote-part du résultat global du Groupe de l'entreprise associée et diminué, le cas échéant, des dividendes reçus et des pertes de valeur. Le goodwill constaté lors d'une prise de participation est inclus dans le montant des titres mises en équivalence.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à ses intérêts dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est réduite à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes ultérieures, sauf dans la mesure où il a une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée ou a effectué un paiement pour son compte.

Lorsque les activités d'une entité mise en équivalence sont de nature opérationnelle et dans le prolongement de l'activité du Groupe, la quote-part de résultat relative à cette entité est présentée après le résultat opérationnel courant.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

La liste des sociétés consolidées et mises en équivalence est présentée en Note 3.

2.4. Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la Société.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans leur propre monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale. Toutes ses opérations financières sont ensuite évaluées dans cette devise.

Les états financiers des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture de l'exercice :

- Les actifs et passifs, y compris les Goodwill et les ajustements de juste valeur dans le cadre de la comptabilité d'acquisition, sont convertis en euros au cours de clôture de l'exercice ;
- Les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euros au cours moyen de la période lorsque ce cours moyen est une valeur approchée du cours de change à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives au cours de la période.

Toutes les différences de conversion résultant de la consolidation des filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat sur la ligne *Ecart de conversion* et enregistrées dans la rubrique *Réserves de conversion* des capitaux propres consolidés.

Lors de la cession d'une entité étrangère, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité est repris au compte de résultat. Si le groupe cède une partie de sa participation dans une filiale tout en conservant le contrôle, la part correspondante du montant cumulé est réattribuée à la participation ne donnant pas le contrôle. Lorsque le groupe ne cède qu'une partie d'une entreprise associée ou d'une coentreprise tout en conservant une influence notable ou un contrôle conjoint, la part correspondante du montant cumulé est reclassée en résultat. Lors d'une acquisition par étapes d'une entité avec prise de contrôle, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité avant la prise de contrôle est recyclé au compte de résultat.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans les devises fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le taux de change applicable à la date de l'opération.

À la clôture, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change de clôture. Les actifs et passifs non monétaires évalués à leur juste valeur en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les éléments non monétaires évalués sur la base du coût historique dans une devise étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en résultat et présentés au sein des *Frais généraux et administratifs* pour les opérations liées à l'exploitation et en *Autres produits et charges financiers* pour les opérations de nature financière.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le Groupe n'utilise pas de cryptomonnaie.

Taux de change

Les taux de change des principales devises affectant la société sont les suivants :

Equivalent à €1

| | Taux de clôture au 31/12 | | Taux moyen de l'année | |
|-----|--------------------------|----------|-----------------------|----------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| USD | 1.105 | 1.0666 | 1.0816 | 1.0539 |
| GBP | 0.8691 | 0.8869 | 0.8699 | 0.8526 |
| SGD | 1.4591 | 1.4300 | 1.4523 | 1.4520 |
| JPY | 156.3300 | 140.6600 | 157.4200 | 138.0050 |
| AED | 4.0539 | - | 3.9793 | - |

2.5. Recours aux jugements et estimations significatifs

En préparant ces états financiers consolidés, le management a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective.

Jugements

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes suivantes :

- Détermination de la durée des contrats de location : déterminer si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer ses options de prolongation ou de ne pas exercer ses options de résiliation [Note 18]
- Détermination de la durée d'amortissement des coûts d'obtention des contrats et des coûts de développement capitalisés [Notes 16 et 23]

Hypothèses et incertitudes liées aux estimations

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et passifs au cours des périodes ultérieures sont données dans les notes suivantes :

- Test de dépréciation des actifs non financiers : principales hypothèses utilisées dans le calcul des montants recouvrables [Note 15]
- Evaluation des pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrats [Note 21]
- Evaluation des obligations liées à des régimes à prestations définies : principales hypothèses actuarielles [Note 9]

2.6. Résultat opérationnel courant

Le Groupe présente un résultat opérationnel courant qui exclut les *Autres produits opérationnels* et *Autres charges opérationnelles*. Conformément à la recommandation ANC n° 2020-01, ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, et de montant particulièrement significatif. Les *Autres produits opérationnels* et *Autres charges opérationnelles* sont présentés en Note 11.

Note 3. Périmètre de consolidation

Toutes les entités comprises dans le périmètre de consolidation élaborent leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque année.

Pour les exercices présentés, les variations de périmètre concernent les acquisitions des sociétés Innovative Framework Technologies Planisware KK et Planisware MIS Sarl France et ses filiales, respectivement le 26 mai 2023 et le 25 septembre 2023. Ces entités sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle par le Groupe. Avant prise de contrôle par le Groupe, ces entités étaient précédemment des entreprises associées et étaient mises en équivalence.

Certaines filiales commerciales non significatives, tant individuellement qu'en cumul, ne sont pas consolidées. Elles sont indiquées NC (non consolidées) dans le tableau ci-dessous.

Le tableau suivant présente les pays d'implantation des filiales, la fraction de capital détenue directement ou indirectement par Planisware S.A., le pourcentage de contrôle ainsi que leur méthode de consolidation pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| Sociétés | Pays | 2023 | | 2022 | | Méthode de consolidation |
|---|---------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|---|
| | | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêts | Pourcentage de contrôle | Pourcentage d'intérêts | |
| Planisware, S.A. 200 avenue de Paris 92320, Châtillon | France | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware USA, Inc. 343 Sansome Street, Suite 500 San Francisco, California, 94104 | Etats-Unis | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware Deutschland, GmbH Leonrodstr. 52-54 80636 Munich | Allemagne | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware UK, Ltd MediaCityUK, White Tower, 4th Floor, Suite 4 Manchester, M50 2NT | Royaume-Uni | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Planisware Singapore PTE. LTD. 16 Raffles Quay - #38-03 Hong Leong Building Singapore 048581 | Singapour | 100% | 100% | 100% | 100% | Consolidation |
| Innovation Framework Technologies Planisware KK. 1-5-15 Hirakawa-Cho, Chiyoda-Ku, Tokyo, 102-0093 | Japon | 100% | 100% | 47% | 47% | Consolidation à partir du 26 mai 2023. Mise en équivalence au 31 décembre 2022. |
| Innovation Framework Technologies Asia, Sarl 17 rue des cerisiers 78290 Croissy-sur-Seine | France | 100% | 100% | 0% | 0% | NC |
| Planisware MIS Sarl France 5 rue du Helder 75009 Paris | France | 100% | 100% | 50% | 50% | Consolidation à partir du 25 septembre 2023 Mise en équivalence au 31 décembre 2022. |
| PLW Tunisia, Sarl Rue El Kotob N°3Bis Les Jardins du lac 1053 La Marsa | Tunisie | 100% | 100% | 100% | 100% | NC |
| Planisware MIS Sarl TUNISIA MirMar Business City, Centre Urbain Nord 1003 Tunis | Tunisie | 100% | 90% | 50% | 43% | NC |
| Planisware MIS DMCC 3405-27 34th Floor - Swiss Tower JLT - PH2-Y3A - Jumeirah Lakes Towers Dubai | Emirats Arabes Unis | 100% | 100% | 50% | 50% | Consolidation à partir du 25 septembre 2023 NC au 31 décembre 2022. |

Note 4. Regroupement d'entreprises

Acquisition d'Innovation Framework Technologies Planisware KK

Le 26 mai 2023, le Groupe a acquis les 53 % restants des actions et des droits de vote d'Innovation Framework Technologies Planisware KK ("IFTP KK"). En conséquence, la participation du Groupe dans IFTP KK est passée de 47% à 100%, le Groupe obtenant ainsi le contrôle d'IFTP KK. La filiale est l'un des revendeurs stratégiques du Groupe en Asie-Pacifique. La prise de contrôle d'IFTP KK permettra au groupe de se développer en Asie-Pacifique.

Durant la période de sept mois suivant l'acquisition d'IFTP KK, la société a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour 3 584 milliers d'euros et au résultat net du groupe pour 1 303 milliers d'euros. Si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2023, la direction estime que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe aurait été de 157 725 milliers d'euros pour l'exercice 2023 et que le résultat net aurait été de 41 711 milliers d'euros.

Contrepartie transférée

Le tableau suivant résume, à la date d'acquisition, la juste valeur de la contrepartie transférée :

| en milliers d'euros | Note | |
|--|------|-------|
| Instruments de capitaux propres (3,285 actions ordinaires) | 25 | 9,559 |

La contrepartie transférée provient du « Traité d'apport » en date du 26 mai 2023 et s'élève à 2 909,77 euros par action.

Actifs identifiables acquis et passifs repris

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

| en milliers d'euros | Note | |
|--|-------------|--------------|
| Immobilisations incorporelles | 16 | 4,328 |
| Immobilisations corporelles | 17 | 141 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats | 18 | 429 |
| Autres actifs non courants | 23 | 313 |
| Impôts différés actifs | 13 | 33 |
| Créances clients et actifs sur contrats | 21 | 690 |
| Autres créances et actifs courants | 23 | 292 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24 | 1,328 |
| Impôts différés passifs | 13 | (1,160) |
| Dettes locatives | 18 | (556) |
| Dettes fournisseurs | 30 | (842) |
| Autres dettes et passifs courants | 30 | (144) |
| Passifs sur contrats | 22 | (713) |
| Actif net identifiable | | 4,139 |

Goodwill

Le goodwill provisoire provenant de la transaction se calcule comme suit :

| en milliers d'euros | |
|--|---------------|
| Contrepartie transférée | 9,559 |
| Juste valeur des intérêts existants dans IFTP K.K. | 6,704 |
| Juste valeur de l'actif net identifiable | (4,139) |
| Goodwill | 12,124 |

La réévaluation à la juste valeur de la participation existante de 47 % du Groupe dans IFTP KK a donné lieu à un gain de 5 728 milliers d'euros (6 704 milliers d'euros moins la valeur comptable de 876 milliers d'euros de l'entreprise mise en équivalence à la date d'acquisition moins 100 milliers d'euros de réserve de conversion reclassée dans le compte de résultat). La juste valeur de la participation existante de 47 % du Groupe dans IFTP K.K. tient compte d'une décote de minoritaires. Le gain de 5 728 milliers d'euros a été inclus dans les *Autres produits opérationnels* dans le compte de résultat consolidé et est présenté en Note 11.

Parmi les actifs identifiables acquis et les passifs repris figurent des relations commerciales comptabilisées en actif incorporel et évaluées à 4 328 milliers d'euros. Le goodwill est principalement attribuable aux compétences et au talent technique de la main-d'œuvre d'IFTP KK, ainsi qu'aux synergies attendues de l'intégration de la société dans les activités existantes du groupe. Le goodwill a été initialement comptabilisé en yens japonais - monnaie fonctionnelle d'IFTP KK - au taux de change de la date d'acquisition de 149,1 yens japonais pour 1 euro et sera donc soumis à l'effet des variations des taux de change dans le futur.

Acquisition du groupe MIS

Le 25 septembre 2023, le Groupe a acquis les 50% restants des actions et des droits de vote de Planisware MIS. En conséquence, la participation du Groupe dans Planisware MIS est passée de 50% à 100%, le Groupe obtenant ainsi le contrôle. Planisware MIS est l'un des principaux sous-traitants du groupe. La prise de contrôle du groupe MIS permettra au groupe d'optimiser sa chaîne de valeur.

Durant la période de trois mois suivant l'acquisition du groupe MIS, la contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe de ce dernier est de 1 160 milliers d'euros et au résultat net pour 253 milliers d'euros. Si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2023, la direction estime que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe aurait été de 157 275 milliers d'euros pour l'exercice 2023 et que le résultat net aurait été de 42 402 milliers d'euros.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Contrepartie transférée

Le tableau suivant résume, à la date d'acquisition, la juste valeur de la contrepartie transférée :

| en milliers d'euros | Note |
|---|--------------|
| Païement en numéraire | 2,800 |
| Complément de prix | 600 |
| Juste valeur de la contrepartie transférée | 3,400 |

Conformément au traité d'acquisition, un complément de prix de 600 milliers d'euros a été pris en compte dans le calcul de la juste valeur de la contrepartie transférée, portant le prix d'acquisition à 3 400 milliers d'euros.

Actifs identifiables acquis et passifs repris

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

| en milliers d'euros | Note |
|--|--------------|
| Immobilisations corporelles | 17 39 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats | 18 57 |
| Autres actifs non courants | 23 30 |
| Créances clients et actifs sur contrats | 21 1,331 |
| Autres créances et actifs courants | 23 304 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 24 2,197 |
| Dettes locatives | 18 (47) |
| Dettes fournisseurs | 30 (393) |
| Autres dettes et passifs courants | 30 (659) |
| Passifs sur contrats | 22 (1,490) |
| Actif net identifiable | 1,368 |

Goodwill

Le goodwill provisoire provenant de la transaction se calcule comme suit :

| en milliers d'euros | |
|---|--------------|
| Contrepartie transférée | 3,400 |
| Juste valeur des intérêts existants dans Planisware MIS | 2,312 |
| Juste valeur de l'actif net identifiable | (1,368) |
| Goodwill | 4,344 |

La réévaluation à la juste valeur de la participation existante de 50 % du Groupe dans Planisware MIS a donné lieu à un gain de 1 803 milliers d'euros (2 312 milliers d'euros moins la valeur comptable de 509 milliers d'euros de l'entreprise mise en équivalence à la date d'acquisition). La juste valeur de la participation existante de 50 % du Groupe dans Planisware MIS tient compte d'une décote minoritaire. Le gain de 1 803 milliers d'euros a été inclus dans les *Autres produits opérationnels* dans le compte de résultat consolidé et est présenté en Note 11.

Le goodwill provisoire est principalement attribuable aux compétences et au talent technique de la main-d'œuvre du Groupe MIS ainsi qu'aux synergies attendues de l'intégration de la société dans les activités existantes du groupe.

Note 5. Information sectorielle**Principes comptables**

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont des composantes d'un groupe faisant l'objet d'un suivi individuel et le résultat opérationnel de chaque secteur est régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel (« PDO ») en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'en évaluer la performance.

La totalité du chiffre d'affaires du groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 provient de la conception, du développement et de la commercialisation de produits logiciels avec les services de mise en œuvre et de conseil associés.

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de gestion utilisées par le Conseil d'Administration, décideur opérationnel du Groupe depuis la transformation de la Société en Société Anonyme. Avant cette transformation, le décideur opérationnel du Groupe était le président de la Société, OLHADA (ex-Planisware Management), représenté par M. Pierre DEMONSANT.

En l'occurrence, le Groupe est géré sur une base reflétant son activité globale, considérée comme un seul secteur opérationnel.

Les principaux indicateurs de performance utilisés pour évaluer la performance sont présentés ci-dessous :

- Le chiffre d'affaires par typologie de services ;
- Le chiffre d'affaires récurrent versus non-récurrent ;
- Le chiffre d'affaires par région de facturation ;
- L'EBITDA Ajusté et la marge d'EBITDA Ajusté.

Les indicateurs relatifs au chiffre d'affaires sont présentés en note 6. Par ailleurs, aucun client du Groupe ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

EBITDA Ajusté et marge d'EBITDA Ajusté

L'EBITDA Ajusté est calculé à partir du *Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence* plus l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, corporelles et des droits d'utilisation, plus les éléments non récurrents ou les éléments non opérationnels définis comme suit : (i) les charges liées aux paiements fondés sur des actions en vertu de la norme IFRS 2 (ii) toute dépense, charge ou autre coût directement ou indirectement lié à une introduction en bourse, un investissement, une acquisition, une coentreprise ou des partenariats (iii) certains frais de conseil engagés pour des projets ponctuels, tels que des mesures de réorganisation ; et (iv) certaines indemnités de licenciement, qui comprennent les dépenses liées aux mesures de réorganisation et de restructuration, principalement constituées d'indemnités de licenciement et d'autres coûts liés au personnel. Pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022, ces ajustements pour les éléments non récurrents ou les éléments non opérationnels sont liés au plan d'attribution d'actions gratuites et aux coûts externes encourus par le Groupe dans le cadre de sa préparation au projet d'introduction en bourse.

La marge d'EBITDA Ajusté est le rapport entre l'EBITDA Ajusté et les produits liés à l'activité.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

L'EBITDA Ajusté n'est pas une mesure de performance définie dans les normes comptables IFRS. La définition de l'EBITDA Ajusté du groupe peut ne pas être comparable à des mesures de performance et à des informations similaires fournies par d'autres entités.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le *Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence* et l'EBITDA Ajusté ainsi que le calcul de la marge d'EBITDA Ajusté pour les périodes présentées :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Résultat opérationnel courant après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence | 43,157 | 34,533 |
| Dépréciation et amortissement des actifs corporels, incorporels et des droits d'utilisation | 7,182 | 6,442 |
| Ajustement des coûts en lien direct avec l'IPO | - | 428 |
| Paiement fondé sur des actions | 1,866 | - |
| EBITDA Ajusté | 52,205 | 41,403 |
| Produits liés à l'activité | 156,439 | 132,083 |
| Marge d'EBITDA ajusté (%) | 33.4% | 31.3% |

Ventilation par pays (1) des actifs non courants (2)

Au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | France | Etats-Unis | Allemagne | Royaume-Uni | Japon | Autres | Total |
|--|--------|------------|-----------|-------------|--------|--------|--------|
| Goodwill | 9,440 | - | - | - | 11,566 | - | 21,006 |
| Immobilisations incorporelles | 3,611 | - | 0 | - | 3,995 | - | 7,606 |
| Immobilisations corporelles | 3,782 | 212 | 395 | 62 | 129 | 9 | 4,589 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 10,812 | 1,866 | 456 | 228 | 307 | 25 | 13,694 |
| Autres actifs non courants | - | 777 | - | - | - | - | 777 |

Au 31 décembre 2022

| en milliers d'euros | France | Etats-Unis | Allemagne | Royaume-Uni | Japon | Autres | Total |
|--|--------|------------|-----------|-------------|-------|--------|--------|
| Goodwill | 5,096 | - | - | - | - | - | 5,096 |
| Immobilisations incorporelles | 3,017 | - | 0 | - | - | - | 3,017 |
| Immobilisations corporelles | 3,165 | 277 | 440 | 106 | - | - | 3,989 |
| Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location | 10,831 | 1,726 | 639 | 316 | - | - | 13,512 |
| Autres actifs non courants | - | 1,036 | - | - | - | - | 1,036 |

- (1) Les pays ne sont pas représentatifs des secteurs opérationnels et correspondent aux zones géographiques d'implantation des entités juridiques du Groupe.
- (2) Les actifs non courants présentés dans cette note sont des actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé, conformément à la norme *IFRS 8 Secteurs opérationnels*.

Notes sur le compte de résultat

Note 6. Chiffre d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires doit être reconnu de manière à traduire le transfert du contrôle des biens ou des services promis au client pour le montant de contrepartie auquel le Groupe s'attend à avoir droit en échange.

a. Principes généraux

i. Identification du contrat conclu avec le client

La comptabilisation des produits d'un contrat ou d'un groupe de contrats doit répondre à cinq critères : le contrat doit avoir une substance commerciale (génération de flux de trésorerie futurs pour le groupe), les parties doivent avoir approuvé le contrat et se sont engagées à respecter leurs obligations respectives, les droits et obligations de chaque partie sont identifiés, les conditions de paiement sont identifiables et il est probable que l'entité percevra la contrepartie à laquelle elle aura droit en échange des biens ou services qui seront transférés au client (c'est-à-dire, le client a la capacité et l'intention de payer ce montant en échange des biens et services fournis).

ii. Identification des obligations de prestations incluses dans le contrat

Une obligation de performance est une promesse, dans un contrat avec un client, de transférer des produits ou des services, distincte des autres promesses du contrat. Un contrat ou un regroupement de contrats peut comprendre une ou plusieurs obligations de prestations : prestation unique ou contrat à éléments multiples. Une obligation de prestation doit être distinguée des autres à deux conditions.

Le bien ou le service sous-jacent doit tout d'abord être distinct dans l'absolu : il peut être vendu seul ou le client peut en tirer bénéfice au moyen de ressources facilement disponibles sur le marché.

Le bien ou le service doit aussi être distinct dans le cadre du contrat ce qui nécessite d'analyser la relation de transformation entre les différents biens et services du contrat. Cette relation n'existe pas si le bien ou service considéré n'est pas utilisé pour produire les autres biens ou services objet du contrat, s'il ne vient pas considérablement modifier ou adapter un autre bien ou service promis au contrat, s'il n'est pas étroitement lié ou fortement dépendant des autres biens ou services promis au contrat.

iii. Détermination du prix de transaction du contrat

Une fois l'existence du contrat validée et les différentes obligations de prestations identifiées, le prix de transaction du contrat doit être déterminé, puis sa répartition entre les différentes obligations de prestations réalisée.

Le prix de transaction du contrat peut inclure des contreparties variables qui prennent généralement la forme de remises, de rabais, de pénalités ou à l'inverse de bonus et peuvent être conditionnées à la réalisation d'événements du projet. Il peut aussi inclure une composante financière significative ou une contrepartie payable au client.

La contrepartie variable n'est prise en compte à l'origine du contrat qu'à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il n'existera pas d'ajustement significatif à la baisse du revenu sur les périodes suivantes et si elle n'est pas conditionnée par des événements extérieurs hors du contrôle de la société. Cette contrepartie variable est répartie sur les obligations de prestations au prorata de leur prix de vente spécifique respectif si elle ne peut pas être allouée différemment.

iv. Allocation du prix de transaction aux différentes obligations de prestations identifiées

Le prix de transaction du contrat est alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques de chaque bien ou service sous-jacent. Le prix de vente spécifique est le prix de l'obligation de prestation comme si elle était vendue séparément. Il s'appuie généralement sur des prix catalogue, sur des prix de transactions passées similaires, voire des prix de marché observables, le cas échéant.

Le montant alloué à chaque obligation de prestations identifiée dans le contrat est reconnu en chiffre d'affaires lors du transfert du contrôle au client des biens ou services sous-jacent promis au contrat.

v. *Reconnaissance du revenu*

Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service au client est réalisé en continu (impliquant la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) seulement si l'une des trois conditions suivantes est satisfaite :

- Le client reçoit et consomme simultanément les avantages de la prestation au fur et à mesure où celle-ci a lieu ;
- La prestation crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de son développement ;
- Si aucune des deux premières conditions ne peut s'appliquer, le chiffre d'affaires ne peut être reconnu à l'avancement que si l'actif créé n'a pas d'autre utilisation alternative pour le Groupe et le Groupe dispose d'un droit exécutoire à paiement au titre des travaux réalisés à date.

Les prestations rendues non encore ou partiellement facturées figurent au bilan en *Actifs sur contrats* au sein du poste *Créances clients et actifs sur contrats*. Celles facturées mais non encore totalement exécutées figurent au bilan au poste *Passifs sur contrats*. Les actifs et passifs liés aux contrats avec les clients sont présentés sur une base nette pour chaque contrat individuel. Ces postes sont présentés en notes 21 et 22.

vi. *Coûts d'obtention des contrats*

Les coûts d'obtention des contrats sont capitalisés si deux conditions sont remplies : les coûts n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables. Les commissions de vente peuvent donc être capitalisées si elles sont spécifiquement et uniquement liées à l'obtention d'un contrat et si elles ne sont pas accordées sur une base discrétionnaire. Les coûts d'obtention d'un contrat sont capitalisés et différés au compte de résultat au même rythme que le chiffre d'affaires auquel ils se rattachent. Ces actifs sont présentés en note 23.

b. Application pratique à la reconnaissance du revenu des prestations réalisées par le Groupe Planisware pour ses clients

Le chiffre d'affaires du Groupe provient de cinq activités principales : les produits relatifs aux ventes de licences perpétuelles et les contrats de maintenance associés, les produits relatifs aux contrats de type « SaaS », les services de support évolutif incluant les obligations de performance de type « Evolutive » et « Subscription », et les services relatifs au déploiement du logiciel.

D'un point de vue juridique, le Groupe n'a pas pour habitude de regrouper les différents services proposés au client en un contrat unique ; comptablement, lorsque Planisware vend de manière concomitante

différents services dans un laps de temps relativement court, les différents contrats sont analysés comme un contrat unique pour les besoins d'analyse relative à la norme IFRS 15.

Typiquement, les produits et services décrits ci-dessous sont considérés comme des obligations de performance distinctes et la part du prix de transaction qui leur est attribuée est comptabilisée séparément. Le prix de chaque obligation de performance est indépendant du fait que l'obligation soit vendue de manière isolée ou groupée, et négociée concomitamment ou non à d'autres obligations.

De manière générale, les logiciels vendus par le Groupe ne nécessitent pas la création d'un code additionnel ou la modification du code source pour que ces derniers soient adaptés et intégrés au sein de l'environnement du client, et en ce sens le Groupe ne considère pas que les prestations de services liées au déploiement du logiciel intègrent ou modifient de manière significative le logiciel adjacent au sens de la norme IFRS 15 (qu'il soit vendu sous la forme d'une licence perpétuelle ou dans le cadre d'un contrat de type « SaaS »). En outre, en raison de la nature des services d'intégration proposés aux clients et de leur volume relatif par rapport au volume des licences perpétuelles et des contrats SaaS auxquels ils se rapportent, les services d'intégration vont généralement au-delà de la simple activité d'installation et sont donc considérés comme une obligation de performance distincte.

Licences perpétuelles

La vente d'une licence perpétuelle confère au client le droit d'utilisation du logiciel pour une durée indéterminée. Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'une licence perpétuelle est comptabilisé lorsque le logiciel est mis à disposition du client, et qu'il ne reste plus d'obligation significative envers le client en rapport avec cette vente de licence.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à la maintenance comprend les redevances périodiques associées à la vente de mises à jour de logiciels non spécifiées et l'assistance technique. Les contrats de maintenance sont généralement conclus en même temps que l'achat initial de la licence perpétuelle. La maintenance peut être renouvelée par le client à la fin de chaque terme. Le chiffre d'affaires des prestations de maintenance est comptabilisé à l'avancement, selon un mode linéaire, s'agissant d'obligations à se tenir prêt tout au long du contrat sans pics notables d'activité (« stand-ready obligations »).

Contrats « SaaS » (« Software as a Service »)

Le contrat « SaaS » représente un droit d'accès à la fonctionnalité d'un logiciel dans une infrastructure accessible en mode « Cloud » hébergée par Planisware ou par des tiers engagés par Planisware, où le client n'a pas le droit de résilier le contrat d'hébergement et de prendre possession du logiciel pour l'exécuter sur sa propre infrastructure informatique ou pour engager un fournisseur tiers non lié à Planisware pour héberger et gérer le logiciel. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats « SaaS » est comptabilisé au fur et à mesure que les services sont fournis ; en l'espèce, l'obligation de performance étant d'octroyer un droit d'accès permettant l'utilisation continue d'un logiciel accessible en mode « Cloud » pendant une certaine durée, le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction du temps écoulé et donc au prorata de cette durée tout au long du contrat.

Certains contrats « SaaS » prévoient des clauses de disponibilité du service fourni. Néanmoins, à date, le Groupe n'a pas identifié de contreparties variables dont l'impact sur le chiffre d'affaires du Groupe serait significatif.

Support et prestations de services

Le Groupe distingue trois principaux types de support et prestations de services ; ces trois prestations représentant chacune une obligation de performance distincte :

- Les prestations liées au déploiement du logiciel (i.e., « Implementation support »), de nature non récurrente ;
- Les prestations de type « Evolutive support » de nature récurrente permettant au client une adaptation en continu du logiciel à ses besoins évolutifs, et incluant notamment des services de configuration et de support technique en complément des prestations de maintenance et de support des fonctionnalités standard déjà intégrées au contrat « SaaS » ou de maintenance ;
- Le support sous forme d'abonnement de type « Subscription support » correspondant à un support premium dédié au client en continu.

Les produits liés aux prestations de services – hors contrats de type « Subscription support » - sont principalement dérivés de contrats en régie et sont reconnus en fonction des temps passés ou d'autres unités d'œuvres facturables.

Un nombre limité de prestations de services peuvent être conclues au forfait auquel cas le chiffre d'affaires est généralement comptabilisé sur la base d'un pourcentage d'avancement des travaux.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de type « Subscription support » est généralement comptabilisé en fonction du temps écoulé et donc au prorata de la durée du contrat. Dans le cadre de ces contrats, l'obligation de performance consiste à se tenir prêt à fournir une assistance technique et des mises à jour, mises à niveau, améliorations et configuration non spécifiées, en fonction de leur disponibilité et de la demande du client. Les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages de ces services de support au fur et à mesure de la réalisation des services.

vii. Distinction agent/principal

Planisware considère agir comme « principal », étant notamment responsable au regard du client de l'exécution de la prestation et de son acceptation par celui-ci. Le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute et les achats externes sont comptabilisés en totalité en charges opérationnelles.

Désagrégation du chiffre d'affaires

Par typologie

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|----------------|----------------|
| Contrats "SAAS" | 64,553 | 48,718 |
| "Subscription" support | 9,368 | 5,707 |
| "Evolutive" support | 41,990 | 35,567 |
| Contrats de maintenance | 18,756 | 18,484 |
| Ventes de licences perpétuelles | 5,709 | 5,551 |
| Prestations de services "Implementation" et autres services non récurrents | 15,370 | 16,537 |
| Chiffre d'affaires | 155,746 | 130,564 |
| Autres produits de l'activité | 693 | 1,519 |
| Produits liés à l'activité | 156,439 | 132,083 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le chiffre d'affaires récurrent du Groupe est une mesure de performance non définie dans les normes comptables IFRS et défini par le Groupe comme étant composé des contrats d'abonnements de type SaaS, Maintenance, et « Subscription support », ainsi que des prestations de services de type « Evolutive support ».

Le montant de chiffre d'affaires récurrent est de 134 667 milliers d'euros pour l'exercice 2023 et 108 476 milliers d'euros pour l'exercice 2022, représentant respectivement 86.5% et 83.1% du chiffre d'affaires sur les deux années présentées.

A l'exception du chiffre d'affaires relatif aux ventes de licences perpétuelles, le chiffre d'affaires est principalement reconnu à l'avancement.

Les autres produits de l'activité sont principalement relatifs aux refacturations de la société mère à Innovation Framework Technologies Planisware KK constituées principalement de royalties avant la prise de contrôle de cette société.

Par géographie

Les montants du chiffre d'affaires par région dans les tableaux suivants sont basés sur l'adresse de facturation des clients.

Les régions figurant dans le tableau ci-dessous sont les suivantes : Europe, Amérique du Nord et « APAC et Reste du monde ».

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---------------------------|----------------|----------------|
| Europe | 76,061 | 66,561 |
| Amérique du Nord | 68,476 | 57,129 |
| APAC et reste du monde | 11,210 | 6,874 |
| Chiffre d'affaires | 155,746 | 130,564 |

Sur l'exercice 2023, 49% du chiffre d'affaires est relatif à la région Europe, dont 18% en France, 44% à la région Amérique du Nord, dont 90% aux Etats-Unis et 7% à la région « APAC et reste du monde ».

Sur l'exercice 2022, 51% du chiffre d'affaires était relatif à la région Europe, dont 20% en France, 44% à la région Amérique du Nord, dont 89% aux Etats-Unis et 5% à la région « APAC et reste du monde ».

Note 7. Charges opérationnelles par destination

Principes comptables

Coût des ventes

Le coût des ventes est principalement composé des heures projets réalisées par les consultants et des charges de personnel relatives aux équipes de production opérationnelle (i.e., infrastructure, SaaS, et support technique) ainsi que des coûts de sous-traitance et d'hébergement (incluant les dotations aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location des espaces en datacenter). Le coût des ventes inclut aussi une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination ; ces frais généraux sont principalement composés

de coûts relatifs aux loyers exemptés dans le cadre d'IFRS 16 et de l'amortissement des immobilisations corporelles et des droits d'utilisation.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent principalement les charges de personnel relatives aux développeurs chargés du développement des logiciels qui ne sont pas capitalisées, les coûts des services externes utilisés en complément des ressources internes, les charges d'amortissement relatives aux frais de développement capitalisés ainsi qu'une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination. Le crédit d'impôt recherche applicable en France est présenté en déduction des dépenses de recherche et de développement.

Frais commerciaux et marketing

Les frais commerciaux et marketing comprennent principalement les charges de personnel relatives aux équipes commerciales et marketing incluant les commissions versées aux commerciaux pour la vente et/ou le renouvellement des contrats, de coûts marketing ainsi qu'une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination. Ils incluent également les dépréciations sur créances clients et actifs sur contrats.

Frais administratifs et généraux

Les frais administratifs et généraux comprennent principalement les charges de personnel des fonctions « comptabilité », « finance », « ressources humaines » ou « juridique » ainsi que les dépenses relatives aux frais comptables et juridiques, frais bancaires, certaines taxes ou autres frais généraux non alloués ainsi qu'une portion de frais généraux alloués selon une clef de répartition basée sur la proportion des effectifs identifiés par destination et les gains et pertes de change sur les royalties facturées par la Société en devises aux entités du Groupe.

7.1 Détail du coût des ventes

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 28,867 | 25,413 |
| Sous-traitance, achats d'études, et autres services externes | 12,238 | 13,326 |
| Dotations aux amortissements | 3,158 | 2,807 |
| Autres charges d'exploitation | 865 | 748 |
| Total coût des ventes | 45,127 | 42,295 |

La marge brute du Groupe est égale aux produits de l'activité diminués du coût des ventes. La marge brute en pourcentage des produits liés à l'activité est respectivement de 71.2% et 68.0% sur les années 2023 et 2022. L'augmentation de la marge brute est principalement liée à un suivi efficace des ressources, notamment en matière de recrutement et de recours à la sous-traitance.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

7.2 Détail des frais de recherche et développement au compte de résultat

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 17,639 | 16,044 |
| Crédit impôt recherche | (807) | (823) |
| Dotations aux amortissements | 2,400 | 2,404 |
| Autres frais de recherche et développement | 777 | 715 |
| Total frais de recherche et développement | 20,009 | 18,341 |

Les frais de recherche et développement représentent respectivement 12.8% et 13.9% des produits liés à l'activité sur les exercices 2023 et 2022. La diminution du taux de frais de recherche et développement par rapport aux produits liés à l'activité sur l'exercice 2023 est en partie liée à une capitalisation plus importante des coûts de développement. Les coûts de développement capitalisés sont présentés en Note 16.

7.3 Détail des frais commerciaux et marketing

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 18,560 | 15,053 |
| Commissions sur ventes | 2,963 | 2,485 |
| Frais marketing | 3,025 | 2,379 |
| Dotations aux amortissements | 1,040 | 747 |
| Autres frais commerciaux | 1,497 | 1,177 |
| Total frais commerciaux et marketing | 27,085 | 21,841 |

Les frais commerciaux et marketing représentent respectivement 17.3% et 16.5% des produits liés à l'activité sur les exercices 2023 et 2022, démontrant les efforts continus du groupe pour développer les relations avec les clients existants et attirer de nouveaux clients. Les commissions sur ventes comprennent les charges relatives aux commissions non activées et les amortissements des commissions sur ventes capitalisées.

7.4 Détail des frais généraux et administratifs

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Charges de personnel | 13,569 | 9,512 |
| Honoraires et autres services externes | 1,814 | 1,748 |
| Dotations aux amortissements | 584 | 483 |
| Autres frais généraux | 5,347 | 4,285 |
| Total frais généraux et administratifs | 21,314 | 16,027 |

Les frais généraux et administratifs représentent 13.6% des produits liés à l'activité sur 2023, contre 12.1% sur 2022. L'augmentation des frais généraux et administratifs reflète les investissements dans l'infrastructure et les capacités de l'entreprise pour soutenir l'expansion globale et les stratégies de croissance de l'entreprise.

Note 8. Charges de personnel

8.1 Effectifs

Au 31 décembre, l'effectif du Groupe (hors effectif des entreprises non consolidées) est réparti de la façon suivante :

| en nombre de personnes | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|
| France | 304 | 286 |
| Etats Unis | 163 | 159 |
| Autres pays | 124 | 94 |
| Total effectif au 31 décembre | 591 | 539 |

8.2 Frais de personnel

Le compte de résultat présente les frais de personnel par destination. Leur décomposition par nature est la suivante :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Traitements et salaires | 55,903 | 48,308 |
| Commissions sur ventes | 2,963 | 2,485 |
| Charges sociales | 13,507 | 10,632 |
| Coût des services rendus | 1,242 | 1,157 |
| Participation et intéressement | 4,713 | 4,600 |
| Paiement fondé sur des actions | 1,866 | - |
| Autres charges de personnel | 1,402 | 1,324 |
| Total charges de personnel et commissions sur ventes | 81,597 | 68,506 |

Les charges de personnel et les commissions sur ventes ont représenté 52.2% du total des produits liés à l'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ce ratio était de 51.9% pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Note 9. Avantages du personnel

Principes comptables

Principe général

Le groupe contribue à des régimes de retraite, de soins médicaux et d'indemnités de licenciement conformément aux lois et pratiques de chaque pays. Ces prestations peuvent varier en fonction d'une série de facteurs, notamment l'ancienneté, le salaire et les versements aux régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être soit des régimes à prestations définies, soit des régimes à cotisations définies.

Régimes de retraite à prestations définies

Les régimes à prestations définies postérieurs à l’emploi concernent principalement les salariés en France. Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs de couverture.

Les engagements des régimes à prestations définies postérieurs à l’emploi sont déterminés annuellement selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetées (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d’une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l’obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. La valeur actuelle des engagements de retraite est déterminée par l’actualisation des décaissements futurs de trésorerie au taux de rendement des obligations d’entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l’obligation de retraites concernée.

La charge représentative du coût des services rendus au cours de la période est ventilée par destination, en compte de résultat, dans les rubriques *Charges de personnel*, présentées en note 6. Une charge d’intérêts est comptabilisée au compte de résultat en *Autres charges financières* et correspond au coût de la désactualisation des engagements de retraite.

Les hypothèses de calcul actuariel des engagements de retraite à prestations définies comportent des incertitudes qui peuvent affecter la valeur des actifs financiers et des obligations vis-à-vis des employés. Les gains et pertes actuariels résultant des effets des changements d’hypothèses démographiques, d’hypothèses financières et de la différence entre le taux d’actualisation sont portés en autres éléments du résultat global dans la rubrique des *Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat*.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les cotisations dues au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu’elles sont dues. Ces charges sont réparties par destination dans les différentes lignes du compte de résultat consolidé.

Dans les autres filiales du Groupe – Etats-Unis et Allemagne principalement – des régimes à cotisations définies ont été mis en place. Les cotisations versées sont reconnues directement en charge sur l’exercice.

9.1 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

| Hypothèses | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| Taux d'actualisation | 3.30% | 3.83% |
| Taux d'augmentation des salaires | 2.00% | 2.00% |
| Table de mortalité hommes | TH 17-19 | TH 13-15 |
| Table de mortalité femmes | TF 17-19 | TF 13-15 |
| Taux de turnover | De 0% à 7% | De 0% à 7% |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

9.2 Evolution de l'engagement

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 2 252 milliers d'euros pour les salariés français au 31 décembre 2023. L'impact brut en résultat sur l'exercice 2023 est une charge de 137 milliers d'euros, principalement due au coût des services rendus sur l'exercice de 171 milliers d'euros compensée par un produit relatif au coût des services passés suite à la réforme des retraites en France, réforme traitée comptablement comme un changement de régime conformément à IAS 19.

Evolution de l'engagement

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|----------------|----------------|
| Evolution de l'engagement | | |
| 1er janvier | (1,852) | (2,301) |
| Coût des services rendus au cours de la période | (171) | (229) |
| Coût des services passés | 103 | - |
| Coût financier | (69) | (30) |
| Prestations versées | 8 | 3 |
| (Pertes) et gains actuariels | (271) | 704 |
| 31 décembre | (2,252) | (1,852) |
| Comptabilisés en résultat net | | |
| Coût des services rendus au cours de la période | (171) | (229) |
| Coût des services passés | 103 | - |
| Coût financier | (69) | (30) |
| Total charge sur l'exercice | (137) | (259) |
| Compris dans les autres éléments du résultat global | | |
| Gains / (Pertes) actuariels liés à des ajustements liés à l'expérience | (93) | (108) |
| Gains / (Pertes) actuariels liés à des changements d'hypothèses financières | (178) | 812 |
| Total des gains et (pertes) actuariels sur l'exercice | (271) | 704 |
| Stock de fin de période gains / (pertes) actuariels | 559 | 830 |
| Autres | | |
| Prestations versées | 8 | 3 |
| Total autres | 8 | 3 |
| Total variation de l'engagement | (400) | 448 |

9.3 Sensibilité des engagements à une variation du taux d'actualisation

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Impact sur le montant de l'engagement | | |
| Diminution de 0.25% | 90 | 63 |
| Augmentation de 0.25% | (86) | (60) |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

9.4 Flux de trésorerie prévisionnels

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Estimation des prestations à payer | | |
| <1 an | 10 | 10 |
| De 2 à 5 ans | 284 | 386 |
| De 6 à 10 ans | 748 | 656 |
| > 10 ans | 12,584 | 10,347 |
| Total des prestations théoriques non actualisées | 13,626 | 11,399 |

Note 10. Paiement fondé sur des actions

Plan d'action gratuites

Plan du 1^{er} juin 2023

Le 1er juin 2023 (la "date d'attribution"), le Président a décidé d'attribuer 1 286 actions ordinaires gratuites aux dirigeants et employés du Groupe. Ces actions à émettre représentent 0,37% du capital social émis. Ces actions seront définitivement acquises le 1er juin 2024, à condition que les bénéficiaires restent activement employés par le Groupe jusqu'à cette date.

Les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. Leur juste valeur a été déterminée par un expert indépendant en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Leur juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultat avec une augmentation correspondante des capitaux propres et amortie linéairement sur la période d'acquisition des droits.

| Date d'attribution | 1er Juin 2023 |
|--|---------------|
| Nombre d'actions attribuées (avant division de la valeur nominale de l'action) (1) | 1,286 |
| Nombre de bénéficiaires | 66 |
| Période d'acquisition | 1 an |
| Estimation de la part d'instruments acquis à la fin de la période d'acquisition | 100% |
| Juste valeur des titres à la date d'attribution (€) | 2,487 |
| Dividendes attendus | na |

(1) Après division de la valeur nominale de l'action sur l'exercice 2023, le nombre d'actions potentielles acquises au 1^{er} juin 2024, est de 257 200.

Plan du 11 octobre 2023

Le 11 octobre 2023 (la "date d'attribution"), le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 121 500 actions ordinaires gratuites au Directeur Général du Groupe. Ces actions seront définitivement acquises, par tranches successives, le 11 octobre 2024, le 11 octobre 2025 et le 11 octobre 2026, à condition que le bénéficiaire conserve la qualité de mandataire social de la Société de façon continue et ininterrompue jusqu'à la fin de chaque tranche. Le nombre définitif d'actions attribuées sera soumis à des conditions de performance hors marché pour chaque tranche.

Les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Leur juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultat avec une augmentation correspondante des capitaux propres et amortie linéairement sur la période d'acquisition des droits.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| Date d'attribution | 11 Octobre 2023 |
|--|---|
| Nombre d'actions attribuées maximum (après division de la valeur nominale de l'action) | 121,500 |
| Nombre de bénéficiaires | 1 |
| Période d'acquisition | 1, 2 et 3 ans (acquisition par tranches) |
| Estimation de la part d'instruments acquis à la fin de la période d'acquisition | 73% |
| Juste valeur des titres à la date d'attribution (€) | 12.44 |
| Dividendes attendus | na. |

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une charge de 1 866 milliers d'euros a été comptabilisée au titre des accords de paiement fondé sur des actions, dont 424 milliers d'euros, 231 milliers d'euros, 521 milliers d'euros et 691 milliers d'euros ont été alloués aux postes suivants *Coût des ventes, Frais de recherche et développement, Frais commerciaux et marketing, et Frais généraux et administratifs* respectivement.

Note 11. Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Gains résultant de la réévaluation à la juste valeur des titres détenus dans les entreprises associées (MEE) - IFTP KK | 5,728 | - |
| Gains résultant de la réévaluation à la juste valeur des titres détenus dans les entreprises associées (MEE) - Planisware MIS | 1,803 | - |
| Autres produits opérationnels | 7,531 | - |
| Coûts en relation avec le projet d'IPO | (4,489) | - |
| Autres charges opérationnelles | (4,489) | - |
| Total autres produits et autres charges opérationnelles | 3,043 | - |

Les opérations en lien avec les gains résultant de la réévaluation à la juste valeur des titres détenus dans les entreprises associées sont présentées en Note 4.

Les coûts en relation avec le projet d'introduction en bourse sont principalement constitués des honoraires d'avocats et coûts des conseils externes qui ont assisté la Société dans son projet d'introduction en bourse.

Note 12. Résultat financier

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Charges d'intérêts sur emprunts | (0) | (6) |
| Charges d'intérêts sur passifs locatifs | (289) | (229) |
| Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 1,468 | 59 |
| Coût de l'endettement financier net | 1,179 | (176) |
| Gains de change sur élément financier | 978 | 3,304 |
| Autres produits financiers | 1,760 | 252 |
| Autres produits financiers | 2,737 | 3,555 |
| Pertes de change sur élément financier | (1,276) | (338) |
| Autres charges financières | (151) | (247) |
| Autres charges financières | (1,427) | (585) |
| Total résultat financier | 2,489 | 2,795 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

L'augmentation des produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie reflète les placements court-terme faits par le Groupe de sa trésorerie disponible dans des dépôts à terme ou des valeurs mobilières de placement.

Les gains et pertes de change résultent majoritairement de la réévaluation aux taux de clôture des postes de trésorerie et équivalents de trésorerie en devises étrangères chez la Société.

Les autres produits financiers sont principalement composés de plus-value de cession ou de plus-value latente sur valeurs mobilières de placement.

Note 13. Impôt sur le résultat

Principes comptables

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global – auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la clôture. Un actif d'impôt différé est comptabilisé s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables, appréciés sur la base des prévisions fiscales, sur lesquels cet actif pourra être imputé dans un horizon raisonnable. Sinon, les actifs d'impôts différés sont réduits en conséquence. L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en résultat selon le principe du report variable, sauf si l'effet concerne un élément comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

Traitements fiscaux incertains

Un « traitement fiscal incertain » est un traitement fiscal pour lequel il existe une incertitude quant à l'acceptation par l'administration fiscale concernée du traitement fiscal en vertu de la législation fiscale.

Si le Groupe conclut qu'il est probable que l'administration fiscale accepte une position fiscale incertaine, l'ensemble des éléments relatifs aux impôts (résultat fiscal, assiettes fiscales, taux d'imposition, déficits reportables, crédits d'impôt, taxes) seront déterminés conformément à cette

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

position. Si le Groupe conclut que l'acceptation par l'administration fiscale n'est pas probable, cette incertitude sera intégrée dans le calcul des éléments relatifs aux impôts, et donnera lieu à comptabilisation d'un passif d'impôts.

Sur les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas connaissance d'un traitement fiscal incertain qui aurait un impact significatif sur les comptes.

Le Groupe ne compte pas de groupe d'intégration fiscale.

13.1 Détail de la charge d'impôt

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|----------------|----------------|
| Impôts courants | (7,569) | (6,289) |
| - sur le résultat | (7,262) | (5,796) |
| - sur la valeur ajoutée (CVAE) | (307) | (493) |
| Impôts différés | 710 | 515 |
| (Charge) / Produit d'impôt constaté en compte de résultat | (6,859) | (5,774) |

13.2 Impôts constatés en autres éléments du résultat global

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Impôts différés sur réévaluation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies (écarts actuariels) | 63 | (176) |
| (Charge) / Produit d'impôt constaté en autres éléments du résultat global | 63 | (176) |

13.3 Variation bilantielle des impôts différés

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|---------------|---------------|
| Impôts différés actifs - Ouverture | 1,685 | 1,354 |
| Impôts différés passifs - Ouverture | - | (31) |
| Au 1er janvier | 1,685 | 1,323 |
| Comptabilisés en compte de résultat | 710 | 515 |
| Comptabilisés en autres éléments du résultat global | 63 | (176) |
| Entrée de périmètre | (1,127) | - |
| Ecarts de conversion | 13 | 23 |
| Variation sur l'exercice | (341) | 362 |
| Impôts différés actifs - Clôture | 2,390 | 1,685 |
| Impôts différés passifs - Clôture | (1,046) | - |
| Au 31 décembre | 1,344 | 1,685 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

13.4 Nature des impôts différés

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 retraité* |
|---|------------------|-------------------------------|
| Dettes de location | 3,652 | 3,445 |
| Engagements à prestations définies | 582 | 463 |
| Réévaluation de la perte de crédits attendue sur les créances clients | 203 | 268 |
| Provisions non déductibles sur l'exercice | 864 | 930 |
| Dépenses de recherche et développement déductibles | 378 | 173 |
| Crédit d'impôt étranger | 443 | - |
| Autres différences temporaires | 1,001 | 720 |
| Compensation | (4,732) | (4,314) |
| Impôts différés actifs | 2,390 | 1,685 |
| Droits d'utilisation | (3,524) | (3,378) |
| Activation des coûts de développement | (924) | (704) |
| Actifs incorporels acquis lors d'un regroupement d'entreprise | (1,032) | - |
| Juste valeur des équivalents de trésorerie | (258) | - |
| Autres différences temporaires | (40) | (233) |
| Compensation | 4,732 | 4,314 |
| Impôts différés passifs | (1,046) | (0) |

Les provisions non déductibles sur l'exercice concernent principalement la participation des salariés, pour laquelle un impôt différé actif de 803 milliers d'euros et 747 milliers d'euros a été comptabilisé respectivement au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Le Groupe n'a pas reconnu d'impôt différé actif relatif à des pertes fiscales. Le montant des déficits fiscaux reportables non reconnus n'est pas significatif.

* Conformément à l'amendement à l'IAS 12, l'exercice comparatif au 31 décembre 2022 a été retraité.

13.5 Preuve d'impôt

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | | Exercice 2022 | |
|--|---------------|-----------------|---------------|----------------|
| Résultat net | | 41,830 | | 31,555 |
| Impôts sur le résultat | 14.1% | (6,859) | 15.5% | (5,774) |
| <i>Dont impôts exigibles</i> | | (7,569) | | (6,289) |
| <i>Dont impôts différés</i> | | 710 | | 515 |
| Résultat net avant impôts | | 48,689 | | 37,329 |
| Produit / (Charge) d'impôt théorique | 25.8% | (12,574) | 25.8% | (9,640) |
| Taxation des sociétés étrangères à des taux différents | -0.1% | 26 | 0.3% | (115) |
| <i>Effets d'impôts:</i> | | | | |
| - Résultats des sociétés mises en équivalence, nets d'impôt | -0.1% | 65 | -0.7% | 246 |
| - Différences permanentes | -3.3% | 1,597 | 0.2% | (73) |
| - Avantages fiscaux et crédits d'impôts | -8.8% | 4,288 | -11.3% | 4,236 |
| - CVAE | 0.5% | (227) | 1.0% | (366) |
| - Pertes pour lesquelles aucun impôt différé n'a été reconnu | 0.1% | (34) | 0.2% | (62) |
| Produit / (Charge) d'impôt effectif | 14.1% | (6,859) | 15.5% | (5,774) |

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif est construit à partir du taux d'impôt exigible en France au niveau de la société-mère du Groupe. Sur les exercices 2023 et 2022, celui-ci se compose du taux d'impôt sur les sociétés de 25.0% complété de la contribution additionnelle sur l'impôt de 3.3%.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

La CVAE, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, composante de la Contribution Économique Territoriale (CET) en France est qualifiée d'impôt sur le résultat par le Groupe.

Par ailleurs, les avantages fiscaux et crédits d'impôts sont principalement liés au dispositif « IP Box » dont bénéficie Planisware S.A. depuis 2019 ainsi qu'au Crédit Impôt Recherche.

Les différences permanentes sont principalement dues à la non-déductibilité de la charge relative aux actions gratuites pour (482) milliers d'euros et à la réévaluation – non taxable – à la juste valeur des participations existantes de IFTP KK et Planisware MIS pour 1 945 milliers d'euros.

Dispositif IP BOX

L'IP Box est un dispositif qui permet à Planisware de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés de 10% sur ses revenus tirés de la propriété intellectuelle. Au cas d'espèce, les revenus éligibles du Groupe sont les revenus en lien avec la maintenance évolutive générant des nouvelles versions du logiciel Planisware Entreprise. Un résultat « IP BOX » net est ensuite obtenu par soustraction des dépenses de recherche et développement qui ont contribué directement aux actifs éligibles. Via ce dispositif, le Groupe a pu bénéficier d'une réduction d'impôt de 4 052 milliers d'euros en 2023 et 3 891 milliers d'euros en 2022.

Crédit Impôt Recherche

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une mesure fiscale permettant au Groupe de financer ses activités de recherche et développement et d'innovation par le biais d'un crédit d'impôt accordé par l'Etat français. Seules les dépenses relatives à Planisware Enterprise font l'objet de ce crédit sur les exercices présentés. Le montant du CIR sur les exercices 2023 et 2022 est de 807 milliers d'euros et 823 milliers d'euros respectivement.

Dans le référentiel IFRS, le crédit d'impôt recherche est considéré comme une subvention, répondant à la norme IAS 20 *Subventions publiques*, en raison de son caractère remboursable. En l'espèce, le crédit d'impôt recherche est lié à des dépenses d'exploitation. Il est ainsi enregistré en réduction des charges auxquelles il se rapporte et comptabilisé au cours de la période durant laquelle les dépenses sont imputées au compte de résultat dans le poste *Frais de recherche et développement*. Les charges concernées par le crédit d'impôt recherche sont principalement des charges de personnel.

Note 14. Résultat par action

Principes comptables

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion du nombre des actions ordinaires auto-détenues. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les éventuels options, bons de souscription d'actions et actions gratuites.

La société Planisware ne possède pas d'actions ordinaires auto-détenues. La composition du capital social est décrite en note 25.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| | Exercice 2023 | Exercice 2022 retraité* |
|---|---------------|----------------------------|
| Numérateur (en milliers d'euros) | | |
| Résultat net par du Groupe (a) | 41,830 | 31,555 |
| Dénominateur | | |
| Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice (b) | 69,117,250 | 68,734,000 |
| Effet dilutif des instruments existants | 150,033 | |
| Nombre moyen pondéré d'actions théorique sur l'exercice (c) | 69,267,283 | 68,734,000 |
| Résultat de base par action (en euros) (a/b) | 0.61 | 0.46 |
| Résultat dilué par action (en euros) (a/c) | 0.60 | 0.46 |

*Conformément à IAS 33, l'exercice comparatif 2022 est retraité du fait d'une augmentation de capital en 2023 par incorporation de réserve suivi d'une division de la valeur nominale des actions en septembre 2023.

Notes sur l'actif et le passif du bilan

Note 15. Goodwill

Regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises au moyen de la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des activités et des actifs repris répond à la définition d'une entreprise, dont le contrôle est transféré au Groupe. Pour déterminer si un ensemble d'activités et d'actifs donné constitue une entreprise, le Groupe évalue si celui-ci inclut, au minimum, un intrant et un processus essentiel, et si l'ensemble acquis a la capacité de produire des biens ou des services.

Le Groupe a la possibilité de procéder à un « test de concentration » qui permet d'évaluer de manière simplifiée si un ensemble d'activités et d'actifs acquis ne constitue pas une entreprise. Ce test de concentration facultatif est concluant si l'ensemble des justes valeurs des actifs bruts acquis est concentré en un unique actif identifiable ou dans un groupe d'actifs identifiables similaires.

La contrepartie transférée est généralement évaluée à la juste valeur, à l'instar des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill résultant des regroupements est soumis à un test de dépréciation chaque année. Tout profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, à moins qu'ils ne soient liés à l'émission d'une dette ou d'instruments de capitaux propres.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Si l'obligation de payer une contrepartie éventuelle répondant à la définition d'un instrument financier a été classée en capitaux propres, elle n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Sinon, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date de clôture et les variations de juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Si des droits à paiement fondé sur des actions (droits de remplacement) doivent être donnés en échange de droits détenus par les salariés de l'entreprise acquise (droits de l'entreprise acquise), alors tout ou partie du montant des droits de remplacement de l'acquéreur est compris dans l'évaluation de la contrepartie transférée du regroupement d'entreprises. Pour évaluer ce montant, le Groupe compare les valeurs basées sur le marché des droits de remplacement et des droits octroyés par l'entreprise acquise et détermine la proportion de services rendus avant la date du regroupement.

Le goodwill résultant des acquisitions de filiales est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

15.1 Evolution du Goodwill

Comme décrit ci-dessus dans la note 4, sur l'exercice 2023, un goodwill a été reconnu à la suite des deux opérations suivantes :

- Prise de contrôle de IFTP KK par le groupe générant un goodwill de 12 124 milliers d'euros ;
- Prise de contrôle du groupe MIS par le Groupe générant un goodwill de 4 344 milliers d'euros.

Le groupe détient désormais l'intégralité du capital social de ces deux filiales.

Exercice 2023

| en milliers d'euros | 31 décembre 2022 | Augmentation | Diminution | Ecart de conversion | 31 décembre 2023 |
|---------------------|------------------|--------------|------------|---------------------|------------------|
| Valeur brute | 5,096 | 16,469 | - | (558) | 21,006 |
| Valeur nette | 5,096 | 16,469 | - | (558) | 21,006 |

Exercice 2022

| en milliers d'euros | 1er janvier 2022 | Augmentation | Diminution | Ecart de conversion | 31 décembre 2022 |
|---------------------|------------------|--------------|------------|---------------------|------------------|
| Valeur brute | 5,096 | - | - | - | 5,096 |
| Valeur nette | 5,096 | - | - | - | 5,096 |

15.2 Tests de dépréciation

Principes comptables

À chaque date de clôture, les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe (autres que les actifs d'impôt différé et les coûts d'obtention des contrats) sont examinées afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Le goodwill est testé chaque année ainsi que les immobilisations incorporelles en cours en date de clôture de l'exercice.

Pour être testés, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de leur utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie

générées par d'autres actifs ou UGT. Le goodwill issu d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou groupes d'UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre valeur d'utilité et juste valeur diminuée des coûts de cession. La valeur d'utilité est évaluée par rapport aux flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Elles sont affectées d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Le Groupe a réalisé des tests de dépréciation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 sur la base des flux de trésorerie générés par ses activités, actualisés au taux moyen pondéré du capital de 9.8% et 9.3% respectivement. Les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe sont calculés sur la base d'un plan prévisionnel sur 5 ans compte tenu des caractéristiques du marché sur lequel est positionné le Groupe, de la dynamique de croissance et de la maturité de ses activités. Les flux de trésorerie issus de ce plan prévisionnel sont cohérents avec le taux de croissance du chiffre d'affaires et du taux d'EBITDA sur les exercices historiques ; le taux de croissance du chiffre d'affaires « à l'infini » est fixé à 2 %.

Compte tenu des pays où Planisware opère, les entrées de trésorerie sont générées sur une base indépendante et, à ce titre, les pays sont la plus petite unité générant des entrées de trésorerie et donc des UGT indépendantes. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, celui-ci a été affecté à un regroupement d'UGT représentant le Groupe dans son ensemble. En effet, les produits du Groupe s'adressent à tous les marchés où le Groupe opère, et les actifs du Groupe s'adressent à tous les clients du Groupe quelle que soit leur localisation. Les clients du Groupe sont souvent des groupes internationaux qui acquièrent les produits Planisware pour l'ensemble de leurs filiales. Les équipes de développement des produits, exclusivement basées en France, participent en permanence à améliorer l'offre proposée globalement, et les produits du Groupe, complémentaires, permettent de proposer une offre complète au marché de la Project Economy. Le groupe ne suit pas la performance autre que le chiffre d'affaires, c'est-à-dire n'effectue pas un monitoring du goodwill, à un niveau plus fin que le groupe dans son ensemble. Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2023 ne sont pas de nature, compte-tenu de leur activité, à modifier cette analyse.

Au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, le Groupe a conclu que la valeur recouvrable du regroupement d'UGT excédait sa valeur comptable. Le management estime qu'aucun changement raisonnable possible dans les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'aurait pour conséquence de porter la valeur recouvrable du groupe d'UGT à des montants significativement inférieurs à sa valeur comptable.

Pour valider ces conclusions, le Groupe a réalisé des tests de sensibilité aux principales hypothèses impactant le calcul de la valeur recouvrable du groupe d'UGT ; à savoir : le taux d'actualisation et le taux

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

de croissance à l'infini. Ainsi, sur les deux exercices présentés, une augmentation de 1% du taux d'actualisation combinée à une diminution de 0.5% du taux de croissance à l'infini n'aurait pas conduit à déprécier le goodwill du Groupe.

Note 16. Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Frais de recherche et développement

En application de la norme *IAS 38 Immobilisations incorporelles* :

- Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- Les dépenses de développement relatifs au logiciel Planisware Enterprise sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
 - Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
 - Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
 - Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
 - Génération d'avantages économiques futurs probables,
 - Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
 - Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les autres dépenses développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits (e.g., modules, applications) ou à apporter des nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de développement au moment du lancement de ces projets ;
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Après leur comptabilisation initiale, les frais de développement capitalisés sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée à trois ans – durée que le Groupe a jugée raisonnable en raison de l'avancée technologique rapide et des nouvelles versions et mises à jour du logiciel commercialisées régulièrement.

Relations clients

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Les relations clients sont initialement reconnues pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle d'une entité par le Groupe. Elles sont ensuite amorties linéairement et figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

Les relations clients comptabilisées lors de l'acquisition de la filiale IPTP KK sont amorties sur 18 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des licences et logiciels acquis par le Groupe, évalués à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur un an.

16.1 Valeurs brutes des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| en milliers d'euros | Coûts de développement | Licences et logiciels | Relation clients | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|----------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|--------------------------------------|--------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 5,228 | 5,557 | - | 22 | 10,807 |
| Acquisitions | | | | | |
| <i>Générées en interne</i> | 1,416 | - | - | - | 1,416 |
| <i>Achats</i> | - | 361 | - | - | 361 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 6,644 | 5,917 | - | 22 | 12,584 |
| Acquisitions | | | | | |
| <i>Générées en interne</i> | 2,048 | - | - | - | 2,048 |
| <i>Achats</i> | - | 10 | - | - | 10 |
| Entrée de périmètre | - | - | 4,328 | - | 4,328 |
| Ecarts de conversion | - | - | (199) | - | (199) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 8,692 | 5,928 | 4,129 | 22 | 18,771 |

16.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| en milliers d'euros | Coûts de développement | Licences et logiciels | Relation clients | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|------------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|--------------------------------------|----------|
| Amortissements au 1 janvier 2022 | (2,319) | (5,473) | - | (7) | (7,799) |
| Dotations aux amortissements | (1,508) | (260) | - | - | (1,768) |
| Perte de valeur | - | - | - | - | - |
| Amortissements au 31 décembre 2022 | (3,827) | (5,733) | - | (7) | (9,567) |
| Dotations aux amortissements | (1,286) | (178) | (137) | - | (1,601) |
| Perte de valeur | - | - | - | - | - |
| Ecarts de conversion | - | - | 3 | - | 3 |
| Amortissements au 31 décembre 2023 | (5,113) | (5,911) | (134) | (7) | (11,165) |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

16.3 Valeurs nettes des immobilisations incorporelles

| en milliers d'euros | Coûts de développement | Licences et logiciels | Relation clients | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|----------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|--------------------------------------|-------|
| Valeur nette au 31 décembre 2022 | 2,817 | 184 | - | 15 | 3,017 |
| Valeur nette au 31 décembre 2023 | 3,579 | 17 | 3,995 | 15 | 7,606 |

Note 17. Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

L'amortissement d'un actif débute dès qu'il est prêt à être mis en service. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées en mode linéaire sont les suivantes :

- Installations et agencement : 3 à 9 ans
- Matériel informatique et de bureau (incluant les baies informatiques) : 3 à 4 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 8 ans

Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, l'amortissement annuel est modifié en conséquence.

17.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | Agencements et aménagements | Matériel informatique et mobilier de bureau | Immobilisations corporelles en cours | Total |
|---|-----------------------------|---|--------------------------------------|---------------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 1,147 | 6,458 | 1 | 7,606 |
| Augmentation | 813 | 2,178 | 5 | 2,996 |
| Cessions et sorties d'actifs | - | (100) | - | (100) |
| Transferts | 6 | - | (6) | - |
| Ecart de conversion | (2) | 29 | - | 27 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 1,965 | 8,565 | (0) | 10,530 |
| Augmentation | 533 | 2,264 | - | 2,798 |
| Entrée de périmètre | 87 | 214 | - | 301 |
| Cessions et sorties d'actifs | (206) | (101) | - | (307) |
| Transferts | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | (3) | (27) | - | (30) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 2,376 | 10,915 | (0) | 13,291 |

17.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles

Les amortissements des immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| en milliers d'euros | Agencements et aménagements | Matériel informatique et mobilier de bureau | Immobilisations corporelles en cours | Total |
|---|-----------------------------|---|--------------------------------------|----------------|
| Amortissements au 1er janvier 2022 | (672) | (4,017) | - | (4,689) |
| Dotations aux amortissements | (136) | (1,796) | - | (1,932) |
| Cessions et sorties d'actifs | - | 98 | - | 98 |
| Perte de valeur | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | 1 | (19) | - | (18) |
| Amortissements au 31 décembre 2022 | (807) | (5,733) | - | (6,540) |
| Dotations aux amortissements | (240) | (2,009) | - | (2,249) |
| Entrée de périmètre | (16) | (104) | - | (120) |
| Cessions et sorties d'actifs | 113 | 77 | - | 191 |
| Perte de valeur | - | - | - | - |
| Ecart de conversion | 0 | 16 | - | 17 |
| Amortissements au 31 décembre 2023 | (950) | (7,753) | - | (8,702) |

17.3 Valeurs nettes des immobilisations corporelles

| en milliers d'euros | Agencements et aménagements | Matériel informatique et mobilier de bureau | Immobilisations corporelles en cours | Total |
|----------------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------------|-------|
| Valeur nette au 31 décembre 2022 | 1,158 | 2,832 | (0) | 3,989 |
| Valeur nette au 31 décembre 2023 | 1,426 | 3,163 | (0) | 4,589 |

Note 18. Droits d'utilisation et dettes locatives

Principes comptables

En application d'IFRS 16 *Contrats de location*, tous les contrats de location éligibles du fait des critères de la norme, sont reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des loyers futurs.

Evaluation des droits d'utilisation locatifs

Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de la dette locative ajusté des paiements de loyers effectués à la date d'entrée en vigueur ou avant cette date, augmenté des charges initiales directes éventuellement supportées et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site où il se trouve, moins tout avantage incitatif à la location éventuellement perçu.

Par la suite, il est amorti en application d'IAS16 selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur sur la durée du contrat, correspondant à la durée contractuelle non résiliable de l'utilisation de l'actif après prise en compte des options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer et des options de résiliation anticipée que le groupe est raisonnablement certain de ne pas exercer. En outre, le droit d'utilisation peut faire l'objet d'une dépréciation en application d'IAS36.

Evaluation des dettes locatives

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers futurs diminuée de tout avantage significatif à recevoir. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal. En pratique, c'est ce dernier taux qui est généralement utilisé. En l'absence de taux d'intérêt implicite des contrats, le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, notamment en ce qui concerne le spread de crédit ajouté au taux sans risque, pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à la société preneuse.

La dette locative est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés, conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée pour prendre en compte, le cas échéant, la réestimation du passif locatif, des modifications du contrat de location ou encore pour prendre en compte la révision des loyers qui sont en substance des paiements fixes.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le périmètre de la norme IFRS 16 sont reconnus dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, ventilés entre le remboursement du principal du passif locatif (inclus dans les *Remboursement des dettes locatives au cours de l'exercice*) et le paiement de l'intérêt (inclus dans les *Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives*)

Exemptions

Le Groupe a pris l'option de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 1 an ou portant sur des actifs de faible valeur (i.e., valeur inférieure à 5 000 dollars). Le Groupe comptabilise les loyers acquittés dans le cadre de ces contrats en charges, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

Par ailleurs, pour les baux relatifs à la location d'espaces au sein de datacenters, le Groupe a appliqué l'option consistant à ne pas séparer la composante services « électricité » de la charge de location, la composante ne pouvant pas toujours être déterminée de façon explicite.

Typologie des contrats de location

Le Groupe a identifié deux principales catégories d'actifs faisant l'objet de contrats de locations :

- Les baux de bureaux ;
- Les baux relatifs à la location d'espace d'hébergement de baies informatiques au sein de datacenters.

Durée des contrats de location

Le jugement et des estimations ont été nécessaires pour déterminer la durée des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats. En particulier, pour les baux immobiliers, l'appréciation a été réalisée en fonction de la localisation du bien (France ou étranger) et de son caractère stratégique ou non, ainsi que du caractère récent des baux principaux conclus par le Groupe. En France, les deux principaux baux immobiliers du Groupe sont des baux commerciaux dits « 3 6 9 » ; en général une durée totale de 9 ans a été retenue et tient compte de l'analyse du Groupe en termes de pénalités et incitations économiques, tels que des investissements connexes, ou frais de déménagement, ou encore les pénalités contractuelles prévues aux contrats. En particulier, les agencements non amovibles ne sont pas significatifs et ont une durée de vie similaire à la durée résiduelle des baux.

Les autres principaux contrats ont des durées généralement comme suit, déterminées conformément aux principes évoqués ci-avant :

- Bureaux : entre 1 et 9 ans ;
- Datacenters (durées en fonction des pays et du caractère stratégique de l'emplacement) : entre 3 et 5 ans.

A chaque clôture, le Groupe réévalue la durée du contrat en cas d'événement significatif ou de changement de circonstances qui serait de nature à affecter sa capacité à exercer ou non l'option de renouvellement ou de résiliation.

Les valeurs comptables des droits d'utilisation comptabilisés et les mouvements de la période sont présentés dans les tableaux suivants :

18.1 Valeurs brutes des droits d'utilisation

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|---|---------|-------------|--------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 8,177 | 803 | 8,979 |
| Nouveaux contrats | 9,691 | 848 | 10,539 |
| Indexation des loyers | 64 | - | 64 |
| Fin ou résiliation de contrats | (631) | - | (631) |
| Ecart de conversion | 138 | - | 138 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 17,439 | 1,650 | 19,089 |
| Nouveaux contrats | 1,252 | 1,137 | 2,389 |
| Indexation des loyers | 768 | - | 768 |
| Entrée de périmètre | 624 | - | 624 |
| Fin ou résiliation de contrats | (411) | (282) | (693) |
| Ecart de conversion | (139) | - | (139) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 19,533 | 2,505 | 22,038 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

18.2 Amortissements des droits d'utilisation

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|---|----------------|--------------|----------------|
| Amortissements au 1er janvier 2022 | (3,133) | (287) | (3,420) |
| Dotations aux amortissements | (2,418) | (324) | (2,742) |
| Fin ou résiliation de contrats | 631 | - | 631 |
| Ecart de conversion | (46) | - | (46) |
| Amortissements au 31 décembre 2022 | (4,966) | (611) | (5,577) |
| Dotations aux amortissements | (2,766) | (569) | (3,335) |
| Entrée de périmètre | (139) | - | (139) |
| Fin ou résiliation de contrats | 411 | 236 | 648 |
| Ecart de conversion | 60 | - | 60 |
| Amortissements au 31 décembre 2023 | (7,400) | (944) | (8,344) |

18.3 Valeurs nettes des droits d'utilisation

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|---|---------------|--------------|---------------|
| Valeur nette au 31 décembre 2022 | 12,473 | 1,039 | 13,512 |
| Valeur nette au 31 décembre 2023 | 12,133 | 1,561 | 13,694 |

18.4 Variation des dettes locatives

| en milliers d'euros | Bureaux | Datacenters | Total |
|--|---------------|--------------|---------------|
| Dettes locatives au 1er janvier 2022 | 5,229 | 551 | 5,780 |
| Augmentation | 9,691 | 848 | 10,539 |
| Indexation des loyers | 64 | - | 64 |
| Charge d'intérêt | 218 | 11 | 229 |
| Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives | (218) | (11) | (229) |
| Remboursement des dettes locatives | (1,633) | (338) | (1,971) |
| Modification de contrat | (34) | - | (34) |
| Ecart de conversion | 96 | - | 96 |
| Dettes locatives au 31 décembre 2022 | 13,413 | 1,061 | 14,474 |
| Augmentation | 1,252 | 1,137 | 2,389 |
| Indexation des loyers | 768 | - | 768 |
| Charge d'intérêt | 265 | 24 | 289 |
| Intérêts financiers versés au titre des dettes locatives | (265) | (24) | (289) |
| Remboursement des dettes locatives | (2,632) | (550) | (3,182) |
| Résiliation de contrat | - | (46) | (46) |
| Entrée de périmètre | 603 | - | 603 |
| Ecart de conversion | (87) | - | (87) |
| Dettes locatives au 31 décembre 2023 | 13,317 | 1,601 | 14,918 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

18.5 Echéance des dettes locatives

Le tableau suivant détaille les échéances de remboursement actualisées de dettes locatives :

| en milliers d'euros | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total au 31 décembre 2023 |
|--|---------|-----------|---------|---------------------------|
| Échéance de remboursement des dettes locatives | (3,472) | (7,858) | (3,588) | (14,917) |

18.6 Echéances contractuelles résiduelles

Le tableau suivant détaille les échéances contractuelles résiduelles, non actualisées du Groupe :

| en milliers d'euros | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | Total au 31 décembre 2023 |
|--|---------|-----------|---------|---------------------------|
| Échéances contractuelles résiduelles non actualisées | (4,020) | (8,301) | (3,655) | (15,976) |

18.7 Contrats de location exemptés

Les charges de location comprennent les loyers au titre des contrats de location dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois et des contrats dont la valeur à neuf du bien est inférieure à environ 5 000 dollars américains :

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Contrats de courte durée | 337 | 272 |
| Contrats de faible valeur | 23 | 15 |
| Services, taxes et assurances | 78 | 93 |
| Total charges contrats de location exemptés | 438 | 380 |

Note 19. Participations mises en équivalence

19.1 Détail des participations mises en équivalence

Le poste « *Participations mises en équivalence* » comprenait les intérêts du Groupe dans les deux entreprises associées Planisware MIS et Innovation Framework Technologies Planisware K.K. jusqu'à leur prise de contrôle respectivement en date du 25 septembre 2023 et en date du 26 mai 2023, comme suit :

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Planisware MIS, Sarl | - | 943 |
| Innovation Framework Technologies Planisware KK. | - | 1013 |
| Total participations mises en équivalence | - | 1,957 |
| <i>Variation de l'exercice</i> | <i>(1,957)</i> | <i>432</i> |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

19.2 Analyse des variations de l'exercice

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|---|----------------|---------------|
| Quote-part de résultat de l'exercice | 253 | 954 |
| - <i>Planisware MIS, Sarl</i> | 358 | 793 |
| - <i>Innovation Framework Technologies Planisware KK.</i> | (105) | 161 |
| Opérations sur capital | - | 7 |
| Différences de conversion | (33) | (35) |
| Distributions de dividendes | (793) | (494) |
| Prise de contrôle du Groupe MIS | (868) | - |
| Prise de contrôle de IFTP KK | (770) | - |
| Variation de l'exercice | (1,957) | 432 |

19.3 Réconciliation des informations financières

Le tableau suivant réconcilie les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation du Groupe dans Planisware MIS et Innovation Framework Technologies KK au 31 décembre 2022, ainsi qu'aux dates de prise de contrôle des deux entités sur l'exercice 2023 :

Planisware MIS

| en milliers d'euros | 25 septembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|-------------------|------------------|
| Pourcentage de détention des titres de participation | 50% | 50% |
| Chiffre d'affaires (100%) | (4,205) | 5,249 |
| Résultat net (100%) | 717 | 1,586 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (100%) | 2,185 | 1,971 |
| Actifs nets (100%) | 1,018 | 1,887 |
| Actifs nets, part de Groupe | 509 | 943 |
| Valeur comptable des intérêts dans l'entreprise associée | 509 | 943 |
| Quote-part du Groupe dans le résultat net | 358 | 793 |
| Quote-part du Groupe dans le résultat global | 358 | 793 |

Innovation Framework Technologies Planisware KK

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | 26 mai 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|--------------|------------------|
| Pourcentage de détention des titres de participation | 47% | 47% |
| Chiffre d'affaires (100%) | 2,020 | 4,942 |
| Résultat net (100%) | (226) | 343 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (100%) | 1,328 | 1,313 |
| Actifs nets (100%) | 929 | 1,367 |
| Actifs nets, part de Groupe | 533 | 643 |
| Goodwill | 442 | 442 |
| Réserves de conversion | (100) | (72) |
| Valeur comptable des intérêts dans l'entreprise associée | 876 | 1,013 |
| Quote-part du Groupe dans le résultat net | (105) | 161 |
| Effet de la diminution du pourcentage d'intérêt | - | - |
| Différences de conversion | (33) | (35) |
| Quote-part du Groupe dans le résultat global | (138) | 126 |

Note 20. Actifs financiers non courants

Principes comptables

Ce poste comprend essentiellement des titres de participation non consolidées et des dépôts de garanties versés principalement dans le cadre des contrats de location. Les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

| en milliers d'euros | Titres de participation | Dépôts et cautionnements versés | Total |
|---|-------------------------|---------------------------------|------------|
| Valeur brute au 1er janvier 2022 | 3 | 397 | 400 |
| Augmentation | - | 189 | 189 |
| Diminution | - | (33) | (33) |
| Ecart de conversion | - | 4 | 4 |
| Valeur brute au 31 décembre 2022 | 3 | 558 | 561 |
| Augmentation | - | 208 | 208 |
| Diminution | - | (100) | (100) |
| Entrée de périmètre | 1 | 342 | 343 |
| Ecart de conversion | - | (17) | (17) |
| Valeur brute au 31 décembre 2023 | 4 | 992 | 995 |

Les dépôts de garantie sont maintenus à leur valeur nominale, étant donné que l'effet de l'actualisation n'est pas significatif.

Note 21. Créances clients et actifs sur contrats

Principes comptables

Les créances clients sont comptabilisés initialement à leur prix de transaction (au sens d'IFRS 15) ; celles-ci ne comportant pas de composante financement importante compte tenu des délais de règlement courts. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées au coût amorti, diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant et de l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les créances clients et les actifs sur contrats font l'objet d'une dépréciation lorsque le montant probable de leur recouvrement est inférieur à leur valeur comptable. Pour déterminer les pertes de crédit attendues au titre des créances, le Groupe utilise une matrice de provisionnement simplifiée qui s'appuie sur des taux de perte estimés sur la durée de vie attendue des créances en fonction de leur ancienneté, et est ajustée, au cas par cas, d'estimations prospectives. Le montant de la dépréciation augmente à mesure que les soldes impayés à forte antériorité augmentent.

Les actifs sur contrats clients sont décrits en Note 6. La variation de la période résulte, d'une part, de l'apparition de droits à facturer transformant les actifs en créances clients et, d'autre part, de la reconnaissance de revenus entraînant l'apparition de nouveaux actifs sur contrats clients.

21.1 Détail du poste Créances clients et actifs sur contrats

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Créances clients | 46,158 | 45,021 |
| Dépréciation des créances clients | (1,992) | (2,173) |
| Créances clients nettes | 44,166 | 42,848 |
| Actifs sur contrats | 2,426 | 2,536 |
| Total créances clients et actifs sur contrats | 46,592 | 45,384 |

Tous les actifs sur contrats comptabilisés au 31 décembre 2022 ont été reclassés en créances au cours de l'exercice 2023, le droit à une contrepartie devenant inconditionnel.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

21.2 Ancienneté des créances clients

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Non dû | 36,927 | 32,667 |
| 0 à 30 jours | 3,883 | 5,770 |
| 30 à 90 jours | 2,576 | 2,227 |
| 90 à 120 jours | 232 | 312 |
| 120 à 365 jours | 1,184 | 2,001 |
| Plus d'un an | 1,356 | 2,044 |
| Créances clients | 46,158 | 45,021 |

21.3 Détail du montant de dépréciation des créances clients

Exercice 2023

| Créances clients et actifs sur contrats au 31 décembre 2023 (en milliers d'euros) | Non dû | 0 à 30 jours | 30 à 90 jours | 90 à 120 jours | 120 à 365 jours | Plus d'un an | Total |
|--|--------|--------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|--------|
| Taux de dépréciation pour risque de crédit | 0.9% | 5.0% | 8.6% | 16.7% | 18.2% | 70.0% | 4.1% |
| Valeur brute des créances clients et actifs sur contrats | 39,373 | 3,883 | 2,576 | 232 | 1,184 | 1,256 | 48,585 |
| Dépréciation pour risque de crédit | 371 | 194 | 222 | 39 | 215 | 950 | 1,992 |

Exercice 2022

| Créances clients et actifs sur contrats au 31 décembre 2022 (en milliers d'euros) | Non dû | 0 à 30 jours | 30 à 90 jours | 90 à 120 jours | 120 à 365 jours | Plus d'un an | Total |
|--|--------|--------------|---------------|----------------|-----------------|--------------|--------|
| Taux de dépréciation pour risque de crédit | 1.1% | 4.3% | 8.6% | 13.7% | 15.0% | 49.6% | 4.6% |
| Valeur brute des créances clients et actifs sur contrats | 35,202 | 5,770 | 2,227 | 312 | 2,001 | 2,044 | 47,557 |
| Dépréciation pour risque de crédit | 375 | 251 | 191 | 43 | 299 | 1,014 | 2,173 |

21.4 Variation de la dépréciation des créances clients

Exercice 2023

| en milliers d'euros | 31 décembre 2022 | Réévaluation nette | Passage en pertes | 31 décembre 2023 |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| Dépréciation des créances clients | (2,173) | 25 | 156 | (1,992) |
| Total | (2,173) | 25 | 156 | (1,992) |

Exercice 2022

| en milliers d'euros | 31 décembre 2021 | Réévaluation nette | Passage en pertes | 31 décembre 2022 |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| Dépréciation des créances clients | (2,361) | (24) | 212 | (2,173) |
| Total | (2,361) | (24) | 212 | (2,173) |

Note 22. Passifs sur contrats

Principes comptables

Si les montants reçus ou à recevoir d'un client dépassent le chiffre d'affaires pour un contrat, un passif sur contrat est comptabilisé.

Les passifs relatifs aux contrats reflètent principalement les factures dues ou les paiements reçus avant la comptabilisation du chiffre d'affaires. Les passifs sur contrats sont débouclés au fur et à mesure que les obligations de performance correspondantes sont satisfaites.

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Passifs sur contrats | (33,697) | (31,212) |
| Total passifs sur contrats | (33,697) | (31,212) |

Les passifs sur contrats concernent principalement les contrats d'abonnement facturés d'avance.

La contrepartie de ces montants relatifs aux contrats d'abonnement facturés d'avance et aux autres revenus différés non encore encaissés figure toutes taxes comprises dans le poste « Créances clients et actifs sur contrats » de l'actif de l'état de la situation financière décrit en note 21.

Le délai d'apurement des passifs sur contrats est d'un an maximum pour la majorité des contrats. En l'occurrence, la majorité des passifs sur contrats au 31 décembre 2022 ont été reconnus sur l'exercice 2023.

Note 23. Autres créances et actifs courants et autres actifs non courants

Principes comptables

Autres créances et actifs courants

Les autres actifs courants sont majoritairement des créances d'exploitation valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Commissions sur ventes

Le Groupe dispose de plusieurs types de plans relatifs à la rémunération variable payée au personnel interne de ventes. Certains de ces coûts constituant des coûts marginaux d'obtention et de renouvellement des contrats et conformément à la norme *IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ils sont comptabilisés à l'actif si deux conditions sont remplies : ils n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été obtenu et ils sont recouvrables.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Les commissions capitalisées sont amorties généralement sur une période de trois ans ; certaines commissions relatives à des contrats significatifs peuvent être amorties sur une durée de quatre ou cinq ans.

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Commissions sur ventes - non courant | 777 | 1,036 |
| Total autres actifs non courants | 777 | 1,036 |
| Créances fiscales et sociales | 5,963 | 5,604 |
| Impôt courant | 1,502 | 1,414 |
| Autres créances | 1,544 | 1,147 |
| Charges constatées d'avance | 3,607 | 4,981 |
| Commissions sur ventes - courant | 1,190 | 850 |
| Autres actifs financiers | 966 | 36 |
| Total autres créances et actifs courants | 14,772 | 14,031 |

Les créances fiscales et sociales comprennent essentiellement la TVA récupérable.

Les autres créances comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche ("CIR") à recevoir pour un montant de 807 milliers d'euros et 823 milliers d'euros au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 respectivement.

Les variations relatives aux commissions sur ventes s'expliquent de la manière suivante :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Commissions capitalisées au 1er janvier | 1,886 | 1,103 |
| Augmentation | 1,205 | 1,440 |
| Amortissements | (1,056) | (716) |
| Ecart de conversion | (69) | 60 |
| Commissions capitalisées au 31 décembre | 1,967 | 1,886 |
| <i>Dont commissions sur ventes - non courant</i> | <i>777</i> | <i>1,036</i> |
| <i>Dont commissions sur ventes - courant</i> | <i>1,190</i> | <i>850</i> |

Note 24. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan consolidé comprend :

- Les disponibilités,

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

- Les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur, détenus pour faire face aux besoins de trésorerie à court terme.

Les découverts bancaires étant assimilés à un financement sont également exclus de la trésorerie.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat sous les rubriques *Autres produits financiers* et *Autres charges financiers*.

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Disponibilités | 45,262 | 91,198 |
| Dépôts à terme | 47,742 | 10,030 |
| Valeurs mobilières de placement | 49,693 | 19,290 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 142,696 | 120,518 |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires) d'un montant de 142 696 milliers d'euros au 31 décembre 2023 sont détenus à hauteur de 118 426 milliers d'euros par les sociétés en France, 15 627 milliers d'euros par Planisware USA, Inc. aux Etats-Unis et 8 644 milliers d'euros par les autres filiales étrangères.

Les dépôts à terme et les valeurs mobilières de placement correspondent à des comptes à terme, des SICAV et des fonds communs de placement qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur. Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Dépôts à terme* au sein du poste *Trésorerie et équivalents de trésorerie*, ceux de plus de 3 mois à l'origine figurent en *Autres actifs financiers* au sein du poste *Autres créances et actifs courants*, comme présenté en Note 23.

Le Groupe ne détient pas de soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe (« restricted cash ») au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Note 25. Capitaux propres

Au 31 décembre 2023, le capital social de la société Planisware S.A. est composé de 69 391 000 actions ordinaires d'un nominal de 0.10 euro.

Le tableau ci-dessous détaille les mouvements intervenus sur le nombre d'actions et le capital social au cours des exercices 2023 et 2022 :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| | 2023 | | 2022 | |
|---|-------------------|---------------------------|------------------|---------------------------|
| | Nombre d'actions | Capital social (en euros) | Nombre d'actions | Capital social (en euros) |
| Capital social au 1er janvier | 343,670 | 343,670 | 343,670 | 343,670 |
| Augmentation de capital par émission de nouvelles actions | 3,285 | 3,285 | - | - |
| Augmentation de capital par incorporations de réserves, bénéfices ou primes | - | 6,592,145 | - | - |
| Division de la valeur nominale des actions de la Société par augmentation du nombre d'actions | 69,044,045 | - | - | - |
| Capital social au 31 décembre | 69,391,000 | 6,939,100 | 343,670 | 343,670 |

Les actions composant le capital social sont entièrement libérées.

Au 31 décembre 2023, 6.22% d'actions sont détenues par les salariés.

L'augmentation de capital par émission de nouvelles actions a généré une prime d'émission de 9 555 309 euros.

L'augmentation de capital par incorporation de réserves a généré un prélèvement de 6 592 145 euros sur les autres réserves.

Note 26. Dettes financières

Principes comptables

Les dettes financières comprennent essentiellement les emprunts et les découverts bancaires.

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte les coûts marginaux directement attribuable à l'émission et toute décote ou prime de remboursement.

La partie de la dette financière due dans les 12 mois à compter de la date de clôture est classée dans les passifs courants.

26.1 Détail des dettes financières

Au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, l'échéance des dettes financières est la suivante :

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | Moins d'un an | De un à cinq ans | Supérieur à cinq ans |
|--|------------------|----------------|------------------|----------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | - | - | - | - |
| Dettes locatives | (14,917) | (3,472) | (7,858) | (3,588) |
| Concours bancaires courants | (98) | (98) | - | - |
| Intérêts courus non échus | - | - | - | - |
| Total emprunts et dettes financières | (15,015) | (3,569) | (7,858) | (3,588) |

| en milliers d'euros | 31 décembre 2022 | Moins d'un an | De un à cinq ans | Supérieur à cinq ans |
|--|------------------|----------------|------------------|----------------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit | (304) | (304) | - | - |
| Dettes locatives | (14,474) | (2,770) | (7,017) | (4,688) |
| Concours bancaires courants | (83) | (83) | - | - |
| Intérêts courus non échus | (0) | (0) | - | - |
| Total emprunts et dettes financières | (14,862) | (3,158) | (7,017) | (4,688) |

Au 31 décembre 2023, le groupe ne possède aucun emprunt auprès des établissements de crédit.

26.2 Variation des emprunts

Sur les exercices 2023 et 2022, les variations relatives au poste *Emprunts auprès des établissements de crédit* s'expliquent de la manière suivante :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Emprunts auprès des établissements de crédit au 1er janvier | (304) | (1,517) |
| Remboursement des emprunts | 304 | 1,213 |
| Charge d'intérêt | (0) | (6) |
| Intérêts financiers net versés | 0 | 6 |
| Emprunts auprès des établissements de crédit au 31 décembre | - | (304) |

Les variations relatives aux dettes locatives sont présentées en note 18.

Note 27. Classement des instruments financiers et évaluation de leur juste valeur

Au 31 décembre 2023 :

| Au 31 décembre 2023 en milliers d'euros | Coût amorti | Classement selon IFRS 9 | | | |
|--|-------------|-------------------------------|---|------------------|----------------|
| | | Juste valeur par résultat net | Juste valeur par autres éléments du résultat global | Valeur comptable | Juste valeur |
| Titres non consolidés | | ■ | | 4 | 4 |
| Prêts, dépôts et cautionnement | ■ | | | 992 | 992 |
| Créances clients et actifs sur contrats | ■ | | | 46,592 | 46,592 |
| Autres créances et actifs courants | ■ | | | 14,772 | 14,772 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | ■ | | 142,696 | 142,696 |
| Total actifs financiers | | | | 205,056 | 205,056 |
| Emprunts bancaires portants intérêts | ■ | | | - | - |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | ■ | | | 4,294 | 4,294 |
| Autres dettes et passifs courants | ■ | | | 35,021 | 35,021 |
| Total passifs financiers | | | | 39,315 | 39,315 |

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2022 :

| Au 31 décembre 2022 en milliers d'euros | Classement selon IFRS 9 | | | | |
|--|-------------------------|----------------------------------|---|---------------------|----------------|
| | Coût amorti | Juste valeur par résultat net | Juste valeur par autres éléments du résultat global | Valeur comptable | Juste valeur |
| Titres non consolidés | | ■ | | 3 | 3 |
| Prêts, dépôts et cautionnement | ■ | | | 558 | 558 |
| Créances clients et actifs sur contrats | ■ | | | 45,384 | 45,384 |
| Autres créances et actifs courants | ■ | | | 14,031 | 14,031 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | ■ | | 120,518 | 120,518 |
| Total actifs financiers | | | | 180,494 | 180,494 |
| Emprunts bancaires portants intérêts | ■ | | | 304 | 304 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | ■ | | | 4,193 | 4,193 |
| Autres dettes et passifs courants | ■ | | | 31,249 | 31,249 |
| Total passifs financiers | | | | 35,746 | 35,746 |

La juste valeur des prêts et créances courants, dettes fournisseurs et autres passifs courants est identique à leur valeur comptable, compte tenu de leur nature à court terme. Pour les prêts et cautionnement inclus dans les autres actifs financiers non courants, de même que pour les emprunts bancaires et autres dettes, leur juste valeur est jugée proche de leur valeur comptable, l'effet d'actualisation étant jugé non significatif.

Note 28. Gestion des risques

28.1 Gestion du risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le groupe Planisware opère à l'échelle internationale et est donc exposé au risque de change qui résulte des fluctuations des taux de change dans diverses devises étrangères, principalement le dollar américain et la livre sterling.

L'exposition du groupe au risque de variation des taux de change concerne principalement les activités opérationnelles du groupe (lorsque les produits ou les dépenses sont libellées dans une devise autre que l'euro).

Le Groupe n'utilise pas d'instruments de couverture pour se couvrir du risque de change.

Impact de conversion

Dans le compte de résultat, la consolidation des comptes s'effectuant en euros, les différents agrégats d'une filiale dont les transactions sont libellées dans une devise étrangère se trouvent affectés mécaniquement par les fluctuations de change lors de la conversion.

Dans l'état de la situation financière, l'impact concerne essentiellement les créances de la Société, sur ses filiales et ses clients pour les ventes directes, libellées en devises. Le risque porte sur la variation entre les cours de change à la date de la facturation et ceux à la date de l'encaissement. Cet impact est présenté dans le résultat opérationnel du compte de résultat dans le poste *Frais généraux et administratifs*.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

28.2 Gestion du risque de taux

Le Groupe adopte une politique prudente de gestion de ses excédents de trésorerie pour répondre à ses engagements à court terme, placés en valeurs mobilières de placement ou sur des comptes rémunérés à terme.

28.3 Gestion du risque de liquidité

Compte tenu de la position de trésorerie nette actuelle et des flux de trésorerie que le Groupe prévoit de dégager, le risque que le Groupe puisse faire face à une difficulté de trésorerie à court terme est jugé faible.

Les principaux engagements contractuels du Groupe sont relatifs aux contrats de location. Les engagements résiduels contractuels du Groupe y afférent sont présentés en note 18.

28.4 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients et comptes rattachés. L'exposition du risque étant répartie sur un grand nombre de contreparties et de clients bien diversifiés, le Groupe a un faible risque de crédit sur ses opérations. De plus amples informations sur la gestion du risque de crédit appliquée aux créances clients sont fournies à la note 21. Les valeurs comptables des créances clients indiquées dans cette note représentent l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit.

En outre, le groupe peut être exposé à la défaillance d'une des contreparties bancaires qui gèrent sa trésorerie. Le groupe fait appel à des institutions financières de premier plan pour ses placements de trésorerie. Il considère donc qu'il ne supporte pas de risque de contrepartie significatif sur sa trésorerie ou ses instruments financiers.

28.5 Dépendance vis-à-vis des clients

Il n'existe pas de risque significatif de dépendance vis-à-vis de(s) client(s), dans la mesure où, sur les deux exercices 2023 et 2022, aucun client individuel n'a représenté plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé ; les 10 premiers clients ont représenté en cumul moins de 25 % du chiffre d'affaires et les 20 premiers clients, moins de 35 %.

Note 29. Provisions et passifs éventuels

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

29.1 Provisions courantes

Le détail des provisions courantes du Groupe est présenté comme suit :

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|--|------------------|------------------|
| Provision pour litiges | - | 40 |
| Provision pour garanties données aux clients | 38 | 36 |
| Provisions courantes | 38 | 76 |

29.2 Variations de l'exercice des provisions courantes

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|---------------|
| Provisions courantes au 1er janvier | 76 | 41 |
| Provisions constituées sur la période | 19 | 56 |
| Provisions consommées sur la période | (56) | (21) |
| Provisions reprises sur la période | - | - |
| Provisions courantes au 31 décembre | 38 | 76 |

29.3 Passifs éventuels

À la date d'arrêté des comptes, le Groupe n'a connaissance d'aucun passif éventuel. À la connaissance du Groupe, il n'existe pas de procédure en cours qui pourrait avoir un effet significatif défavorable sur la situation financière du Groupe autre que celles qui font l'objet d'une provision.

29.4 Impact des risques environnementaux sur les états financiers consolidés

Le groupe considère qu'à ce stade, le changement climatique n'a pas d'impact significatif sur ses états financiers, notamment en raison de la nature de ses activités.

Note 30. Dettes fournisseurs et autres dettes et passifs courants

| en milliers d'euros | 31 décembre 2023 | 31 décembre 2022 |
|---|------------------|------------------|
| Dettes fournisseurs | 2,601 | 3,186 |
| Factures non parvenues | 1,693 | 1,007 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 4,294 | 4,193 |
| Dettes fiscales | 6,730 | 6,118 |
| Dettes sociales | 26,020 | 23,124 |
| Impôt courant | 1,262 | 1,093 |
| Autres passifs courants | 1,008 | 914 |
| Autres dettes et passifs courants | 35,021 | 31,249 |

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 4 294 milliers d'euros au 31 décembre 2023, contre 4 193 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les dettes fiscales comprennent essentiellement la TVA collectée dans les comptes de la société mère et ses filiales.

Les dettes sociales au 31 décembre 2023 sont principalement constituées de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ainsi que de l'intéressement, des provisions pour les primes des salariés et des dirigeants, des charges sociales afférentes ainsi que des provisions pour congés payés.

Note 31. Variation des éléments du besoin en fonds de roulement

La variation des éléments du besoin en fonds de roulement comprend les éléments suivants :

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--|---------------|----------------|
| (Augmentation) / Diminution des comptes clients et actifs sur contrats | (123) | (9 258) |
| (Augmentation) / Diminution des commissions sur ventes capitalisées | (149) | (724) |
| Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés | (1 014) | (165) |
| (Augmentation) / Diminution des charges constatées d'avance | 1 572 | (1 636) |
| Augmentation / (Diminution) des passifs sur contrats (1) | 1 202 | 10 298 |
| Variation des autres actifs et passifs (2) | 2 074 | (75) |
| Variation des éléments du besoin en fonds de roulement | 3 564 | (1 560) |

(1) L'augmentation des passifs sur contrats est principalement relative au business d'abonnement du Groupe dont la part est en augmentation sur l'exercice. Le montant de ces passifs découle mécaniquement de la période sur laquelle des contrats significatifs sont signés et facturés aux clients en fin d'année.

(2) La variation des autres actifs et passifs est principalement afférente aux dettes sociales.

Autres informations**Note 32. Engagements hors bilan**

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le groupe ne recense aucun engagement lié à des obligations ou droits significatifs autres que ceux figurant au bilan et au compte résultat.

Note 33. Transactions avec les parties liées**33.1 Transactions avec les entreprises associées**

Il s'agit des entreprises sur lesquelles Planisware exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'ensemble des transactions effectuées avec des parties liées a été conclu aux conditions normales de marché, sur les deux exercices.

Les transactions avec les entreprises associées correspondent aux transactions conclues avec :

- Planisware MIS, avant sa prise de contrôle par le Groupe le 25 septembre 2023 :

| en milliers d'euros | Période du 1er janvier 2023 au 25 septembre 2023 | Exercice 2022 |
|-------------------------------|---|---------------|
| Autres produits de l'activité | 70 | 41 |
| Coût des ventes | (3,626) | (4,335) |

- Innovation Framework Technologies, avant sa prise de contrôle par le Groupe le 26 mai 2023 :

| en milliers d'euros | Période du 1er janvier 2023 au 26 mai 2023 | Exercice 2022 |
|-------------------------------|---|---------------|
| Autres produits de l'activité | 380 | 1,243 |
| Coût des ventes | (38) | - |

Par ailleurs, les impacts dans les comptes du Groupe relatifs aux entités non consolidées sont non significatifs.

33.2 Filiales et participations

Les transactions et soldes entre Planisware S.A et ses filiales sont totalement éliminés en consolidation, toutes ces filiales étant consolidées par intégration globale.

PLANISWARE

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

33.3 Relations avec OLHADA

L'entité mère du Groupe Planisware est Planisware S.A, qui est détenue par OLHADA (ex-Planisware Management). En tant que président de la Société jusqu'à la transformation de la Société en Société Anonyme (« S.A. ») puis conformément à la nouvelle convention de services signée en date du 26 septembre 2023, OLHADA (ex-Planisware Management) a reçu une rémunération de la part de Planisware S.A. Les montants facturés à ce titre à la Société se sont élevés à 4 736 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et 4 699 milliers d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

33.4 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des principaux dirigeants de la Société composés des trois cofondateurs de la Société sur les deux exercices. Sur l'exercice 2023, la rémunération du nouveau directeur général a été ajoutée à celle des trois cofondateurs.

| en milliers d'euros | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Avantages à court terme | 629 | 386 |
| Paiement fondé sur des actions | 208 | - |
| Rémunération des dirigeants | 837 | 386 |

Ces membres font tous partie du Conseil d'Administration de la Société.

Note 34. Honoraires des commissaires aux comptes

| en milliers d'euros | Total | | KPMG | | Mazars | |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Certification et examen limité des comptes individuels et consolidés | 590 | 520 | 142 | 222 | 448 | 298 |
| > Planisware S.A. | 296 | 394 | 142 | 222 | 154 | 172 |
| > Filiales intégrées globalement | 294 | 126 | - | - | 294 | 126 |
| Services autres que la certification des comptes | 614 | - | 313 | - | 301 | - |
| > Planisware S.A. | 614 | - | 313 | - | 301 | - |
| > Filiales intégrées globalement | - | - | - | - | - | - |